

UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU

**INSTITUT
DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, Nous Vaincrons !

MEMOIRE DE MAITRISE

STRATEGIES D'APPROVISIONNEMENT ET MUTATIONS ALIMENTAIRES D'UNE VILLE DU SAHEL: OUAGADOUGOU

Présenté par :

OUEDRAOGO Mariam

et

GUIELLA Georges

Année Universitaire
1990-1991

Sous la Direction de :
Mme OUEDRAOGO M. M.
Docteur d'Etat

UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU

**INSTITUT
DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, Nous Vaincrons !

MEMOIRE DE MAITRISE

STRATEGIE GENERALE DE PRODUCTION ET D'APPROVISIONNEMENT DU BURKINA FASO EN PRODUITS VIVRIERS

TOME I

Rédigé par :
OUEDRAOGO Mariam

Année Universitaire
1990-1991

Sous la Direction de :
Mme OUEDRAOGO M. M.
Docteur d'Etat

DEDICACE

Je Dédie ce modeste travail

A ma famille toute entière

A Basile LINGANI

Qu'ils trouvent ici le Témoignage de mon affection et de ma
profonde reconnaissance.

REMERCIEMENT

Nous exprimons ici nos sincères remerciements à tous ceux, qui, directement ou indirectement, ont contribué à la réalisation du présent mémoire.

Particulièrement, nous exprimons notre gratitude à Madame Marie-Michèle OUEDRAOGO directrice du mémoire qui, malgré ses multiples occupations, n'a ménagé aucun effort pour nous guider pour l'élaboration de ce document.

Nous adressons également nos remerciements :

A tout le corps enseignant du département de géographie, pour sa contribution à notre formation,

Au Dr Taladia THIOMBIANO du CEDRES pour ses conseils et son aide documentaire,

Enfin, aux parents et amis pour l'aide si précieuse qu'ils nous ont apportée.

A tous du fond du coeur, je dis : MERCI !

RESUME

La population urbaine de Ouagadougou, à l'image de celle des capitales des pays du tiers monde s'accroît à un rythme très rapide. Ce rythme est soutenu par une forte mortalité et surtout par un exode rural intense.

La croissance de la population des villes et les exigences du milieu urbain ont eu pour conséquence l'accroissement des besoins alimentaires et la naissance de nouvelles habitudes de consommation.

La ville Burkinabè ne produisant pas ce qu'elle consomme vit aux dépens des campagnes encore vouées à une agriculture d'auto-consommation.

Les centres ruraux ne dégagent pas de surplus suffisant à l'approvisionnement des marchés urbains.

Les zones qui arrivent à dégager un excédent commercialisable se heurtent au mauvais état des voies de communication pour l'écoulement de leurs produits.

Le problème du ravitaillement est alors laissé aux mains de nombreux intermédiaires (commerçants) et transporteurs particuliers qui agissent en fonction de leurs intérêts, sacrifiant ceux des consommateurs.

Cette situation accentue la dépendance alimentaire urbaine; obligeant la nation à l'importation de produits vivriers onéreux. Il s'en suit une perte de devises qui auraient pu être investies dans les secteurs productifs.

Une stratégie bien étudiée est alors indispensable pour rompre la dépendance urbaine vis-à-vis de l'étranger ou créer une meilleure articulation entre les politiques internes et les apports extérieurs. La connaissance des besoins, des mutations et des stratégies sont indispensables à toute action visant la sécurité alimentaire.

MOTS CLES

- Burkina Faso - Ouagadougou - approvisionnement urbain - population urbaine - mutations alimentaires - stratégie alimentaire.

INTRODUCTION

Depuis une cinquantaine d'années, on assiste à une croissance accélérée en nombre et en taille des villes tropicales. Face à une population croissante, il se pose un problème de ravitaillement en denrées alimentaires, car la production des pays du tiers-monde ne suit pas le phénomène d'urbanisation.

Ainsi au Burkina, pays enclavé, ne disposant pas de ressources minières et énergétiques importantes et vivant de l'agriculture, le problème revêt une grande importance. Cet état des choses retient l'attention de nombreux chercheurs.

C'est pourquoi nous avons choisi d'analyser les mutations alimentaires à Ouagadougou à travers les sources d'approvisionnement.

Parce que, pensons-nous, pour une autosuffisance alimentaire en milieu urbain, il est nécessaire de connaître les besoins, la production, les stratégies... afin de prendre des mesures appropriées.

La richesse du sujet, nous a amené à diviser le travail en deux Tomes :

- Le tome I est consacré à la stratégie d'ensemble de production et d'approvisionnement.

- Le tome II se penchera sur les mutations urbaines de l'alimentation. Le présent mémoire constitue le Tome I. Il s'articule autour de deux axes :

- Le premier volet : production et problème alimentaire au Burkina-Faso, va analyser les conditions physiques et humaines faites à l'agriculture Burkinabè et la politique alimentaire du pays.

- Le deuxième, approvisionnement des villes en produits vivriers, abordera les problèmes et les méthodes d'approvisionnement de la population urbaine à travers les circuits de distribution. Il étudiera pour finir le cas spécifiques de Ouagadougou. Pour ce qui est de la deuxième partie de l'étude, nous vous renvoyons au Tome II.

PREMIERE PARTIE

PRODUCTION ET PROBLEME ALIMENTAIRE AU
BURKINA FASO

CHAPITRE I : CONDITIONS GENERALES DE LA PRODUCTION

Les conditions physiques et humaines offertes à l'agriculture Burkinabè sont très difficiles. Le climat, de type tropical aux saisons irrégulières semble être le principal facteur déterminant de la production agricole. En effet il détermine le régime pluviométrique et les saisons et a ainsi un impact essentiel sur l'agriculture. La venue tardive ou l'arrêt brutal des précipitations peut porter un coup fatal aux cultures et même entraîner une famine pour la saison suivante.

Les sols sont dans la majeure partie du pays des terres fragiles et peu fertiles. Les masses paysannes utilisent un outillage archaïque pour le travail de la terre de telle sorte que, les rendements sont bas. L'élevage est également soumis aux conditions pénibles du milieu naturel : manque d'eau et de bons pâturage, absence de cultures fourragères spécifiques. Le bétail reste donc faiblement productif.

Les difficultés que rencontrent les producteurs jointes aux besoins toujours croissants de la population urbaine, font de l'approvisionnement en produits vivriers un problème qui mérite une attention particulière.

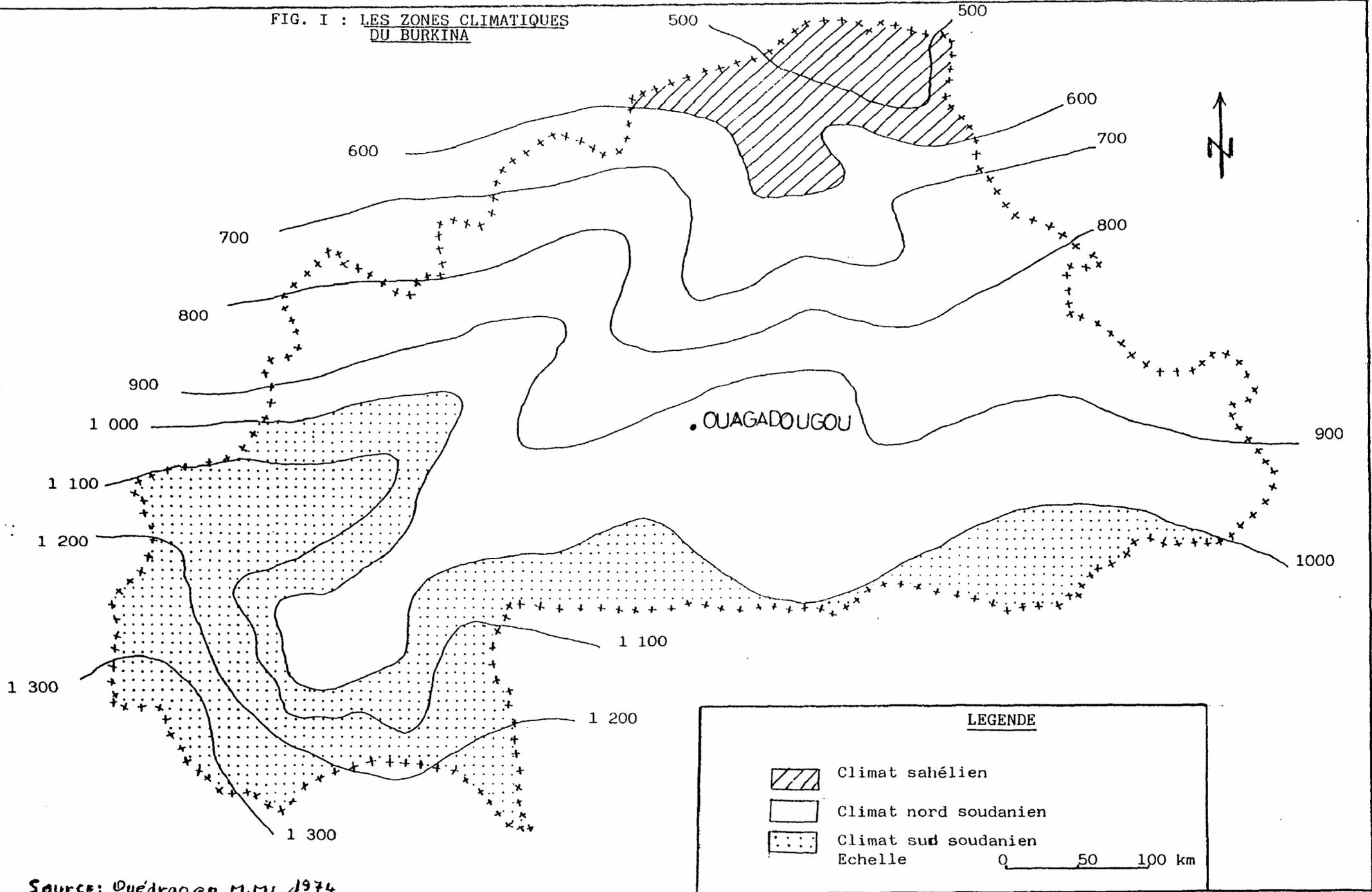
I/ LES CONTRAINTES PHYSIQUES

1 - Le climat et son influence

Le Burkina-Faso a un climat tropical de type soudanien avec une alternance de deux saisons : une saison de pluie qui dure 3 à 4 mois, entre juin et septembre. Une saison sèche qui dure entre 8 et 9 mois de l'année, caractérisée par une absence de précipitations et de fortes amplitudes thermiques.

Le total des précipitations décroît du Sud au Nord (elle varie entre 400 mm au Nord et 1300 mm au Sud-Ouest). Dans ces conditions le pays est divisé en trois zones climatiques délimitées par des isohyètes (comme l'indique la figure n° 1):

FIG. I : LES ZONES CLIMATIQUES DU BURKINA



Source: Ouédraogo M.M. 1974

- La zone Sud-soudanienne située au Sud de l'isohyète 1000, couvre la région de Bobo, Banfora, Gaoua, Léo, Pama. La saison humide dure environ 5 mois.

- La zone Nord-soudanienne comprise entre les isohyètes 1000 et 600 : Ouagadougou, Koupéla, Koudougou etc. L'hivernage dure entre 3 et 4 mois.

- La zone sahélienne située au Nord de l'isohyète 600: Dori, Djibo. La saison pluvieuse n'est plus que de 2 à 3 mois.

Cette irrégulière répartition des pluies dans l'espace entraîne une disparité régionale au niveau de la production. Ainsi on peut distinguer des régions excédentaires situées dans la zone Sud-soudanienne avec quelques poches dans la zone Nord-soudanienne, et des zones déficitaires situées surtout au Nord du pays.

A Ouagadougou, région située dans la zone Nord-soudanienne, les pluies tombent généralement d'avril à octobre mais leur total mensuel n'excède 100 mm que de juin à septembre. La pluviométrie moyenne observée entre 1951-1980 est de 815,5 mm. Les hauteurs de pluies sur une année de même que le nombre de jours pluvieux sont très différents. Sur cette même ville il est tombé 690 mm en 61 jours en 1985, 794,1 en 63 jours en 1986, 873,6 mm en 72 jours en 1959. Avec l'assèchement du climat, la hauteur des précipitations peut descendre jusqu'à 550 mm environ (571 mm en 1984).

TABLEAU I : MOYENNE MENSUELLES DES PRECIPITATIONS DE 1951-1980 EN MM

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	TOTAL
0,1	1,8	4,3	21,8	75,8	117,9	175,9	229,5	151,4	34,3	2,3	0,9	815,5

Source : Direction de la météorologie nationale

On comprend dès lors que les pluies sont relativement peu importantes mais brutales et sont surtout caractérisées par leur irrégularité.

Les températures sont élevées, avec de fortes variations diurnes et nocturnes. L'amplitude annuelle est d'environ 25° ou 15° en janvier et 40° en avril. La moyenne hygrométrique de Ouagadougou est de 50,5 %. La saison sèche connaît un régime venteux violent avec prédominance des vents continentaux, notamment l'harmattan qui, venant du désert dessèche l'atmosphère. L'hygrométrie peut atteindre 98 % en août et le pouvoir évaporant de l'atmosphère est intense.

Ces différentes caractéristiques du climat ont des répercussions aussi bien sur la production que sur la commercialisation :

Le calendrier agricole est fonction de la pluviométrie. L'arrêt précoce ou le retard des pluies compromet les récoltes. Il en est de même de l'arrêt momentané des précipitations en pleine campagne agricole c'est-à-dire au moment de la floraison ou de l'épiaison. L'irrégularité des précipitations compromet également les semis et entraîne des ressemis. La violence des précipitations dégrade le sol, déchausse les jeunes plantes et les vents violents cassent souvent les tiges de mil. Une tornade intempestive après les récoltes peut causer des dégâts importants. Elle provoque la germination du mil en épis, stocké dans les champs non encore battu et emmagasiné. L'insuffisance

des précipitations a amené les autorités à stocker les eaux de pluies par la construction de barrages. Ces eaux sont utilisées pour l'irrigation afin d'augmenter la production agricole. C'est ainsi par exemple que la capture des eaux du Sourou permet d'augmenter la production céréalière.

Quant aux produits de l'élevage, la division de l'année en saisons et l'insuffisance des précipitations font que les bons pâturages sont rares. En saison sèche les points d'eau sont insuffisants pour l'abreuvement du troupeau. La sécheresse peut survenir lorsque le nombre de mois secs s'accroît. Cela peut porter un coup fatal à la reproduction du bétail et à sa survie.

La sécheresse de 1973-1974 a décimé le troupeau Burkinabè essentiellement dans le Nord où prédomine l'élevage. Ces pertes considérables influent sur la consommation en viande des populations aussi bien quantitativement que qualitativement.

L'impact des conditions climatiques sur les échanges n'est plus à démontrer. La violence des précipitations influence également le ravitaillement des populations urbaines. Pendant la saison des pluies de nombreuses routes en terre, se transforment en bourbiers où s'enfoncent les véhicules. Ces derniers peuvent être ainsi bloqués pendant de longues heures, voir des journées.

Les paysans Burkinabè restent impuissants face aux aléas pluviométriques. Cela se répercute sur l'alimentation de l'ensemble de la population et sur la population urbaine.

En effet, les quantités produites ne sont pas suffisantes pour couvrir les besoins des populations des villes et campagnes Burkinabè. Cela amène le pays à se tourner vers l'extérieur pour la satisfaction de ses besoins alimentaires.

Pour pallier à l'insuffisance en produits vivriers, des stratégies de productions ont été développées :

Depuis les années 1960, nombreux barrages et retenues d'eau furent aménagés pour approvisionner les populations en eau et accroître la production à travers les cultures irriguées. Certains essais se sont soldés par des échecs liés à un manque d'entretien des ouvrages par les paysans.

En 1986, le ministère de l'agriculture et de l'élevage avait programmé la construction de dix barrages dans chacune des 30 provinces du Burkina. Ce projet est resté utopique car cela demandait des milliards de francs alors que le budget de l'Etat était faible.

Un déficit pluviométrique constaté de mai à septembre 1984 particulièrement aux alentours de Ouagadougou a suscité une opération "pluies provoquées" (O.P.P.) à Ouagadougou. Cette opération qui s'est déroulée du 23 septembre au 24 octobre (en un mois) avait un objectif hydrologique : remplir les 3 barrages de Ouagadougou et de Loumbila qui alimentent la capitale en eau potable. Cette campagne a coûté une fortune à l'Etat : 24.424.000 F CFA⁽¹⁾ et a rencontré des problèmes (de matériel, moyens d'analyse des situations favorables...) qui se sont répercutés sur les résultats. Le but escompté n'a pas été atteint : les pluies enregistrées pendant l'opération ont été en général faibles et ne pouvaient pas provoquer un fort ruissellement devant entraîner le remplissage des barrages. Cependant nous ne pouvons pas ignorer les conséquences agricoles de l'opération. Les pluies ont été profitables aux cultures car les quelques jours de pluie ont complété l'arrêt précoce des précipitations qui aurait pu porter un coup dur sur la production.

De nombreux projets d'irrigation furent réalisés : production de canne à sucre à Banfora, cultures maraîchères à Loumbila et à Boulbi, riziculture à Louda, Boulbi et à la Vallée du Kou. Pour la riziculture des techniciens chinois sont restés quelques saisons

¹ Centre météorologique de Ouagadougou : opération pluies provoquées à Ouagadougou. 1974.

sur le terrain, enseignant les techniques de riziculture aux paysans. Une baisse de rendements à quelquefois été observée à leur départ, mais la riziculture a finalement réussi dans les 3 régions et est appelée à se développer grâce à la demande croissante des villes⁽²⁾.

Le regroupement des paysans en coopératives est de plus en plus encouragé par l'Etat car elles permettent une meilleure organisation de la production et l'amélioration de la productivité. Depuis quelques années les paysans des coopératives sont associés dans les travaux de préparation des périmètres irrigués. Ces derniers ont alors pris conscience de leur devoir et entretiennent les ouvrages pour leur propre intérêt (obtention de revenus) mais cela profite énormément aux citadins.

Dans les politiques céréalieres du Burkina, nous pouvons noter également : les projets visant à associer l'élevage aux cultures à cause de la forme des apports que l'un peut tirer de l'autre et vice versa. Ainsi, les exploitations agricoles doivent utiliser la traction animale et la fumure organique pour l'intensification de la production végétale. De même, les sous-produits agricoles seront utilisés au maximum dans l'alimentation du bétail, les parcelles de jachère pourront être utilisées pour développer les cultures fourragères ce qui permettra en plus de l'alimentation du bétail de régénérer les sols.

Des centres polyvalents (recherche agronomique, expérimentation, vulgarisation...) sont créés : Farakoba, Matourkou pour former des agriculteurs, des encadreurs du monde rural et pour étudier les espèces de plantes favorables à notre climat (sélectionner et améliorer ces variétés) afin de fournir à nos paysans des semences à haut rendement. Malheureusement à l'exception des semences de coton qui sont acceptées par les producteurs, les producteurs de céréales continuent à utiliser les variétés locales.

L'usage des semences améliorées est quasiment nul (1 % des semences).

² OUEDRAOGO M.M. : 1974, l'approvisionnement de Ouagadougou en produits vivriers en eau et en bois. Bordeaux. 359 P.

Des techniques nouvelles de production sont expérimentées dans le Nord du pays (construction de diguettes anti-érosives, semis en pockets).

En dernière analyse, nous avons constaté que les différents projets mis en oeuvre connaissent des résultats plus ou moins satisfaisants. Ainsi, dans le domaine de l'irrigation et de la construction des barrages où la sécheresse de 1972-1973 a stimulé l'effort d'investissement, on constate de nombreuses insuffisances : mauvaise gestion, erreurs techniques de conception, manque d'intérêt de la part des paysans. Par la suite, beaucoup d'installations sont mal entretenues, des investissements nouveaux consistent à remettre en état des installations anciennes car la construction d'un barrage demande des millions de francs.

Dans la Vallée du Kou un mauvais drainage et les insuffisances de la maintenance ont réduit les rendements de riz et les superficies cultivées ont diminué d'un quart.

D'autres projets semblent cependant réussir comme celui de Banfora, qui bénéficie de conditions naturelles favorables et d'une bonne gestion, et les petits projets sur financement privé pour produire des légumes au Nord de Ouagadougou.

L'évaporation (2/3 des pertes en eaux) considérée comme facteur limitatif pour l'alimentation en eau des hommes, du bétail et des plantes est incontestable. Ainsi, en plus des programmes de reboisement autour des cours d'eau, l'O.P.P. s'avère indispensable pour lutter contre l'évaporation. L'opération en dépit des problèmes rencontrés, aurait pu être envisagée dans les années qui ont suivi et dans plusieurs régions du pays. Malheureusement son coût excessif (24.424.000 F CFA pour environ 3 pluies déclenchées) a fait que d'autres opérations n'ont plus eu lieu.

L'association de l'agriculture et l'élevage connaît des résultats insuffisants compte tenu de la coopération partielle entre éleveurs et agriculteurs.

Les services d'expérimentation et de vulgarisation se heurtent à la réticence des paysans à utiliser les nouvelles variétés de semences.

Les cultures irriguées viennent donc compléter celles pratiquées sous pluies. Les eaux du réseau hydrographiques sont capturées pour permettre ces cultures irriguées. Le réseau hydrographique est assez important. Il est constitué essentiellement des bassins des grands cours d'eau et des lacs. Il y a trois principaux bassins pluviaux : l'ex bassin des voltas qui regroupe le Mouhoun, le Nakambé et le Nazinon ; le bassin de la Comoé et celui du Niger. Il faut noter que les cours d'eau subissent l'influence négative de l'irrégularité des pluies et de l'évaporation. Ainsi le niveau d'eau régresse et certains fleuves (Nakambé) tarissent à certains endroits de leur lit en saison sèche. L'évaporation due aux fortes insolation est intense partout au Burkina. Ainsi, en certaines saisons, l'alimentation en eau des animaux et des hommes posent des problèmes dramatiques et la culture irriguée est envisagée avec prudence.

2 - Les conditions pédologiques

Les sols du Burkina sont généralement pauvres, peu fertiles et fragiles. Sur 274.000 km², 90.000 km² sont cultivés. Sur les 90.000 km², 30.000 km² sont de mauvaises terres.

Cependant la gamme des sols est variée. Les sols les plus représentatifs sont :

- Les sols ferrugineux tropicaux peu lessivés ou lessivés sur matériaux sableux, sablo-argileux ou argilo-sableux. Ils couvrent la moitié du pays. Ce sont des sols surtout caractérisés par une carence en éléments minéraux (phosphate, azote, potassium...). Cette pauvreté entrave le développement agricole. On peut cependant y remédier par l'utilisation des engrais chimiques et des matières organiques.

- Les sols peu évolués, d'érosion sur matériau gravillonnaire. Ils sont issus du démantèlement des cuirasses ferrugineuses. Ils se localisent surtout dans le centre et à l'Est. Ces sols se caractérisent par une faible réserve en eau, une pauvreté en éléments nutritifs. Ils constituent des terrains de parcours pour le bétail.

- Les sols hydromorphes minéraux des axes de drainage. Ils sont caractérisés par un excès d'eau temporaire. Compacts et imperméables, ils sont parfois défavorables à l'agriculture. On y cultive du sorgho et du riz.

- Les sols bruns bien oxygénés, riches en éléments minéraux, végétaux (sols eutrophes). Ce sont les meilleurs sols du pays, propres à la culture du sorgho, maïs, pomme de terre, manioc. On les rencontre au Sud-Ouest et à l'Est, mais leur étendue est réduite.

- Les sols halomorphes (qui contiennent du sel surtout du sodium) se développent dans le Nord et quelque peu au Sud. Il faut signaler que la présence de sodium, de potassium ou de sels solubles, la cohésion excessive, l'imperméabilité, interdisent toute culture au Nord du pays où la pluviométrie est insuffisante.

En fait, les sols se dégradent de jours en jours sous l'action combinée de l'homme et des facteurs climatiques. La coupe abusive du bois pour les besoins énergétiques de la population met le sol à nu. Cette nudité favorise le ruissellement et l'action des vents. Les couches fertiles sont alors emportées, laissant une cuirasse peu favorable à l'agriculture. L'évaporation due aux fortes températures réduit l'humidité du sol empêchant le développement normal de la végétation.

Au total les bonnes terres ne sont pas nombreuses. Cette pauvreté est aggravée par l'inadaptation de certaines techniques traditionnelles d'agriculture. Cependant, une exploitation rationnelle des bonnes terres qui existent permettra à l'agriculture burkinabè de satisfaire aux besoins alimentaires des populations.

II/ L'INFLUENCE DES FACTEURS HUMAINS

1 - La croissance de la population et son influence sur l'agriculture

Le Burkina Faso comptait au recensement de décembre 1985 une population résidente de 7.964.705 personnes. Cette population se caractérise par sa forte proportion de jeunes. Le taux de croissance est de 2,68 %. Cela constitue un avantage pour la mobilisation des ressources humaines pour la réalisation de l'objectif d'autosuffisance

alimentaire : en partant des évaluations de l'enquête démographique de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) on peut dire que présentement la population du Burkina devrait être de 9.125.714 en fin 1990 et que la population de Ouagadougou passerait de 441.514 habitants à 602.664 avec un taux de croissance de 7,3 % par an.

A la lumière de ces données, il est évident que la croissance rapide de la population surtout urbaine crée de nouveaux besoins en produits vivriers et des problèmes d'approvisionnement.

L'accroissement de la population rurale entraîne une augmentation de la main-d'oeuvre. Cependant, cette main-d'oeuvre se vide en faveur des villes et surtout Ouagadougou pour des raisons diverses. Ainsi la production des campagnes stagne ou régresse dans la majorité des cas.

La croissance rapide de la population multiplie les bouches à nourrir alors que la production céréalière demeure insuffisante. L'offre ne satisfaisant pas la demande, le pays se trouve obligé de se tourner vers l'extérieur pour une partie de son approvisionnement. Pour l'année 1985 le Burkina a importé 58.074,921 tonnes de riz pour un montant de 8.442.848.424 F CFA et 408.000 tonnes de mil pour 20.480.000 F CFA⁽³⁾. Le pays perd ainsi des devises qui auraient dues être insufflées dans d'autres secteurs de développement. L'accroissement rapide de la population entraîne également une forte pression sur les terres rurales.

L'augmentation de la population entraîne un morcellement des terres cultivées. Ainsi les surfaces individuelles cultivées se limitent souvent à 30 ares. L'augmentation des besoins en champs de culture entraîne le déboisement qui peut être dangereux pour l'évolution de la fertilité des sols.

2 - Répartition de la population

La population est l'une des richesses les plus importantes du Burkina-Faso. Dans ces conditions les travailleurs ne manquent pas, mais leur répartition est inégale.

³ CILSS : 1988 Plan céréalier du Burkina Faso phase I diagnostic - Bilan. 170 P.

Le centre du pays avec un tiers de l'espace géographique, abrite près de 60 % de la population. Cette concentration sur le centre du pays aux terres surexploitées fait baisser quelques fois les terres individuelles cultivées à une superficie de 30 ares. La densité y est de 50 à 100 habitants au km² contre une densité nationale de 29 habitants au km².

L'Est et l'Ouest avec plus de la moitié du territoire national accueillent seulement 34,6 % de la population. Dans ces régions la densité varie entre 12 et 23 habitants au km².

Le Nord ou zone sahélienne représente moins de 20 % du territoire et est occupé par une population nomade de moins de 6 % de la population totale.

Cette inégale répartition de la population entraîne une surexploitation des zones à forte densité. Dans ces conditions, les champs laissés en jachère n'ont plus le temps pour se reconstituer. On revient sur le même champ avant le délais de durée de la jachère.

Avec le cycle de sécheresse amorcé depuis les années 1970, on assiste à un déplacement des populations au Nord aux conditions climatiques très sévères vers les zones du Sud, Sud-Ouest... aux conditions climatiques plus clémentes et aux disponibilités plus grandes en terre. L'Etat organise également des déplacements de populations du centre vers des zones aménagées : Aménagement des Vallées des Voltas (AVV) en vue de décongestionner le plateau mossi.

Les conditions climatiques de ce plateau ne permettent pas aux paysans de produire en quantités suffisantes pour nourrir sa population sans cesse croissante. Cependant la mobilité de cette population constitue un facteur favorable à la politique de l'Etat en matière de transfert de population au profit des terres encore sous-exploitées.

Le mouvement migratoire de la population permet aussi des transferts monétaires importants et d'habitudes alimentaires en provenance des pays d'immigration (Ghana, Côte-d'Ivoire, Gabon). Dans l'ensemble l'agriculture et l'élevage constituent l'activité principale des Burkinabè. Ils occupent près de 82 % de la population active. Malgré ce pourcentage élevé d'agriculteurs, la production céréalière demeure insuffisante.

III/ LES MODES DE PRODUCTION

1 - La technologie agricole autochtone

Au Burkina les techniques utilisées se rapportent d'une manière générale à l'utilisation d'outils simples et de méthodes de mise en valeur et de conservation des sols archaïques.

a) Les outils de production

Outre les spécificités régionales, les instruments utilisés sont rudimentaires. Le défrichage se fait à la hachette et au coupe-coupe. Par contre, le désherbage et l'ameublissement se font à la houe. Ces instruments, exigeant du paysan des efforts intenses, ne pénètrent cependant le sol que de façon superficielle. Les récoltes et leur stockage sont soumis à des pertes importantes. La récolte est stockée dans des greniers en paille ou en banco. Le haricot par contre et le pois de terre sont débarrassés de leurs coques et conservés dans des canaris contenant de la cendre. Notons que les récoltes sont attaquées dans les greniers par de nombreux insectes, des prédateurs (souris, oiseaux, fourmis) et sont exposées à l'humidité. Cela occasionne des pertes importantes estimées à 15 % de la production par la direction générale de l'agriculture.

b) Les technique de production

Les techniques d'exploitation agricole sont également archaïques : l'agriculture itinérante avec jachère est associée à l'agriculture permanente. La préparation des champs s'effectue à l'approche de l'hivernage.

Les champs éloignés des concessions sont préparés par la méthode du brûlis. Après avoir abattu les arbres, les paysans les font brûler, puis cultivent pendant quelques années avant de pousser plus loin leur défrichage, afin de laisser à la végétation spontanée, le soin de refaire la fertilité du sol. En dehors des régions où la densité de population est relativement faible et les disponibilités de terres encore existantes (Sud, Sud-Est, et Sud-Ouest...) la possibilité de régénérer le sol par la jachère n'existe plus.

Les champs de case et de village bénéficient le fumure organique et de labours avant les semis. Cette fumure est effectuée

Planche n° I : Outillage traditionnel de culture



par épandage des ordures ménagères ou des déchets du petit bétail ou des boeufs que les éleveurs parquent pendant la saison sèche autour des puits des villages. Le sol ainsi apprêté reçoit les semis. Les semis associent plusieurs espèces en évitant les surcharges (mil, haricot...). Au cours des sarclages se font les démariages et les repiquages. Ces conditions culturelles archaïques faites à l'agriculture, ne permettent pas d'exploiter de grandes superficies. La technologie utilisée exige un investissement humain important, or c'est pendant la saison des pluies que se développent les maladies hydriques telles que "le vers de guinée", la bilharziose, les dysenteries amibiennes, le paludisme... qui réduisent beaucoup d'adultes à l'inactivité. Cela peut contribuer à baisser les rendements. De ce fait, la production ne permet pas aux paysans de dégager des surplus commercialisables pour ravitailler les centres urbains.

Quant à l'élevage, les techniques utilisées sont également archaïques. Dans la zone sahélienne, l'herbe, même sèche, devient rare à la fin de la saison sèche. Ainsi le baobab, le caïlcédrat... constituent à cette période, un fourrage de choix pour le bétail. Les éleveurs font recours au feuillage et aux fruits de ces arbres pour nourrir les animaux. Beaucoup d'arbres meurent à la suite des mutilations répétées. Le pâturage aérien détruit la végétation naturelle et expose ainsi le sol aux fortes insolation et à l'action du vent. Lorsque les pâturages font défaut de même que les points d'eau, les éleveurs se déplacent du Nord vers le Sud en saison sèche et remontent en saison pluvieuse : c'est le nomadisme. Cet élevage extensif ne permet pas d'avoir des rendements élevés. Cependant l'élevage constitue avec l'agriculture la principale ressource du pays. Cette production est surtout exportée vers les pays côtiers.

2 - Le transfert de technologie

Les méthodes culturelles traditionnelles étaient parfaitement adaptées aux conditions naturelles du Burkina Faso. L'objectif essentiel de l'agriculture était de satisfaire les besoins vivriers de la famille ; donc une agriculture de subsistance. Le paysan n'hésitait pas à défricher un nouveau terrain lorsque sa parcelle était épuisée. L'agriculture vivrière doit maintenant faire face non

seulement aux besoins des familles mais aussi à la demande croissante des marchés de consommation que représentent les villes en particulier Ouagadougou.

Pour ce fait, l'agriculteur a de plus en plus recours à des techniques de production plus modernes : l'attelage à partir des animaux de traction tels que le boeuf, l'âne, de la charrue et de la houe manga..., engrais minéraux, produits phytosanitaires, semences sélectionnées etc... qui peuvent entraîner une augmentation notable de la production. L'agriculture itinérante de subsistance doit maintenant se transformer en une agriculture intensive à haut niveau de rendement.

Ce nouveau matériel n'est pas sans inconvénients : la charrue effectue des labours profonds ce qui peut rendre certains champs incultes (les terres légères ne s'adaptant pas aux labours profonds).

Le paysan essaie également de rendre au sol sa fertilité par l'usage des fumures animales ou minérales et l'engrais vert. Les semis se font en lignes, les semences sont sélectionnées dans le but d'améliorer les rendements.

Quant à l'élevage, de nombreux moyens sont mis en oeuvre pour une intensification de la production. Ainsi il existe des secteurs naisseurs dont les vaches donnent un certain type de veaux des secteurs d'embouche. On y procède au dépistage des maladies des animaux et à la lutte contre les parasites responsables. Il en est de même de l'élevage de la volaille qui donne des pondeuses et des poulets de chair. En fait les nouvelles méthodes culturales entraînent de nombreuses modifications dans l'agriculture car tout système est sensible au changement.

L'usage anarchique de ce nouveau matériel préalablement conçu pour les milieux tempérés est parfois très dangereux sur les terres légères Burkinabè. Cependant une meilleure utilisation de ce matériel (charrue...) dans les périmètres rizicoles et une amélioration de la technologie traditionnelle permettra d'avoir de meilleurs rendements et partant amènera les paysans à dégager suffisamment des surplus pour satisfaire la demande urbaine.

3 - Aperçu statistique de la production

Les céréales constituent la base de l'alimentation du Burkina. Elles occupent la majeure partie des terres cultivables dans les proportions de 87 % pour le mil, sorgho, maïs et 2 % pour le riz soit un total de 89 % des terres cultivables. Aux céréales s'ajoutent d'autres cultures qui viennent en appoint à l'alimentation et procurent par la vente, des revenus monétaires. Ce sont les tubercules (igname, patate...), pois de terre, arachides, niébé etc.

L'agriculture pluviale Burkina est soumise comme nous l'avons vu aux aléas pluviométriques. Les mauvaises saisons peuvent engendrer des famines à l'échelle nationale. Cependant, certaines régions à pluviométrie suffisante ont des excédents vivriers. C'est le cas du Mouhoun, et des Hauts-bassins (Comoé, Houet). Le mil et sorgho sont cultivés sur toutes les terres par les paysans. Sa production est passée de 1.386.215 tonnes en 1985 à 1.757.754 en 1988. Celle du maïs est passée de 137.947 à 227.006 tonnes et le riz de 36.467 à 54.324, soit une production totale de 1.560.629 tonnes en 1985 et 2.039.084 en 1988 (conférez tableau II)

La production annuelle de ces principales céréales : mil, maïs, riz, sorgho pour la période 1980-1987 a été en moyenne de 1.350.000 tonnes sur près de 2.500.000 ha avec le niveau le plus bas en 1984 1.017.721 tonnes.

Ainsi le taux d'accroissement de la production est de 1 à 1,5 % tandis que celle de la population est de 2 à 3 %.

Dans ces conditions l'évolution de la production ne suit pas celle de la population. Cela pose un grave problème alimentaire au Burkina. En effet comme l'indique le tableau III, les années déficitaires l'emportent largement sur les années excédentaires.

La production du mil est très fluctuante. Celle du riz connaît les mêmes fluctuations. Les rendements pour le riz depuis 1964 restent inférieurs à 1000 kg/ha. La production moyenne est évaluée à 39.000 tonnes de riz paddy par an depuis 1971. Cette production représente 3 à 4 % du volume global des cultures céréalières. Cette denrée reste fortement consommée dans les centres urbains notamment Ouagadougou.

TABLEAU II : EVOLUTION DE LA PRODUCTION CEREAALIERE (EN TONNE)

CEREALES	ANNES	1984	1985	1986	1987	1988
MIL	S	612.810	1.016.944	1.100.955	1.146.755	1.254.519
	F	319.047	570.514	613.063	545.593	776.506
SORGHO	S	1.042.228	1.107.747	1.217.354	1.153.699	1.336.523
	F	587.774	815.701	928.462	691.263	981.248
MAIS	S	117.371	138.227	160.554	219.586	201.218
	F	81.146	137.947	155.225	146.933	227.006
RIZ	S	23.177	29.787	20.215	25.316	28.120
	F	29.754	36.467	22.308	49.564	54.324
TOTAL	S	1.795.586	2.292.715	2.499.078	2.545.356	2.820.380
	F	1.017.721	1.560.629	1.719.078	1.433.353	2.039.084

Source : Ministère de l'agriculture et de l'élevage

S = Surface (en ha)

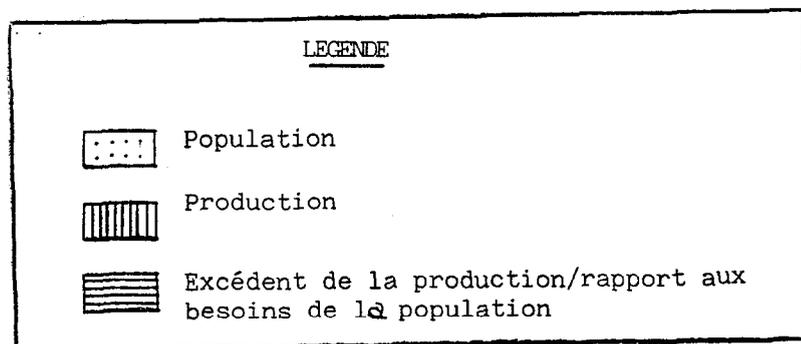
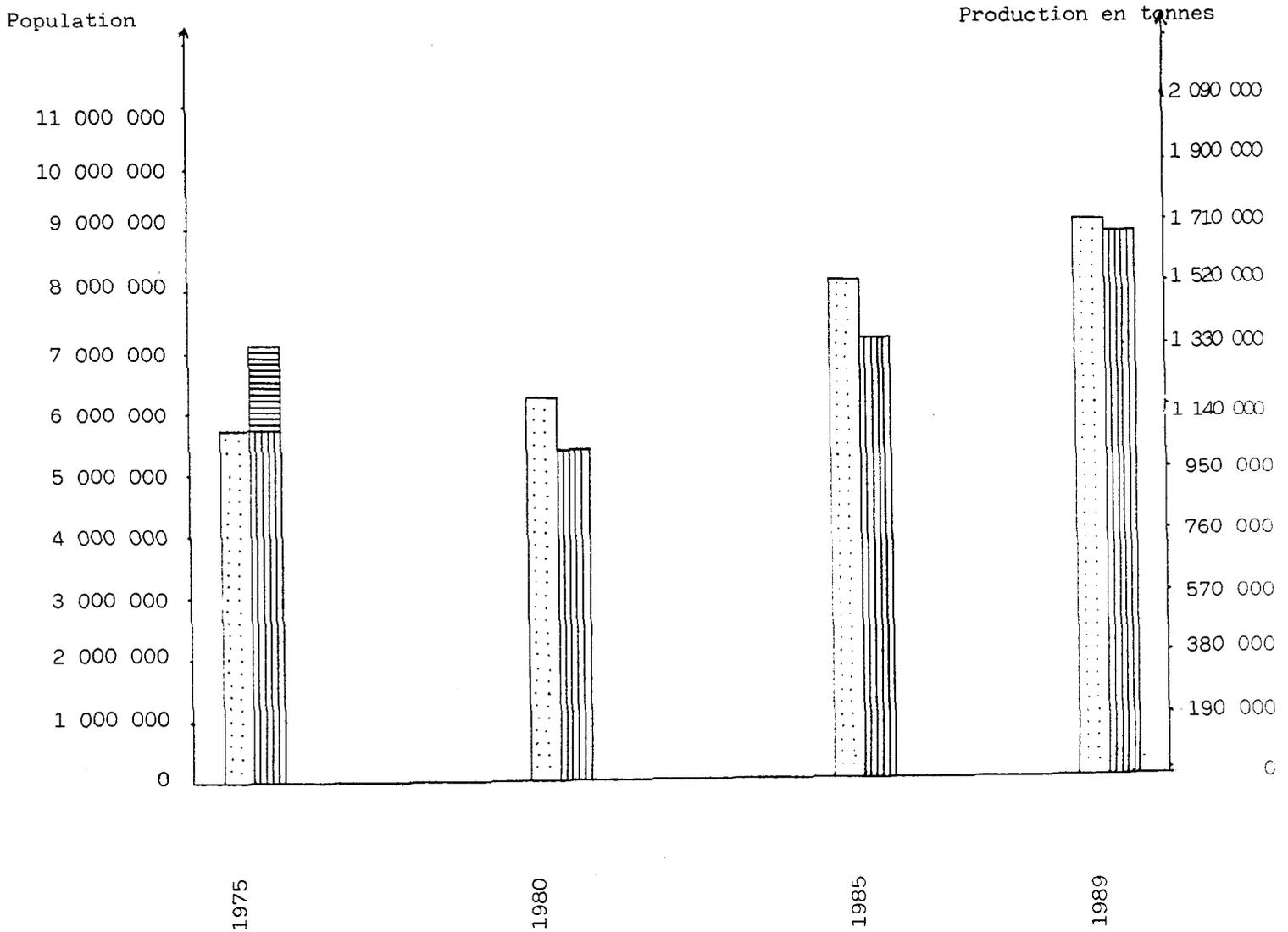
P = Production (en tonne)

TABLEAU III :EVOLUTION ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE NATIONALE

ANNEES	Population actualisée	Consommation Totale 190kg/ht	Production Brute en (tonne)	Production nette disponible en t.	Excédent ou déficit
1985	7.964.705	1.513.293	1.560.629	1.326.534	- 186.759
1986	8.189.000	1.555.910	1.719.078	1.461.216	- 94.694
1987	8.414.000	1.598.660	1.433.353	1.218.350	- 380.310
1988	8.645.000	1.642.550	2.039.084	1.733.221	+ 90.671
1989	8.939.132	1.698.435	1.951.671	1.658.920	- 39.515

Source : Ministère de l'agriculture et de l'élevage et INSD.

FIG. II : EVOLUTION DE LA POPULATION ET DE LA PRODUCTION NETTE DISPONIBLE DE 1975-1989



La graduation de la production est faite en tenant compte du niveau de consommation qui est de 190 kg/tête/an.

Source : Réalisé à partir des données du Ministère de l'Agriculture et de l'élevage et l'INSD.

L'évolution de la production de 1960 à 1987 est la suivante :

TABLEAU IV : EVOLUTION DE LA PRODUCTION CEREALIERE DE 1960 A 1987 EN %

ANNEES CEREALES	1960-1969 en %	1970-1979 en %	1980-1987	
			%	Tonne
Sorgho	59	56	53	714
Mil	29	33	35	482
Maïs	09	07	09	114
Paddy	03	04	03	43
TOTAL	100	100	100	1 353

Source : Plan céréalier du Burkina Faso.
Phase I : Diagnostic et bilan

Au regard de ce tableau (IV) nous constatons que la production de sorgho régresse régulièrement mais reste la céréale la plus produite avant le mil et le maïs qui sont destinés en premier lieu à l'auto-consommation. La progression du mil est irrégulière et nous pensons que cela est le résultat de l'adaptation des systèmes de cultures aux évolutions climatiques. Si le mil et le sorgho constituent la base de l'alimentation au Burkina les nombreux autres céréales restent très marginales dans la consommation : ce sont les légumes et tubercules tels que le fonio, l'igname, le fabirama, la patate, la pomme de terre...

Selon les données du ministère de l'agriculture et de l'élevage la production céréalière nette par habitant aurait évolué comme suit en kilogramme par habitant :

1980	___	126	1984	___	122
1981	___	149	1985	___	168
1982	___	135	1986	___	194
1983	___	123			

Ainsi les niveaux de production ont été variables mais dans la majorité des cas en-dessous des niveaux de consommation retenus par le ministère de l'agriculture et de l'élevage (190 kg par habitant et par an).

Les déficits céréaliers observés ont été comblés de façon croissante par les importations et les aides depuis 1980. Cela malgré des dispositions prises par les pouvoirs publics pour limiter le poids croissant des importations (interdiction en 1983 de l'importation de la farine de blé). Selon une étude menée par le CILSS en 1988 "plan céréalier du Burkina" nous trouvons les statistiques suivantes : Le volume des importations de céréales est passé de 77.000 tonnes en 1983 à 170.000 tonnes en 1984 et 190.000 tonnes en 1985 dont près de 100.000 tonnes de riz.

Le niveau des aides s'est maintenu dans une fourchette de 20 à 30.000 tonnes entre 1980 et 1985.

Le bilan qui vient d'être esquissé sur la situation alimentaire du Burkina à travers sa production est empreint d'une certaine morosité. Il montre que face à une croissance démographique élevée et une quasi-stagnation de la production céréalière (avec d'importantes fluctuations annuelles) le Burkina a été dans l'obligation de recourir de manière croissante aux importations de céréales et à l'aide alimentaire depuis 1970.

Il est vrai que les dernières campagnes 1985-1986 ; 1986-1987 et 1987-1988 ont entraîné une légère hausse de la production par rapport aux 20 dernières années avant ces campagnes. Cependant elles marquent aussi une difficulté de "gérer" les productions supplémentaires. Elles montrent aussi qu'il n'y a pas eu corrélativement de baisse dans les importations céréalières ; surtout celles du riz et du blé.

CHAPITRE II : LA POLITIQUE ALIMENTAIRE AU BURKINA FASO

La conjonction des conditions défavorables physiques et humaines met l'agriculture du Burkina Faso en déséquilibre avec la croissance démographique. Les zones rurales encore vouées à l'auto-consommation secrètent très peu de surplus pour l'approvisionnement des villes vivant à leurs crochets. L'insuffisance de l'offre de la production face à la demande urbaine engendre la spéculation céréalière et oblige les citoyens à importer des produits vivriers.

Face à cette situation, de nombreuses actions sont menées par les autorités nationales pour la sécurité alimentaire du pays.

I/ LA STRATEGIE D'APPROVISIONNEMENT ET DE SECURITE ALIMENTAIRE AU BURKINA

Pour nourrir les citoyens, des réseaux de drainage se sont développés exploitant les proches campagnes pour les produits périssables et s'étendant jusqu'au delà des frontières pour les céréales et les tubercules. Quotidiennement de multiples transporteurs ramènent vers les centres urbains, en particulier Ouagadougou les produits nécessaires à leur approvisionnement. Les réseaux de collecte relient les marchés urbains aux marchés ruraux pour le drainage systématique des produits vivriers commercialisés. D'après des enquêtes des SEDES, ces circuits de commercialisation sont alimentés non seulement par les produits locaux vivriers (petit mil, sorgho, haricot) mais aussi par des produits locaux de rente (coton, arachide, sésame, amandes de karité) et des produits industriels importés ou de fabrication burkinabè.

Les statistiques montrent que 70 % des mil et sorgho commercialisés dans les proches campagnes sont absorbés par Ouagadougou ainsi que 90 % du riz commercialisé.

Ouagadougou, Dano, Gaoua, Orodara dans l'Ouest du pays ainsi que Guélwongo au Sud (à la frontière avec le Ghana) constituent des marchés importants pour l'approvisionnement urbain en produits vivriers. Les sources d'approvisionnement se situent alors à 3 niveaux :

- la production locale
- les importations
- les aides.

1 - La production locale

Le Burkina est un pays essentiellement rural. Son taux d'urbanisation se situe autour de 13 % avec en contrepartie 87 % de sa population vivant en milieu rural. Malgré cette prépondérance de ruraux, les surplus de production drainés vers les villes n'arrivent pas à satisfaire les besoins urbains. Face aux risques encourus et aussi parce que des années de sécheresse avaient fragilisé la situation alimentaire du pays, un office national de commercialisation des céréales (OFNACER) fut créé en janvier 1971. Il est chargé :

- de parer aux déficits céréaliers régionaux
- de faciliter la jonction entre deux récoltes
- d'assurer la stabilité des prix (par une politique de régulation des prix aux consommateurs et encourager la production par une politique rémunératrice aux producteurs)
- de constituer un stock national de sécurité.

L'OFNACER collecte les céréales locales par le biais de divers intermédiaires que nous développerons au II du chapitre IV. Il faut noter que l'OFNACER rencontre de nombreuses difficultés dans son fonctionnement, l'empêchant ainsi d'atteindre ses objectifs.

Comme nous l'avons signalé, l'approvisionnement de l'office est fondé principalement sur les intermédiaires. De ce fait on se demande comment ce dernier peut stabiliser les prix d'achats si son intervention sur le marché n'est pas direct.

L'OFNACER essaie au mieux de protéger le consommateur contre les fluctuations excessives des prix des céréales. Cependant, l'inorganisation du marché limite beaucoup l'action de l'office qui trouve en face de lui une multitude de petits commerçants intégrés au milieu paysan et connaissant mieux les circuits de commercialisation. L'office n'arrive donc pas à collecter le maximum de céréales face à la concurrence de ces commerçants privés et leur ingéniosité. De ce fait, créé pour stocker les céréales nationales, l'OFNACER s'est rapidement transformé en silo à grain étrangers, reçu par le canal de

l'aide alimentaire (60 % des céréales de l'OFNACER sont étrangers). En réalité l'OFNACER n'a pas les moyens de sa politique et cette situation l'oblige alors à s'occuper de l'aide alimentaire toujours croissante comme nous l'indique le tableau suivant :

On s'aperçoit à partir de l'analyse de ce tableau que les quantités de céréales gérées par l'OFNACER se sont constituées en majorité par l'aide alimentaire comme nous l'avons signalé plus haut. Toutes les céréales collectées dans les différents centres du pays sont enregistrées par le centre national de stockage et d'approvisionnement de Ouagadougou (CNSAO).

Quant aux produits importés ou reçus par le canal de l'aide, ils transitent également par les entrepôts de Ouagadougou avant d'être ventilés sur l'ensemble du territoire. Ces centres de stockages paraissent suffisants au regard des disponibilités sur l'ensemble du territoire. Cependant ils connaissent chaque année des périodes d'engorgement en raison des arrivages groupés d'aide. Cette situation se traduit par des pertes importantes par suite de difficultés de manipulation et de conditions de stockage.

L'examen des capacités de stockage de l'OFNACER montre qu'il pratique une politique visant à faire de Ouagadougou un grenier national susceptible d'intervenir pour résoudre tout problème d'approvisionnement qui se poserait en tout endroit du territoire.

Nos contacts avec l'organisme nous ont révélé également que ce dernier fonctionne très mal : les ventes se faisant souvent à perte pour amener les commerçants privés à réviser leur prix. Inadapté et mal géré, l'OFNACER connaissait en 1985 un déficit de 1,5 milliards. L'importance de l'aide gérée par l'OFNACER nous montre l'ampleur de la dépendance des villes du Burkina vis-à-vis de l'étranger.

2 - Les importations commerciales

Au début des années 1960, le Burkina Faso était parvenu pour l'essentiel à l'autosuffisance céréalière, n'important que 12.000 tonnes de céréales chaque année de 1961 à 1965, principalement sous forme de blé. Au début des années 1980, les importations de céréales étaient huit fois plus importantes, atteignant en moyenne 91.000

TABLEAU V : RECAPITULATIF DES COLLECTES DE CEREALES ET AIDES ALIMENTAIRES (OFNACER)

ANNEES	1981/82	1982/83	1983/84	1984/85	1985/8	1986/87	1987/88	TOTAL
Collecte OFNACER en tonnes	28647	24737	5851	38810	39808	2139	2364,3	142356,3
Aide alimentaire en tonnes	20355	30132	37400	73400	4200	4500	3400	173387
TOTAL	49002	54869	43251	112210	44008	6639	5764,3	315743,3

Source : OFNACER

tonnes par an de 1978 à 1982⁽⁴⁾. Une analyse de cette fluctuation des importations mérite d'être examinée en détail.

Après un accroissement régulier dans les années 1960, les importations de céréales se sont "gonflées" en 1973-1974. Les importations commerciales ont atteint un palier d'environ 60.000 tonnes vers 1975⁽⁵⁾. La moitié de ces importations se compose de blé pour approvisionner les grands moulins burkinabè (GMB) qui fournissent de la farine aux boulangers des centres urbains.

Le riz en grains décortiqués constitue l'autre partie des importations commerciales de céréales. Ces importations n'étant pas en équilibre avec les exportations du pays on assiste à une détérioration continue de la balance commerciale. Ce déficit avait doublé entre 1979 et 1982 (de 47 à 95 milliards de francs CFA)⁽⁶⁾. Le nouveau gouvernement prit alors des mesures pour réduire les importations.

Déjà à partir de 1983, l'importation de la farine de blé fut interdite et l'importation de blé devint un monopole confié aux grands moulins. Cependant, les GMB peuvent en cas de pénurie de farine demander une autorisation spéciale et charger des commerçants privés de l'importation.

En 1985, l'importation du riz qui était jusqu'alors libre et entre les mains d'importateurs privés, devint le monopole de l'Etat et l'exécution fut confiée à la C.G.P.

Malgré toutes les mesures restrictives, on constate une montée en flèche des importations de céréales de toutes origines entre 1983 et 1984 (conférez tableau VI).

Cependant, la possibilité d'une famine en 1983/1984 a amené le gouvernement non seulement à demander un programme d'aide, mais à lancer parallèlement des commandes massives pour l'importation de céréales. C'est ainsi que le volume des importations est passé de 77.000 tonnes en 1983 à 172.000 tonnes en 1984 et à 190.000 tonnes en

⁴ Club du sahel : mars 1986, Reforme de la politique céréalière dans le sahel. Le Burkina Faso. 133 P.

⁵ Club du sahel : mars 1986, Reforme de la politique céréalière dans le sahel. Le Burkina Faso. 133 P.

⁶ CILSS : 1988, plan céréalier du Burkina Faso phase I : diagnostic - bilan - 170 P.

TABLEAU VI : IMPORTATIONS COMMERCIALES DE CEREALES

PRODUITS	1980		1981		1982		1983		1984		1985		1986 (9 mois)	
	tonnes	000 F CFA	tonnes	000 F CFA	tonnes	000 F CFA	tonnes	000 F CFA						
Blé dur							136	15.583	1.368	137.008	38		27	7
Blé tendre	8.076	573.513	20.098	1.570.366	21.831	1.906.401	18.470	1.722.724	19.385	1.928.417	29.821	1.624.269	22.218	2.194.271
Riz 1)	25.104	2.020.259	11.521	1.126.857	32.499	3.534.941	37.720	4.603.892	105.236	10.627.346	94.916	12.912.562	16.798	2.330.566
Mais	0	25	666	28.750	1.147	101.974	6.746	241.047	22.472	1.450.019	37.240	2.277.836	13.469	1.717.403
Sorgho	10.514	350.211	6.904	707.212	2.996	194.529	1.904	249.948	6.684	867.901	18.341	157.156		
Mil			16	433	0	0	25	1.259	114	16.951	408	20.480	141	3.450
SOUS-TOTAL GRAINS	43.694	2.944.008	39.205	3.433.618	58.473	5.737.845	65.002	6.834.452	155.259	15.027.641	180.764	16.992.303	52.653	6.245.698
Autres prod. cérééal.:														
farine de froment	13.406	886.896	1.566	128.197	4.870	564.975	11	690	217	27.258	8	372	258	27.716
farine de mil	93	3.030							0	13	1	72	1	30
farine de maïs	715	191.622	7.112	855.659	1.692	218.255	4.632	629.690	8.300	1.307.935	1.344	175.508	621	47.064
autres farines cér.	13	832	0	5	0	1.581	49	6.004						
semoules de froment	873	89.318	938	118.047	761	103.297	728	110.793	902	149.173	1.041	185.782	1.249	211.127
semoules de maïs	0	129	1	328	0	11	0	68	500	61.993	553	77.375	400	44.742
grains de froment	0	59	2	520	1	320	1	453	0	106	1	263	0	89
autres farines			1	24	0	13	1	256			0	89	1	770
perles d'orge	2	835					2	991			3	1.537	0	30
malt même torréfié	7.375	711.552	9.393	1.040.315	8.117	1.206.554	7.226	1.119.772	7.245	1.219.531	6.598	1.182.154	3.850	582.187
autres	1	30	0		0	14	0	0			68	3.772		
TOTAL	66.173	4.828.311	58.218	5.576.713	73.915	7.832.865	77.651	8.703.169	172.424	17.793.651	190.381	18.619.227	59.033	7.159.452

Source : Ministère du Commerce, Listings Douniers

Planche II : Stock de riz importé dans une boutique à Sanghar-yaré



1985 dont presque 100.000 tonnes de riz. La facture des importations est passée de 8,7 milliards de francs CFA en 1983 à plus de 18 milliards en 1985. Une partie de ces commandes est arrivée tardivement en 1985 ainsi que certaines aides, à un moment où la pénurie était déjà, grâce à la bonne récolte de 1985/1986 un phénomène du passé.

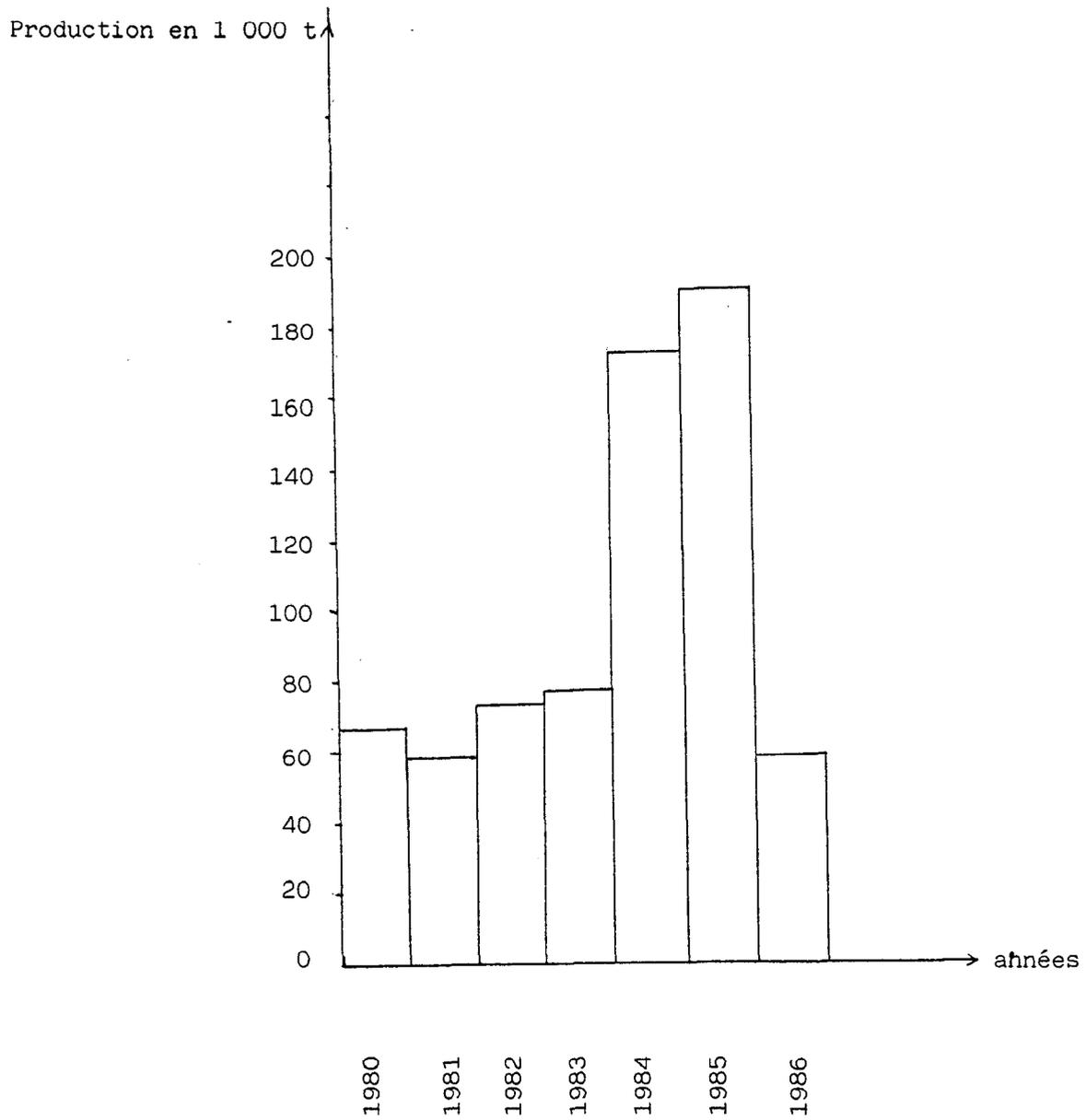
Gravitant autour de 20.000 tonnes avant 1984, les importations de blé se situent maintenant à environ 30.000 tonnes. Les importations de riz sont passées de 37.000 tonnes en 1983 à plus de 100.000 tonnes en 1984 dont presque autant en 1985. La C.G.P. à elle seule avait importé près de 60.000 tonnes en 1985 dont elle n'a pu vendre que la moitié (30.000 tonnes) dans la même année ; raison pour laquelle les importations officielles en 1986 n'ont atteint que 15 000 tonnes (conférez tableau VII). Il faut noter que les céréales locales en 1986 et 1987 étaient toujours disponibles sur les marchés à des prix bien inférieurs en comparaison avec les années précédentes ce qui devait inciter à la consommation des céréales locales.

L'histogramme (Fig. n° III) ci-contre nous montre qu'au Burkina, les importations commerciales ont évolué en dents de scie.

La quantité des importations, de 66.173 tonnes en 1980 a légèrement diminué en 1981 (58.218 tonnes). Par la suite, ces importations ont connu un accroissement régulier avec une montée en flèche de 1984 (172.424 tonnes) à 1985 (190.381 tonnes) ; parce que la sécheresse de 1983-1984 s'est répercutée sur la production nationale.

En 1986 ces importations ont baissé ; la production agricole 1985 s'étant améliorée par rapport aux années précédentes. Ainsi l'importation des céréales essentielles a fléchi, entraînant par la même occasion une baisse des importations alimentaires.

FIG. III : EVOLUTION DES IMPORTATIONS COMMERCIALES DE PRODUITS CEREALIERES AU BURKINA DE 1980 à 1986



Source : Réalisée à partir des données du ministère du Commerce : listings douaniers

TABLEAU VII : RIZ IMPORTE DE 1984 A 1988 PAR LA C.G.P.

ANNES	Quantité commandée (tonne)	Quantité reçue	Prix de revient (1tonne)	Prix de revient total
1984	23935,398	23627,384	149914	3.542.070.117
1985	59600	58074,921	145378	8.442.848.424
1986	15110,450	14522,227	119963	1.742.136.617
1987	32633,676	31796,952	106694	3.392.566.359
1988	80019,774	78623,712	134437	10.569.959.728

Source : Caisse Générale de Péréquation

Quant aux importations des autres produits alimentaires, elles demeurent faibles par rapport à celles céréalières. Les tableaux en annexe (tableau XV et XVI) nous donnent de plus amples informations sur ces importations. En définitive, les produits vivriers importés sont très peu introduits dans les circuits ruraux. Ils approvisionnent généralement les marchés des villes du Burkina. Tout cela nous montre que la dépendance alimentaire urbaine ne fait donc que s'accroître.

3 - L'aide alimentaire

Au fil des ans, la conjonction de conditions défavorables intérieures, internationales et surtout écologiques a fini par empêcher l'agriculture de la sous région de marcher de pair avec la croissance démographique. Face aux déficits céréaliers devenus structurels, les autorités ont pris conscience de l'état de dépendance dans lequel le pays se trouve. Annuellement, à la fin de chaque campagne agricole, on établit le bilan céréalier alimentaire du pays afin de décider des mesures d'urgence à prendre en vue d'assurer la satisfaction des besoins de la population.

Ce bilan, dans la majeure partie des cas est déficitaire et débouche généralement sur des appels à la solidarité internationale. Ainsi la dépendance alimentaire du Burkina s'est accrue, faisant de l'aide alimentaire internationale un appoint indispensable pour certaines années.

En fait, l'aide alimentaire est un élément permanent depuis 1971/1972 ; donc antérieure à la grande sécheresse de 1973/1974. Insignifiant au début des années 1970, l'aide est arrivée en grandes quantités dans le pays en 1973/1974. Elle a diminué ensuite en 1976/1977 pour remonter en flèche dans les années 1980 à la suite des mauvaises récoltes 1983-1984, comme l'indiquent les tableaux VIII et IX.

Les courbes (Fig. n° IV et V) ci-contre nous donnent une nette vision de l'évolution des aides consignées dans les tableaux VIII et IX. En octobre 1984 le gouvernement Burkinabè lançait un appel aux différentes sources d'aide internationale pour un secours alimentaire. Malgré les promesses immédiates, les livraisons ne commencèrent à arriver dans le pays qu'entre mai et août 1985. Ce qui explique l'importance du volume de l'aide en 1985, 127.700 tonnes.

Ainsi l'OFNACER a reçu jusqu'au 30 septembre 1985 une quantité de 97.989 tonnes dont 36.859 tonnes destinées à la distribution gratuite et 53.725 tonnes destinées à la vente. Compte tenu de cette arrivée tardive de l'aide alimentaire et à cause d'une politique des prix non adaptée à la réalité, il était impossible en 1985/1986 de réduire les stocks avant la nouvelle récolte qui était considérée comme assez bonne. L'OFNACER avait ainsi des difficultés pour assurer la protection des stocks (souvent arrivés déjà dans un état d'infestation) et de libérer les magasins pour le stockage de la nouvelle récolte de la campagne 1985/1986. Le marché en 1986 était donc toujours congestionné et déprimé mais favorable au consommateur jusqu'en 1987.

Ainsi pour 1986 et 1987 le gouvernement Burkinabè a donc adopté une politique de suspension de toute aide et importation de céréales à l'exception du riz et du blé.

L'aide alimentaire se compose essentiellement de farine de maïs et de céréales secondaires et les principaux donateurs demeurent les Etats-Unis d'Amérique.

Bien que l'aide alimentaire contribue au développement économique et social de notre pays, elle comporte des conséquences plus ou moins négatives qu'on ne peut ignorer.

TABLEAU VIII : AIDES CEREALIERES DESTINEES AU BURKINA (EN 1000 TONNES)

ANNEES	76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	81/82	82/83	83/84	84/85	85/86	86/87	87/88
Céréales	22.0	50.5	49.1	36.5	51.1	80.9	45.4	57.3	127.7	116.4	22.2	38.2
Blé	3.6	0.3	6.9	1.7	0.8	10.2	10.5	4.1	4.6	-	0.4	2.3
Riz	0.1	4.6	2.1	4.2	6.4	2.2	3.1	4.1	12.7	24.1	4.6	5.0
Céréales secondaires	18.3	45.6	40.0	30.6	43.9	68.5	31.8	49.0	110.3	92.2	17.3	30.9

Source : Organisation des nations unis pour l'alimentation et l'agriculture : 1989 "l'aide alimentaire en chiffre " volume 7/2.

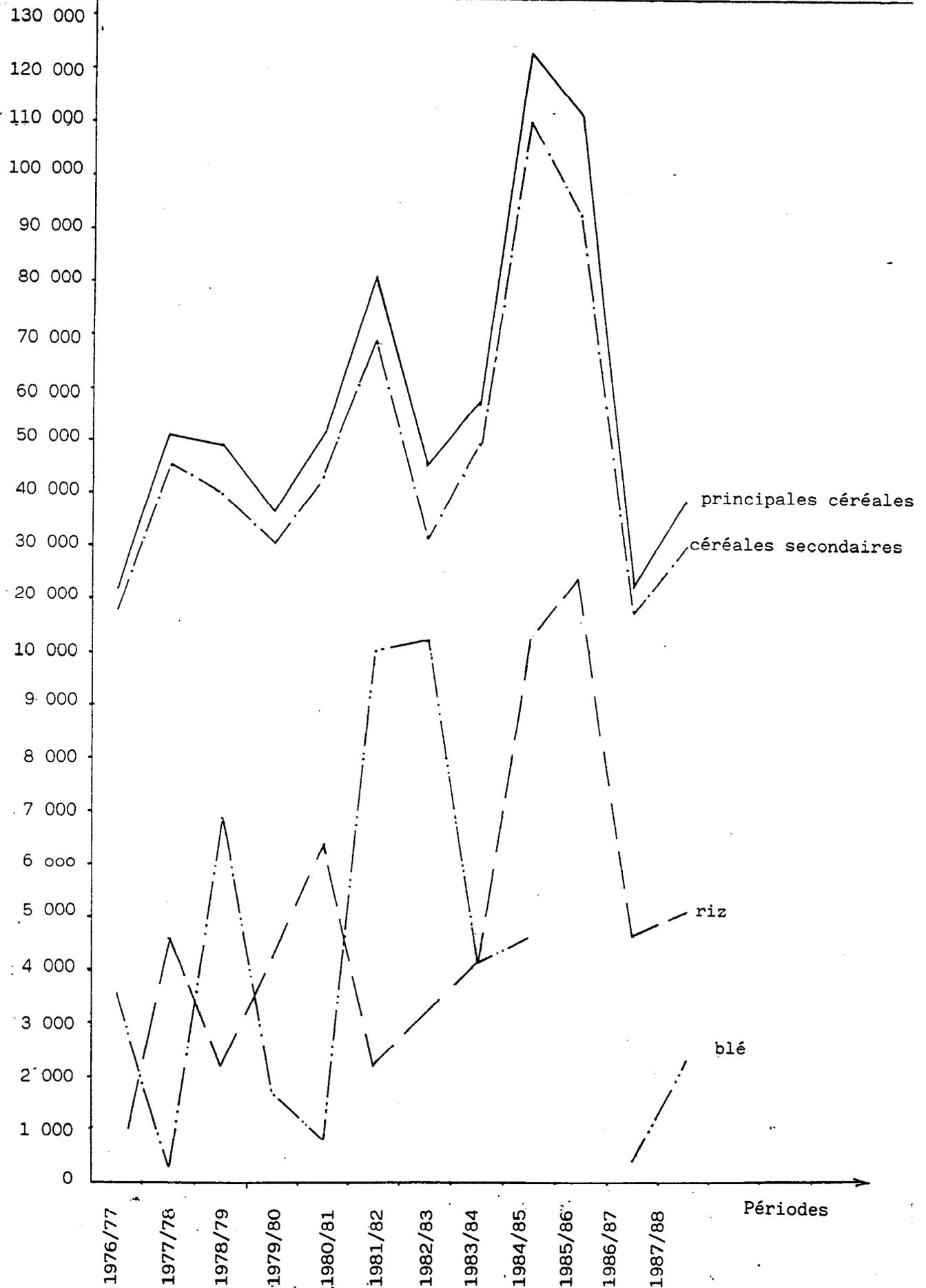
TABLEAU IX : AIDES EN D'AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES AU BURKINA (EN TONNES)

ANNEES	78/79	79/80	80/81	81/82	82/83	83/84	84/85	85/86	86/87	87/88
Lait écrémé en poudre	8211	5929	11215	2863	5109	5996	6184	6527	5395	2928
Autres produits laitiers	6	5	5	3	29	24	64	49	30	29
Total produits laitiers	8217	5934	11220	2866	5148	6020	6248	6576	5425	2957
Huile végétale	2902	2174	5519	2967	2928	5831	8155	4272	2627	1870
Beurre fondu liquide	750	-	350	-	-	13	-	-	-	-
Total corps gras	3652	2174	5869	2967	2928	5844	8155	4272	2627	1870

Source : Organisation des nations pour l'alimentation et l'agriculture : 1989 "l'aide alimentaire en chiffre" volume 7/2

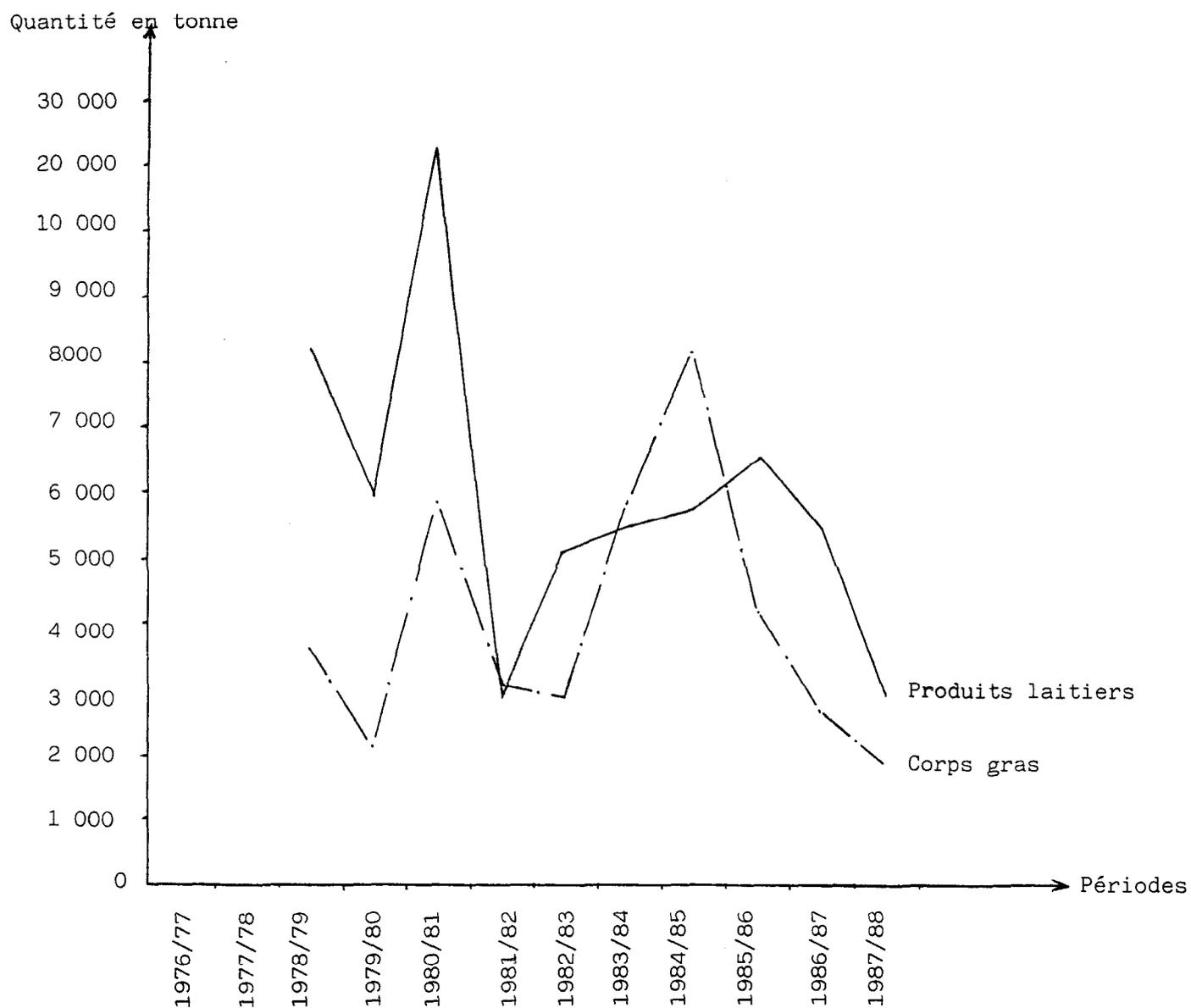
Quantité en tonne

FIG. IV : EVOLUTION DES AIDES CEREALIERES AU BURKINA DE 1976 à 1988



Source : Réalisée à partir des données de l'ONU

FIG. V : EVOLUTION DES AIDES EN PRODUITS LAITIERS
ET CORPS GRAS AU BURKINA FASO DE 1978-1988



Source : Réalisée à partir des données de l'ONU

En effet, gratuite à l'origine, l'aide arrive maintenant à un prix plus ou moins élevé au niveau du bénéficiaire (surévaluation des coûts) selon qu'elle est distribuée ou vendue, elle exerce une influence sur la production locale et perturbe le marché de céréales compte tenu des arrivages souvent tardifs. La nature des produits, non adaptée aux besoins et aux habitudes alimentaires entraîne des changements dans la consommation quotidienne des populations.

Cependant l'aide alimentaire est actuellement encore indispensable pour combler le déficit céréalier. Une meilleure programmation devrait contribuer à une plus grande efficacité des interventions, sans pour autant avoir des effets négatifs sur le marché céréalier.

L'aide alimentaire ne doit pas non plus, par sa permanence et sa gratuité pousser les producteurs à l'abandon d'une agriculture toujours plus productive.

II/ LA STRATEGIE AGRICOLE

La situation préoccupante de l'agriculture a conduit les autorités nationales à élaborer une stratégie agricole, visant à atteindre l'autosuffisance et la sécurité alimentaires du Burkina et favoriser l'équilibre de la balance commerciale.

Pour atteindre ces objectifs stratégiques, des zones ont été aménagées pour des cultures irriguées (ce sont les aménagements hydro-agricoles), suivis d'un encadrement du monde rural.

1 - Les aménagements hydro-agricoles

Au Burkina-Faso, c'est plus la mauvaise répartition dans le temps et dans l'espace des précipitations qui est responsable des mauvaises récoltes que les hauteurs d'eau tombée. Les cultures irriguées sont protégées contre les aléas climatiques. Les aménagements hydro-agricoles consistent en une utilisation optimale des ressources en eau (eau souterraine et eau de surface) à des fins d'intensification et d'accroissement de la production agricole.

L'agriculture irriguée est apparue comme un système de production sûr, pour compenser les déficits de production des cultures pluviales et garantir l'autosuffisance alimentaire.

Au départ, l'aménagement hydro-agricole avait pour rôle de satisfaire les besoins des citadins en riz. Aujourd'hui, ce rôle a évolué : l'irrigation constitue le principal moyen de production maraîchère (fruits et légumes) et de canne à sucre. Elle fournit à l'exportation des asperges, des mangues, du haricot vert... L'irrigation a permis ainsi d'améliorer la balance commerciale par la réduction des importations du riz, du sucre et par les exportations de produits maraîchers.

L'irrigation représente aujourd'hui, plus de 60 % de la production nationale en riz. Cependant cette production ne couvre pas la demande urbaine en très forte expansion (la consommation moyenne annuelle de riz par tête, de 4 kg en 1961 est passée à 12,3 kg en 1986 pour l'ensemble du pays⁽⁷⁾).

La recherche agronomique a permis de produire sous irriguer avec des rendements satisfaisants des produits tels que le sorgho et le maïs (4 tonnes à l'hectare) contre 500 à 600 kg à l'hectare en culture pluviale. Cependant, l'apport en céréales reste faible sur les parcelles irriguées car les cultures pratiquées sont généralement maraîchères et fruitières.

Avec le maraîchage, l'agriculture irriguée a contribué à élever le revenu monétaire des paysans et partant, leur pouvoir d'achat.

Une étude du CILSS (mai 1987) nous montre que le potentiel des terres aménageables est évalué à près de 160.000 ha. Ces terres sont essentiellement localisées le long des principaux cours d'eau (Mouhoun, Nakambé...) (tableau X). On évalue à près de 13.850 ha les superficies aménagées au Burkina de 1960 à 1986 répartie comme l'indique le tableau XI.

⁷ CILSS : mai 1987, Développement des cultures irriguées au Burkina Faso. Tome I.

TABLEAU X : LE POTENTIEL DES TERRES AMENAGEABLES

1 - Vallées des fleuves :	
Mouhoun _____	35.000 ha
Nakambé _____	37.000 ha
Nazino _____	10.000 ha
Comoé Yano _____	14.000 ha
2 - Les plaines du Sud-Ouest	22.500 ha
3 - Les petits barrages	15.500 ha
4 - Les bas-fonds	21.000 ha
	<hr/>
Total :	160.000 ha

**TABLEAU XI : REPARTITION DES CULTURES IRRIGUEES SUIVANT LES
DIFFERENTES CULTURES**

Riz _____	8.810 ha
Canne à sucre _____	3.900 ha
Autres céréales _____	570 ha
Maraîchage _____	440 ha
Fruit _____	130 ha
	<hr/>
Total :	13.850 ha

L'irrigation connaît de nos jours un développement sans précédent : rien que pour l'année 1987, 800 ha ont été aménagés à la vallée du Sourou et sur la plaine de Douna. Ceci montre l'importance des aménagements dans la politique agricole de notre pays. Cependant, de nombreuses difficultés contribuent à freiner le développement de l'irrigation. Le problème financier s'avère être le principal obstacle : les autorités investissent énormément pour la construction de petites retenues d'eau à travers tout le territoire et pour la réfection des anciennes retenues d'eau car la maîtrise de l'eau est un préalable au développement des cultures irriguées. Compte tenu de la faiblesse de la trésorerie et du coût de l'irrigation (un hectare en maîtrise totale de l'eau revient à 3,4 millions de francs) l'Etat a recours à des fonds extérieurs. Ainsi 28,298 milliards de F CFA

environ ont été engagés dans l'irrigation entre 1978 et 1987 grâce à la mobilisation de fonds extérieurs⁽⁸⁾.

L'insuffisance des moyens financiers, fait que la progression des superficies irriguées est très lente. 700 ha en moyenne pour le riz entre 1980 et 1985. Ce qui entraîne par exemple une baisse de l'autosuffisance en riz. De 86 % en 1960 ce taux est passé à 31 % en 1986⁽⁹⁾.

En dehors du problème financier, se pose celui de l'entretien des ouvrages et l'insuffisance de l'organisation de la commercialisation et de la transformation des produits de l'irrigation.

L'effort national tendant à réduire notablement cette dépendance de l'étranger en riz, se trouve annulé par l'augmentation de la population et partant, de la consommation moyenne annuelle en riz.

Néanmoins, au vu de la situation du secteur pluvial, l'irrigation apparaît aujourd'hui comme un élément indispensable à la sécurité alimentaire.

2 - L'encadrement du monde rural

La stratégie de base de la formation pour le développement de l'agriculture, celle irriguée en particulier, s'appuie sur la notion de développement communautaire. Cette formation vise à amener les populations concernées à participer à leur propre développement. L'objectif final est d'arriver à ce qu'elles-mêmes se prennent totalement en charge. L'accent est alors mis non seulement sur l'acquisition des techniques nouvelles, mais aussi sur l'éveil de la conscience de responsabilité et de solidarité.

Pour l'encadrement du monde rural, les thèmes développés tournent autour des droits et devoirs vis-à-vis de leur exploitation, des autres exploitants et des structures d'encadrement (Centre Régional de Production Agro-pastorale (CRPA), la direction de l'organisation et de l'action coopérative, le service national de vulgarisation etc...).

⁸ CILSS : (mai 1987)

⁹ CILSS : (mai 1987)

Les contraintes liées au système de l'agriculture irriguée, la nécessité d'une bonne organisation et la mobilisation de tous au sein du groupement, le rôle du groupement dans la vie du périmètre irrigué, constituent les points centraux dans le programme.

A ce niveau, la formation s'efforce de faire acquérir par les paysans :

- les techniques d'entretien et de maintenance des structures physiques de l'irrigation et une gestion rationnelle de l'eau ;

- les techniques agronomiques en attirant l'attention sur la nécessité d'une stricte application des thèmes techniques (semer en ligne, association de cultures...) et du respect du calendrier agricole ;

- un esprit d'organisation en mettant l'accent sur la discipline, le respect des décisions collectives et des agents d'encadrement ainsi que sur la participation aux diverses activités du groupement ;

- une formation économique : les formateurs s'efforcent pour cela de faire en sorte que les paysans possèdent une maîtrise des outils de gestion de leur exploitation ; aussi bien pour l'acquisition des facteurs de production (intrants) de crédits... que pour le problème de commercialisation et de débouchés.

DEUXIEME PARTIE

L'APPROVISIONNEMENT DES VILLES EN PRODUITS
VIVRIERS

CHAPITRE III : LES CONDITIONS GENERALES DE L'APPROVISIONNEMENT

I/ L'ETAT DES VOIES DE COMMUNICATION

L'infrastructure routière joue un rôle prépondérant dans l'acheminement des produits des zones rurales vers les marchés urbains. Leur état et leur densité, sont des facteurs jouant sur la quantité et la variété des produits transportés.

Le plan céréalier du Burkina-Faso présente de façon bien détaillée, l'état des routes de l'ensemble du Burkina, avec selon les chiffres de 1986 environ :

- 1.500 km de routes bitumées
- 6.700 km de routes en terre
- 5.100 km de routes secondaires.

Il existe quatre principales routes bitumées : un axe Est-Ouest qui relie la frontière Nigérienne à Fada N'Gourma puis dessert Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et mène vers le Mali. Cet axe est relié au Sud par trois axes également goudronnés : Bobo-Dioulasso - Banfora - Côte d'Ivoire ; Ouagadougou - Pô - Ghana. Cette dernière occupe une place de premier choix dans les relations commerciales extérieures du Burkina (importation de bois, de produits manufacturés et exportation de bétail...).

En direction du Nord-Ouest nous avons seulement deux routes partiellement bitumées : vers Yako (continuant vers Ouahigouya) cette route est de plus en plus empruntée par les camions chargés de poisson séché de Mopti et Koudougou continuant vers Dédougou et Tougan.

La plupart des routes ne sont pas bitumées, par exemple les axes routiers reliant l'axe du centre avec les zones déficitaires du Nord ; particulièrement la route Ouagadougou - Kaya - Dori. Cette voie est dans un très mauvais état en saison sèche et devient partiellement impraticable en saison pluvieuse. Actuellement, elle est en voie de bitumage pour le tronçon Ouagadougou - Kaya.

Les routes Ouagadougou - Yako (partiellement goudronnées) - Ouahigouya ainsi que l'axe Ouagadougou - Kongoussi - Djibo sont relativement en bon état. Un nouvel aménagement de la route Djibo-Dori permet d'atteindre aisément les zones sahéliennes, aussi à partir de Kongoussi - Djibo ou Ouahigouya - Djibo. L'importante zone de

production céréalière de la boucle du mouhoun est relativement bien reliée à Koudougou et Ouagadougou, mais l'état des routes vers Bobo-Dioulasso laisse à désirer.

Sur les grands axes, les zones productrices sont mieux désenclavées que les zones déficitaires. Néanmoins, le réseau des routes secondaires est insuffisant pour atteindre toutes les zones et poches de production qui dégagent parfois un excédent de production céréalière considérable. C'est dans ces zones que les commerçants privés peuvent mieux monopoliser le marché, mais ils ont aussi à supporter des frais de transport assez élevés.

Quant à l'infrastructure ferroviaire (Abidjan - Ouagadougou) elle a atteint la capitale Burkinabè depuis décembre 1954 et traverse le pays sur une distance de 500 km⁽¹⁰⁾. Son importance est capitale pour l'approvisionnement des villes traversées et pour l'évacuation de très nombreux produits.

Ce bref aperçu sur l'infrastructure routière nous montre que l'accent a été mis sur le désenclavement externe du Burkina. Cela a entraîné son ouverture sur les pays voisins au détriment de la desserte intérieure (inaccessibilité de certaines localités). Un choix est laissé aux sources de financement pour la réalisation des infrastructures routières ; ce qui explique le déséquilibre (construction et ouverture externe préférées à l'entretien et au désenclavement interne).

Depuis 1983, la nouvelle orientation politique du Burkina a mis l'accent sur le désenclavement interne. Cependant il faut noter que le problème financier constitue une contrainte dans le développement des infrastructures routières. En effet les ressources nationales restent insuffisantes pour faire face aux coûts financiers énormes.

Des études ont montré en 1985 que la construction d'une route bitumée coûtait 65 millions de francs CFA par km aménagé. La route moderne en terre stabilisée coûtait au même moment 45 millions au km pendant que le km de route rechargée en coûtait 2,7 millions.

¹⁰ Ministère de l'agriculture et de l'élevage 1986, contribution nationale à la réflexion sur la politique agricole commune dans les Etats membres du CILSS et de la CEA0. 114 P.

Cette situation oblige le pays (Burkina) à se tourner vers l'aide internationale et à s'endetter pour satisfaire ses nombreux besoins. Outre ce problème financier d'autres contraintes constituent un frein au développement de l'infrastructure routière. Nous avons entre autre les méthodes traditionnelles d'entretien, l'insuffisance de cadres supérieurs, de moyens et de structures nationales de formation.

En somme, bien que le pays ait consacré une grande partie des investissements aux infrastructures routières, la situation inter-régionale demeure encore un blocage pour une adéquation de l'offre et de la demande des produits agricoles.

II/ L'ELOIGNEMENT DE LA MER

Le Burkina Faso est un pays enclavé, loin de la mer et sans aucune voie pluviale qui puisse l'y relier.

Il n'est pas isolé pour autant car il est limitrophe de quelque pays côtiers (Côte d'Ivoire, Ghana, Bénin, Togo) à travers lesquels il peut accéder aux ports de l'Atlantique. En effet, le Burkina dispose de deux débouchés maritimes (Abidjan, Lomé) où l'on a mis à sa disposition des terrains pour l'entrepôt de ses marchandises. Ils occupent respectivement 10.000 et 20.000 km².

Par les rails, Ouagadougou est à 1147 km d'Abidjan et par la route à 1209 km ; à 846 km d'Accra, à 1000 km de Lomé et à 1095 km de Cotonou.

Pour les pays plus continentaux que le Burkina (Mali, Niger...), ce dernier constitue un lieu de passage obligé vers les pays côtiers et les ports. Ainsi les voies de communication du Burkina constituent un des plus importants carrefours de l'Afrique de l'Ouest.

L'enclavement du pays se répercute sur ses importations. Des engorgements interviennent souvent à l'entrepôt d'Abidjan et de Lomé. En raison du volume des importations (importations commerciales et aides surtout) l'acheminement jusqu'au pays pose de sérieuses difficultés. La voie ferrée est vétuste et sous équipée. De ce fait, elle ne permet pas l'enlèvement des stocks dans les délais souhaités, occasionnant des retards considérables et des pertes. Le transport routier ne va pas aussi sans poser de problèmes ; parallèlement à la

longueur du trafic (1209 km Ouagadougou - Abidjan, 1000 km Ouagadougou - Lomé et 1095 km Ouagadougou - Cotonou) se posent les problèmes suivants : faiblesse des quantités transportées, importance du nombre de véhicules à mobiliser, procédures douanières très complexes etc...

Au total il est nécessaire d'avoir de bonnes voies de communication et en quantité suffisante pour assurer l'approvisionnement régulier du pays, car l'autosuffisance alimentaire ne consiste pas seulement à produire mais aussi à distribuer largement et fréquemment la production dans tout le pays.

CHAPITRE IV : EVOLUTION DE LA DEMANDE URBAINE EN PRODUITS VIVRIERS

I/ CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET APPROVISIONNEMENT

1 - Croissance démographique

La croissance des villes est très récente comme partout ailleurs dans les autres pays sahéliens. Ce n'est qu'à partir de 1960 que le phénomène s'est accéléré.

A l'époque coloniale le Burkina-Faso comptait seulement deux villes : Ouagadougou et Bobo-Dioulasso avec une population de 125.000 habitants entre 1960-1961. Ce nombre est passé à 5 en 1975 (Ouagadougou, Bobo, Koudougou, Ouahigouya et Banfora) regroupant au total 362.615 personnes soit 6,4 % de la population totale. En 1985 les mêmes agglomérations comptaient 796.329 habitants soit 10 % de la population. A la fin de 1985 le Burkina comptait 18 villes regroupant 1.011.074 habitants soit une urbanisation de près de 12,7%. L'évolution de la population des 5 premières villes du Burkina nous révèle que des disparités existent dans la croissance de la population des villes : la population de Ouagadougou a un taux d'accroissement annuel de l'ordre de 9,86 % contre 11,04 % pour Banfora et 7,23 % pour Bobo⁽¹¹⁾. Conférez le tableau suivant :

La population urbaine a plus que doublé en 10 ans. L'accroissement de la population est dû au croît naturel et à l'immigration qui concerne les ruraux et les étrangers.

En effet, depuis les indépendances on assiste à un dépeuplement des campagnes au profit des villes pour des raisons diverses : les causes économiques sont de nos jours les plus importantes, elles sont liées à la sécheresse qui frappe une bonne partie du pays. Ainsi les jeunes comptent trouver du travail en ville. L'implantation de la SOSUCO (Société Sucrière de la Comoé) à Banfora explique l'importance du taux d'accroissement de la population

¹¹ INSD : Principales données définitives du recensement 1985. 32 P.

TABLEAU XII : EVOLUTION DE LA POPULATION DES CINQ PREMIERES VILLES DU BURKINA DE 1975-1985

ANNEES VILLES	1975	1985	Taux d'accroisse- ment annuel en %
Ouagadougou	172661	441514	9,86
Bobo-Dioulasso	115068	228668	7,23
Koudougou	36838	51926	3,44
Ouahigouya	25690	38902	4,16
Banfora	12358	35319	11,04
TOTAL	362615	796329	8,22

Source : INSD : Principales données définitives
du recensement 1985, 32 p.

(11,04 %). Des raisons psychologiques amènent également beaucoup de gens en ville : les conflits de générations, l'attraction de la ville etc... expliquent l'exode rural qui touche essentiellement la population jeune.

L'augmentation de la population urbaine pose de nombreux problèmes à l'Etat Burkinabè : approvisionnement, transport et distribution des produits dans les villes et bien d'autres problèmes que nous n'évoquerons pas dans la présente étude.

La population urbaine, d'origine et de race variées a entraîné une modification des habitudes alimentaires en ville.

2 - L'approvisionnement urbain

a) Produits locaux

A la différence du milieu rural où la population active est concentrée dans le secteur primaire, 96 % en 1975 ; la ville se particularise par son caractère cosmopolite, et se caractérise par la diversité de ses activités principalement orientées vers les secteurs secondaire et tertiaire.

D'après les statistiques de l'INSD (1975) sur 80.776 actifs en zone urbaine 35.516 sont employés dans le secteur tertiaire, soit 44 % contre 26 % dans le secondaire et 30 % pour le primaire.

L'activité économique se caractérise par les échanges monétaires.

Ainsi, la consommation sera fonction du revenu monétaire. Pour arrondir les fins de mois, quelques activités traditionnelles subsistent en ville, entrant dans l'approvisionnement des citoyens en produits alimentaires.

Les villes du Burkina Faso sont généralement approvisionnées par les proches campagnes en produits locaux : céréales (mil, maïs, sorgho...). Cependant, l'offre ne satisfait pas souvent la demande.

Les besoins de la population urbaine augmentent avec l'accroissement démographique. Ouagadougou comptait par exemple 60.000 habitants en 1960, 172.661 au recensement de 1975 et 441.514 en 1985. La ration moyenne journalière par citoyen étant de 377,2 g de céréales, 106,8 g de viande et 63 g de fruits et légumes⁽¹²⁾. Les besoins annuels des "Ouagalais" en 1985 s'élèveraient à 17.211 tonnes de viande, 60.786,76 tonnes de céréales et 10.152,6 tonnes de fruits et légumes. L'auto approvisionnement s'avère donc nécessaire au regard des fluctuations climatiques du pays.

En outre, dans la plus part des ménages, un jardin potager est entretenu (dans la cour ou derrière la concession) pour cultiver certains légumes pour la préparation de la sauce (oseille, gombo, tomates...).

En dehors de cela, il n'est pas rare de voir des fonctionnaires entretenant des champs de mil à la périphérie de la ville ou dans les campagnes environnantes. C'est le cas de nombreux fonctionnaires de Ouagadougou. Ils cultivent du riz dans les zones aménagées de Boulbi ou font entretenir leurs cultures par des jeunes gens salariés. En 1974, près de 2/3 des exploitants de Boulbi étaient

12 QUEDRAOGO M.M. : mai 1989 - Mutations, besoins et stratégies alimentaires d'une ville du sahel : Ouagadougou - séminaire sur la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest 5-9 juin 1989 - Abidjan.

des fonctionnaires résidant dans la capitale⁽¹³⁾.

Il arrive que ces produits soient vendus et l'argent, utilisé pour acquérir d'autres produits.

L'exode rural amène en ville, beaucoup de jeunes ruraux qui se trouvent confrontés au problème de l'emploi. Le coût de la vie en ville amène la plupart de ces gens à se reconvertir aux activités traditionnelles ou au secteur informel. C'est ainsi qu'on rencontre beaucoup de néo-citadins, jardiniers maraîchers dans les bas-fonds ou près des retenues d'eau, ou ouvriers dans les champs des fonctionnaires de l'Etat.

Une fraction non négligeable des citadins Burkinabè vit encore de l'agriculture. En 1985 28 % appartenaient à cette catégorie⁽¹⁴⁾.

Les jardiniers maraîchers approvisionnent les citadins également en légumes. C'est le cas par exemple des maraîchers du Houet à Bobo-Dioulasso, du groupement Naam de Ouahigouya, des barrages de Ouagadougou (Loumbila, Boulmigou...).

Dans les concessions, des arbres fruitiers sont plantés pour l'ombre et le ravitaillement de la famille en fruits (mangues surtout). De nombreux vergers existent également pour l'alimentation en fruits des villes : le projet fruitier de Bazèga, les vergers de Banfora.

L'auto-approvisionnement peut être observé aussi à travers le petit élevage de volaille (poules, dindons, pigeons...) et de petits ruminants (chèvres, moutons) que l'on rencontre parfois dans les rues en ville. L'élevage de boeufs de porcs etc... est aussi présent en ville. Certains citadins confient leur troupeau de boeufs à des éleveurs (peulhs) dans les campagnes. L'approvisionnement en viande est complété par le poisson.

¹³ QUEDRAOGO M.M. : 1974 - approvisionnement de Ouagadougou en produits vivriers en eau et en bois, thèse de doctorat de 3ème cycle - Bordeaux, 359 P.

¹⁴ INSD : 1989 - recensement général de la population Burkina-Faso - Analyse des résultats définitifs. 318 P.

b) Les produits importés

De nombreux commerçants parallèlement à l'Etat font des importations massives et coûteuses de produits vivriers. C'est par exemple le cas du riz dont la C.G.P. a importé 78.623,712 tonnes pour un montant de 10.569.959.728 F CFA en 1988.

La plupart des importations commerciales ou dons, transitent par Ouagadougou avant d'arriver dans les villes respectives. Comme les "Ouagalais" (qui consomment 72 g de pain par tête par jour en 1971), les autres citadins consomment beaucoup le pain si bien qu'on assiste à l'implantation de nouvelles boulangeries dans différentes villes (Ouagadougou, Koudougou, Kaya...) : entre 1978 et 1979 12 boulangeries ont ouvert leurs portes dans la capitale. En 1989 Ouagadougou comptait 20 boulangeries pétrissant 19,700 tonnes de farine de blé par jour soit 7190 tonnes par an⁽¹⁵⁾.

L'importante importation du blé par les grands moulins (7462,3 tonnes en 1980, 18949 tonnes en 1981, 18476,1 tonnes en 1983 etc...)⁽¹⁶⁾ est une des conséquences de la consommation du pain qui a pris de nos jours une très grande ampleur.

Compte tenu du fait que certaines campagnes n'arrivent pas à dégager un surplus commercialisable, l'insatisfaction des besoins céréaliers se fait sentir aussi bien dans les campagnes que dans les villes. L'aide alimentaire est alors indispensable au Burkina à partir du moment où même les importations commerciales demeurent insuffisantes.

De nombreuses infrastructures sont mises en place dans les différentes villes pour assurer l'approvisionnement des populations urbaines en produits locaux et importés. Ce sont : l'OFNACER (pour les céréales), Fasoyaar (conserves et divers) ; les infrastructures des commerçants privés pour des produits divers (céréales, viande, légumes, fruits...).

Il ne faut pas perdre de vue que les importations alimentent essentiellement les villes, en particulier Ouagadougou.

¹⁵ QUEDRAOGO Marie-Michèle : mai 1989 (déjà cité)

¹⁶ Ministère du Commerce et de l'Approvisionnement du Peuple : balance commerciale et commerce extérieur 1984

Planche III : Ravitaillement en pain dans une boulangerie à Ouagadougou



II/ L'APPROVISIONNEMENT DE OUAGADOUGOU EN PRODUITS VIVRIERS

1 - Les produits alimentaires locaux

a) Les céréales

- La collecte de la production

Au Burkina la fluctuation des prix du marché céréalier a amené les autorités à prendre des mesures pour sécuriser la production et permettre l'approvisionnement des centres urbains. C'est dans ce but que l'Office National des Céréales (OFNACER) a vu le jour. Cependant elle doit faire face à la concurrence des commerçants privés qui sont également présents dans le circuit. De ce fait l'OFNACER n'arrive pas à réaliser ses objectifs car elle ne maîtrise pas la situation. Quels sont alors les principales régions productrices qui fournissent Ouagadougou en produits vivriers (céréales) et comment se passent la collecte et la distribution de cette production ?

La carte des mouvements inter-régionaux de céréales (Fig. N° VII) nous permet de détecter les principales régions excédentaires (cf. Fig. VI) approvisionnant Ouagadougou en céréales. Ce sont notamment :

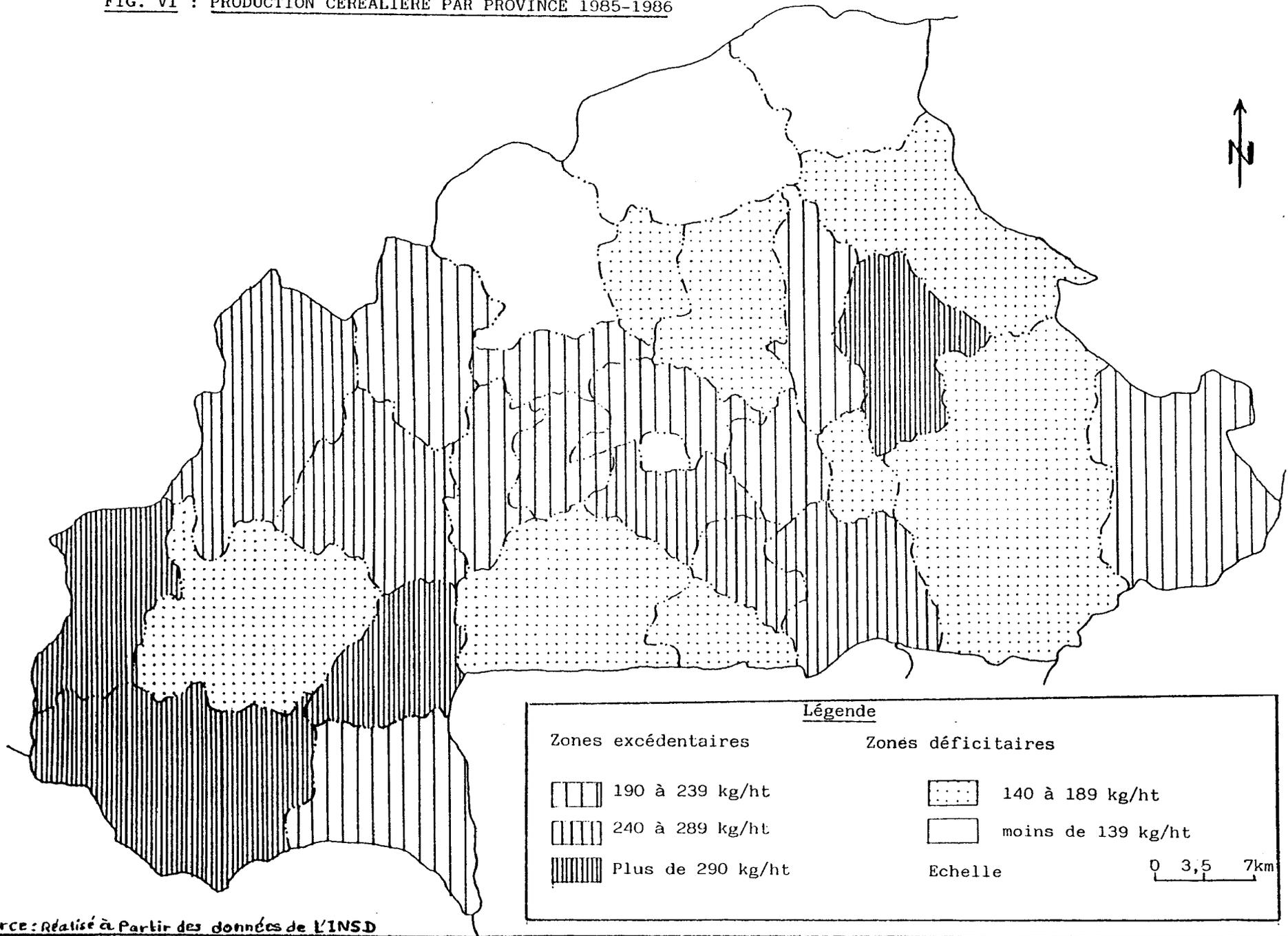
- la Volta Noire (mouhoun)
- Les Hauts-bassins
- La Comoé (de moins en moins depuis l'installation de la Société Sucrière à Banfora)
- La Bougouriba
- L'Est Fada
- Diapaga
- Le Centre Est.

Cette carte présente Ouagadougou comme le principal pôle d'attraction du circuit céréalier du Burkina.

La demande en produits céréaliers est très forte même lorsque les prix sont élevés. Ouagadougou est alors plus sensible aux pénuries par rapport aux autres centres urbains.

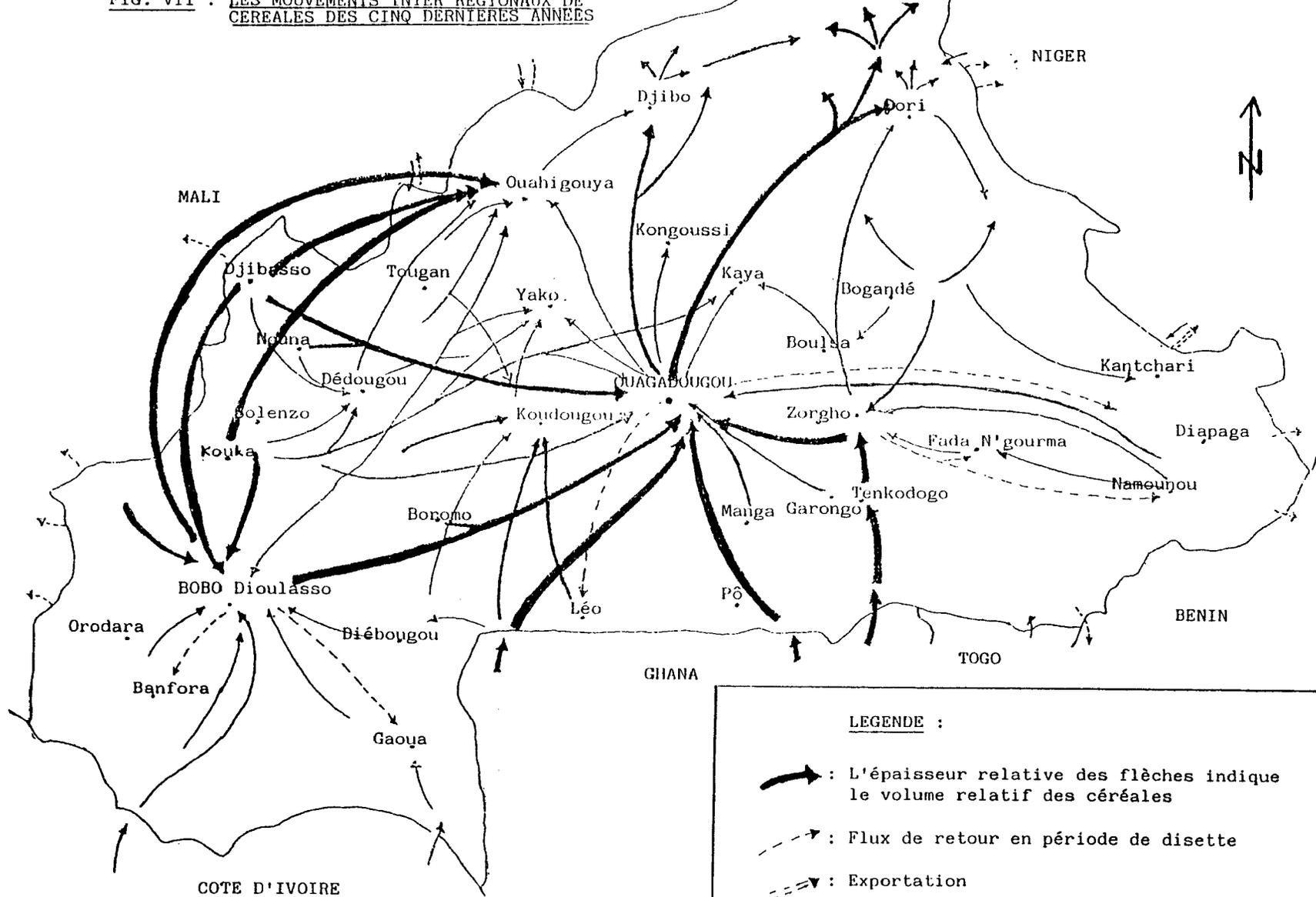
Comment procède-t-on alors pour la collecte ? Deux grands types de circuits peuvent être décrits :

FIG. VI : PRODUCTION CERELIERE PAR PROVINCE 1985-1986



Source : Réalisé à partir des données de L'INSD

FIG. VII : LES MOUVEMENTS INTER REGIONAUX DE CEREALES DES CINQ DERNIERES ANNEES



Source : CILSS plan céréalier du Burkina

LEGENDE :

- : L'épaisseur relative des flèches indique le volume relatif des céréales
- : Flux de retour en période de disette
- : Exportation

Echelle : 0 35 70 Km

- Les circuits de l'OFNACER :

Divers intermédiaires interviennent : les CRPA, les groupements villageois, les commerçants agréés et les agents de l'OFNACER. En fait ce ne sont que quelques CRPA qui se sont adonnés à ces activités de collecte de céréales.

Les achats se font sur les marchés locaux, auprès des producteurs, par l'intermédiaire de l'agent encadreur de base, de groupement villageois ou d'un paysan choisi dans le village. Les produits achetés sont stockés dans les magasins des CRPA avant leur livraison à l'OFNACER moyennant une marge de collecte fixée par ce dernier. La participation de ces organismes varie beaucoup selon les années et demeure en général faible. Les pertes dues au stockage à ce niveau sont élevées.

Des particuliers participent au circuit Etatique en qualité de commerçants agréés. Ils obtiennent l'agrément pour la fourniture de céréales à l'OFNACER en lui adressant une simple demande dans laquelle il s'engagent à respecter les dates de la campagne de commercialisation. Ils s'engagent également à ne pas exporter des céréales en dehors du territoire national et à respecter les normes de quantité et de qualité du produit précisé par l'OFNACER. La part des commerçants agréés dans la collecte des produits varie selon les années. En 1973-1974 environ 247 commerçants et organismes furent agréés pour la collecte des céréales pour l'ensemble du pays. De ce nombre 43 % étaient grossistes installés à Ouagadougou, 10 % à Bobo-Dioulasso ; le reste étant réparti dans les différentes régions du pays.

Les céréales collectées par ces intermédiaires le sont par la même filière que celle de la structure privée, c'est-à-dire sur les marchés ruraux sauf qu'ils sont supposés respecter les prix officiels. Le rachat des céréales auprès de ces commerçants se fait à partir d'une quantité prédéterminée par l'office, la qualité du produit à collecter est également fixée par l'OFNACER. Certains achats sont effectués directement par l'OFNACER. En fait selon ses attributions, l'office doit intervenir directement sur les marchés de production en achetant des céréales locales. cependant sa présence sur les marchés

locaux a été presque nulle depuis sa création jusqu'en 1978. Elle se contente d'acquérir les produits auprès des intermédiaires cités ci-dessus.

L'office n'arrive pas à couvrir la totalité des besoins exprimés par les "Ouagalais". De ce fait les commerçants privés interviennent dans l'approvisionnement de la ville en céréales.

- Les circuits des commerçants privés :

La collecte se fait à partir de nombreux intermédiaires. Des agents de collecte sont placés par des commerçants grossistes des centres urbains secondaires (c'est par exemple le cas de Bobo). Ils reçoivent de leur patron l'argent nécessaire aux achats et sont rémunérés proportionnellement au nombre de sacs achetés. Généralement cette ristourne est de 100 F par sac.

Le collecteur a sous ses ordres des acheteurs qui parcourent la brousse et les marchés pour la collecte des produits, qui sont ensuite emmagasinés chez l'agent de collecte. Les marchandises les plus volumineuses sont achetées sur les champs des paysans. Ces derniers n'ayant aucun moyen de transport, les produits mis en sac sont ramenés à bicyclette ou à dos d'âne chez le collecteur ou grossiste local. Lorsque celui-ci juge son stock appréciable, il prévient le patron commerçant qui envoie un véhicule et des manoeuvres pour le chargement et le transfert vers les centres urbains secondaires. Le patron commerçant vend ses produits à des détaillants et à des commerçants grossistes venus de Ouagadougou. Les achats de ces derniers ne respectent pas les prix officiels.

Une fois les produits collectés, le transport se fait essentiellement par des camions sur des routes et des pistes défectueuses dans la majorité des cas.

Ainsi le mauvais état des voies de communication rend la circulation des céréales très difficile pendant la saison de pluies. Par conséquent l'offre de céréales diminue par rapport à la demande pendant la période de soudure (août, septembre, novembre).

- La distribution de la production

La distribution des produits alimentaires locaux empruntent plusieurs voies, allant des organismes Etatiques aux étalagistes en passant par les petits revendeurs.

- La distribution des céréales dans le circuit public est du ressort exclusif de l'OFNACER.

A Ouagadougou, en dehors du point principal de vente, situé au siège de l'office, plusieurs magasins OFNACER sont installés dans les quartiers de la ville. L'OFNACER ravitaille les nombreux magasins, les alimentations diverses et quelques commerçants installés dans les différents marchés de la capitale.

Les ventes se font sous forme de sacs de 50, 65, 70 et 100 kg selon les produits. Alors que la plupart des citoyens doivent acheter leur produits en se présentant aux magasins de l'office, certains fonctionnaires de Ouagadougou peuvent se procurer les céréales en faisant une commande collective par service. Ce ravitaillement des agents des divers services se fait généralement selon un calendrier établi par l'office.

- Quant au circuit de distribution privé (traditionnel), les grossistes ravitaillent les demi-grossistes, qui à leur tour ravitaillent les détaillants. Les ventes sont effectuées à base de diverses mesures : le sac, la tine, l'assiette ("yorba") la louche...

Les unités de mesure sont modelées d'une part selon les disponibilités de l'offrant (producteur, commerçant) et d'autre part selon les besoins et le pouvoir d'achat du consommateur.

Les ventes se font souvent à crédit suivant les relations qui existent entre le commerçant et son client.

En somme le secteur public et le secteur privé coexistent mais le dernier semblerait en dernière analyse prédominant et à ces deux systèmes de commercialisation correspond un système de prix.

Planche IV : Vente de céréales en plein air dans un marché de secteur



b) Les fruits et légumes

Exception faite de ce qui est importé, la production nationale de fruits et légumes parvient aux consommateurs par des voies multiples : faso-flex, des particuliers, l'Union Burkinabè des Coopératives Maraîchères (UCOBAM) et des jardiniers, maraîchers des vergers des barrages de Ouagadougou, qui vendent leur production au détail ou en gros sur les marchés de la ville.

Les produits vendus sont : tomates, choux, carottes, aubergines, piment, pommes de terre, concombre, haricot vert, feuilles fraîches pour la sauce, salade, mangues, oignons etc...

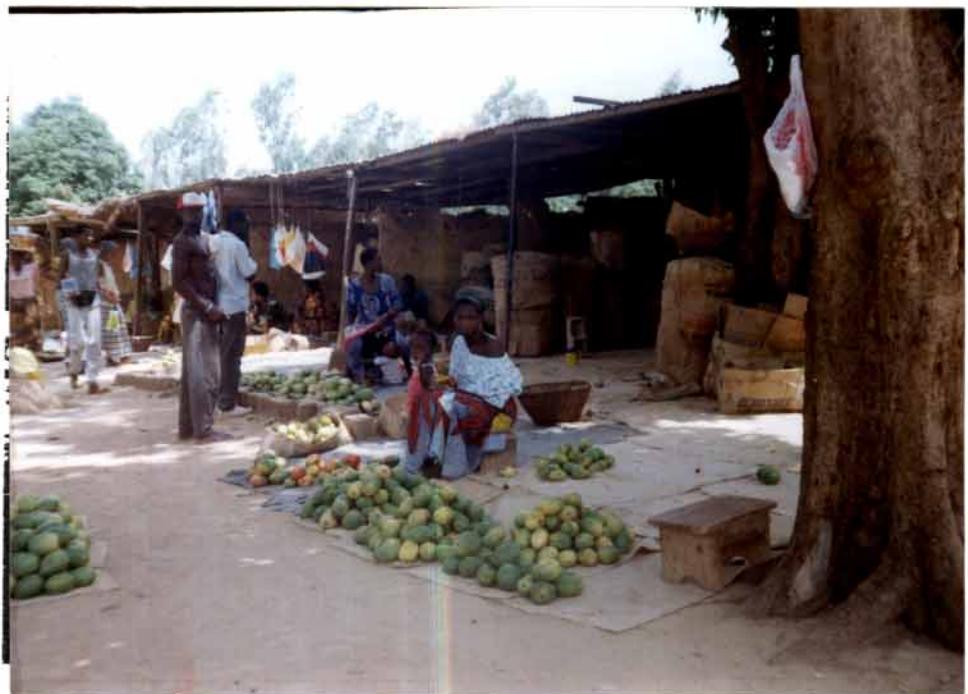
Les maraîchers organisés en coopérative rassemblent leurs produits au sein du groupement. L'UCOBAM avisée, envoie des véhicules transporter les produits jusqu'au magasin principal de stockage et de vente à Ouagadougou. C'est le cas par exemple des pommes de terre, du haricot vert, des mangues... Ces denrées, stockées dans des chambres froides, sont vendues progressivement et remplacées par de nouveaux produits ; suivant l'ancienneté du stockage et la demande sur le marché.

De nombreuses pertes sont enregistrées compte tenu du caractère périssable des produits et de l'insuffisance des moyens de stockage. L'UCOBAM détient le monopole de la distribution et vend les produits en gros aux commerçants nationaux et au détail aux consommateurs. L'UCOBAM procédait souvent à une expédition de ces produits sur les marchés européens ; ce qui est devenu de plus en plus rare de nos jours.

Afin d'éviter une rupture brutale du stock de certains produits, l'UCOBAM répartit la consommation sur toute l'année. Elle ravitaille certains magasins et alimentations générales tels que Faso-yaar, Gamelle...

L'UCOBAM intervient parfois auprès des autorités pour la protection de ses produits contre la concurrence étrangère. Ainsi entre novembre et juillet, la franchise des frontières est interdite pour certains produits comme la pomme de terre. Il faut signaler que toute la production de cette tubercule est consommée à l'intérieur du pays. Cependant, on remarque que les principaux consommateurs sont les coopérants, fonctionnaires internationaux et hauts-cadres.

Planche V : Vente de fruits et légumes



Les maraîchers non organisés en coopérative (travaillant pour leur propre compte) vendent directement leurs produits aux consommateurs et aux détaillants de la ville. Ils vendent leur production sur place (dans les jardins) ou le transportent jusqu'aux abords des routes ou sur les marchés de la ville (yaar de Larlé, "Zabre raaga"...). Une étude menée par le CEDRES sur "les systèmes alimentaires à Ouagadougou en 1984 nous révèle que seulement quatre points de production approvisionnent la ville en salade, choux, carottes, oignon, aubergine, tomates... Ce sont :

- barrage n° 1 (Tanghin barrage)
- Boulmigou (barrage)
- Loumbila (barrage).

Les ventes en gros se font par planche et les prix varient entre 2 000 et 10.000 F selon le produit comme l'indique le tableau XIII.

TABLEAU XIII : PRIX D'UNE PLANCHE DE QUELQUES PRODUITS

Planches	Prix
Salade	2 000 - 3 000
Chou	2 500 - 3 000
Oignon	5 000 et plus
Carotte	7 000 - 10 000

Source : CEDRES

Les jardiniers peuvent produire le même légume dans l'année une à trois fois. De ce fait, la demande de la ville en légumes ne peut être satisfaite en toute saison. De nombreux produits tels que pommes de terre, haricot vert, tomates, proviennent exclusivement des villages environnants tels que Loumbila, Nagbagré, Koubri, Pissi, Bazèga, Mogtédo, Koungoussi, Garango et Ouahigouya.

En ce qui concerne les légumes séchés (gombo, oseille "boulvaka"), l'approvisionnement est réalisée grâce aux femmes. Certaines profitent de la période d'abondance du produit pour en

acheter en gros et les faire sécher. Les autres se ravitaillent en saison sèche auprès des femmes des villages environnants. La conservation de ces produits séchés peut durer aussi longtemps qu'on le désire. Chaque commerçante constitue son stock suivant ses moyens. Ces produits sont transportés à Ouagadougou et revendus sur les marchés de la ville par tas de 10, 25, 50 F. Une enquête menée à Ouagadougou du 12 avril au 14 mai a également montré qu'une grande majorité des ménages enquêtés ont reçu au moins une fois par an des légumes séchés de leurs parents du village. De ce fait les commerçants de ces produits font de maigres recettes par jour. Cela s'explique également par le fait que dans certaines familles, les femmes arrivent à constituer des stocks personnels de légumes séchés.

c) La formation des prix de la campagne à la ville

En ce qui concerne la commercialisation des céréales, le gouvernement Burkinabè fixe chaque année après avis d'un comité :

- un prix d'achat au producteur
- un prix de vente au consommateur.

Ces prix ne doivent pas être dépassés. L'agence publique de commercialisation (OFNACER) applique scrupuleusement ces prix. Cependant, les commerçants privés appliquent un autre système de prix.

En effet, contrairement à ce qui se fait au niveau du secteur public les prix des céréales au niveau du secteur privé se fixent par le jeu de l'offre et de la demande et sont dans l'ensemble mal connus.

En effet le prix de vente dans le circuit privé de commercialisation s'établit en majorité à la suite de négociation (marchandage) entre le producteur et l'acheteur. Dans les villages les marchés ont lieu tous les trois ou cinq jours. Les prix des céréales varient alors suivant ces marchés. Les prix des marchés précédents demeurent un facteur déterminant dans la fixation du prix au marché du jour.

Les prix de certaines unités de mesure (tine, "yorba") sont fixés les jours de marché et restent stables pendant plusieurs jours. Les producteurs essaient toujours de s'informer sur les prix des céréales qui se trouvent sur le marché avant de faire un prix au

commerçant ou à l'acheteur. Les commerçants sont toujours très informés sur les prix en cours, ce qui leur permet souvent de tromper le paysan qui, lui, est sous-informé. De ce fait, le paysan redoute de plus en plus les ventes à domicile ou en cours de route (il craint d'être trompé par l'acheteur). Lorsque les ventes ont lieu à la maison, le paysan accepte les ventes à crédit, lorsqu'intervient des relations familiales ou de bon voisinage. Souvent des avances sur récoltes sont faites au paysan lorsque celui-ci se trouve dans des difficultés. Les marchands privés de céréales sont également pénétrés de la mentalité des populations rurales. Ainsi ils font de leur fournisseurs des amis fidèles à toute épreuve en leur avançant de l'argent en temps difficile. De ce fait le paysan préfère souvent vendre aux commerçants privés plutôt qu'à l'OFNACER qui pratique un mode de paiement à l'occidentale (prix pré-fixé). Une fois sur les marchés urbains les commerçants doivent respecter les prix au consommateur préalablement fixés par l'Etat. Mais d'après l'étude sur les systèmes alimentaires (déjà cité) les commerçants diminuent souvent l'offre pour pouvoir agir sur les prix. Au moment de leur enquête (déroulé du 10 octobre au 10 novembre 1984) les prix de marché étaient respectivement de 120 et 150 F le kg de mil et de riz pour un prix officiel au consommateur de 66 et 80 F (voir annexe tableau XVII)

Le marché de fruits et légumes de Ouagadougou n'a pas subi de modification depuis un bon nombre d'années. Les produits sont vendus au seau, au panier (cas des fraises, poivrons, piments...) à la boîte (carotte) ou au kg par l'UCOBAM. Les ventes au détail se font par tas etc... Les prix se fixent également à l'Africaine, comme dans le cas des céréales. Le prix que donne le marchand peut être alors discuté. Ce système de vente rend les prix très instables et ne permet pas de suivre fidèlement les variations de cours.

Cependant nous avons constaté peu d'intermédiaires entre producteur et consommateur, pouvant influencer l'évolution des prix de marché comme dans le cas des céréales. Mais il faut remarquer que l'aspect extérieur d'un client peut faire varier le prix de vente d'un produit.

En effet, le prix de vente d'un fruit ou d'un légume est plus élevé lorsqu'on le vend à un européen ou à un Africain de classe

sociale élevé. Par contre un client à pouvoir d'achat apparemment limité, achètera le même produit au prix "normal" ou moins cher et cela au même point de vente. Il faut remarquer que les prix de fruits et légumes au consommateur est également variable suivant les points de vente dans le marché, l'heure de la journée et la période de l'année. Pendant les récoltes (de janvier à mars) le paysan connaît la mévente de ses produits. La forte concurrence entre producteurs, le caractère périssable des produits et l'abondance font que le producteur livre ses produits au prix de l'acheteur.

En fait le marché de céréales comme celui des fruits et légumes est très fluctuant. La présence de nombreux intermédiaires dans le circuit de commercialisation des céréales entraîne un accroissement considérable des prix pour le consommateur final. A partir du moment où les céréales constituent la base de l'alimentation du Burkinabè, une attention particulière doit être portée sur la stabilisation des prix des céréales. Dès lors, ce problème ne peut plus se poser en terme de suppression de ces intermédiaires ou du circuit privé comme le préconise beaucoup. Mais, il devient impérieux d'envisager les voies et moyens pour empêcher les "pénuries organisées" et une montée artificielle des prix. Ce serait, nous le pensons, un moyen pour permettre à tous de pouvoir se procurer facilement des denrées de base.

2 - Les produits alimentaire importés

Les enquêtes que nous avons menées à Ouagadougou du 12 avril au 14 mai auprès de 89 ménages nous révèlent que la population urbaine vit non seulement des produits alimentaires locaux mais également de produits alimentaires importés (céréales, conserves, fruits et légumes).

a) Les céréales

Malgré l'importance de la population active dans le secteur agricole (90 %) la production céréalière n'arrive pas à satisfaire les besoins de la population urbaine. Cela oblige le pays à se tourner vers les importations. Les principales céréales importées demeurent:

le riz et le blé ; car le pays n'en produit pas assez. Ces denrées occupent une place de choix dans les nouvelles habitudes alimentaires des citadins.

La consommation de riz a évolué de façon spectaculaire : jadis denrée de luxe offerte à la consommation les jours de fête ou de marché, le riz est aujourd'hui un met consommé quotidiennement par les citadins. En effet les 89 ménages interrogés à Ouagadougou déclarent consommer du riz et du pain un à cinq fois par semaine.

L'augmentation de la consommation de riz est très importante : la base de consommation qui était de 4 kg/tête et par an en 1960 pour l'ensemble du pays est passée à 12,3 kg /tête/an en 1985. Diverses raisons expliquent cette augmentation: Si les membres de la famille ne mangent pas le riz en famille, il peuvent en acheter déjà préparé dans la rue. Par contre les plats comme le "sagabo", le "foutou" etc... sont moins répandus car ce n'est pas tout le monde qui en mange.

Il faut noter que le riz est le plat préféré des enfants qui refusent de consommer dans certaines familles, les autres aliments.

Le temps de cuisson est également un facteur important : Les femmes préfèrent cuisiner le riz qui prend moins de temps (1 à 2 heures) plutôt que de préparer certains plats tels que le "sagabo" qui prend 3 à 4 heures de temps.

Le pain est également consommé par tous les citadins et même par la plupart des villageois. C'est un repas facilement transportable et non salissant donc, une denrée très pratique dans la vie quotidienne.

L'importance de cette consommation se traduit par la multiplication des boulangeries à Ouagadougou. De 3 boulangeries en 1967, Ouagadougou compte 20 boulangeries en 1989 et près de 30 de nos jours, pétrissant près de 19,700 tonnes de farine de blé par jour soit 7190 tonnes par an.

L'importation de blé avait été de 12.212 tonnes en 1970 et 18.500 tonnes en 1983(17).

b) Les conserves

Les conserves rentrent également dans la consommation des "Ouagalais". Excepté les européens et les hauts fonctionnaires cette consommation est presque insignifiante dans les ménages à revenu faible. Le régime alimentaire des citadins de Ouagadougou est fortement influencé par l'occident (l'Europe) ; l'amélioration du niveau de vie se traduit par une "occidentalisation" plus poussée de l'alimentation. On consomme alors du beurre, des pâtisseries, des conserves...

Les conserves qui sont à la portée du public, sont essentiellement les sardines qu'on rencontre partout même chez les petits étalagistes de secteur. Le lait concentré ou en poudre qu'on ne pouvait trouver que dans les super-marché est entré également dans les boutiques de secteur. Cela explique l'importance de cette consommation.

Quelques boutiquiers interrogés nous révèlent que les stocks s'épuisent très vite au centre ville ; par contre dans les zones périphériques la vente n'est pas très rapide. Néanmoins, ils arrivent toujours à renouveler leurs stocks.

Les conserves de viande sont par contre très peu consommées dans les familles à revenu élevé et pas du tout consommées dans les familles pauvres. Mais, il arrive que le pays reçoive des dons, sous forme de conserves entraînant parfois une augmentation de la consommation de ces produits généralement distribués (lait en poudre, huile, beurre, sardines, conserves de viande...).

Des conserves de tomates importées sont utilisées dans l'accommodation de nombreux plats. Mais, avec le développement de l'usine agro-alimentaire "savana" ces importations ont diminué. Certaines boissons telles que les liqueurs sont également consommées par de nombreux citadins les jours de fête ou lors de certaines cérémonies. Certaines villes telles que Cotonou fournissent ces liqueurs aux "Ouagalais" (conférez tableau XIV ci-dessous).

La consommation de conserves est non négligeable à Ouagadougou.

Planche VI : Vue de quelques produits industriels dans une boutique au secteur 3.



c) Les fruits et légumes

Quelques régions du Burkina produisent certains fruits et légumes approvisionnant la ville et exportant dans certains cas vers les pays étrangers (Banfora, Bobo, le projet fruitier de Bazèga... sont les principales zones productrices).

Les produits sont très fragiles donc périssables. Il arrive que de quantités importantes pourrissent lors du voyage ou suivant les conditions de stockage et de conservation de nombreux produits (mangues, bananes...).

Le pays reçoit souvent des dons en fruits (pommes) et en légumes séchés des pays européens. Ces dons souvent distribués ou vendus rentrent également dans l'alimentation du "Ouagalais" mais de façon très infime (de nombreux ménages n'en reçoivent pas). Ces dons ont pour but premier de secourir les nécessiteux des villes et campagnes mais il arrive que ce but soit détourné en faveur de nombreux manipulateurs.

TABEAU XIV : EVOLUTION DE QUELQUES PRODUITS ALIMENTAIRES IMPORTES DE 1979 A 1985.

ANNEES PRODUITS	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Viande et préparation de viande	39,3	63,9	54,0	359,6	326,3	446,2	323,4
Poisson et préparation de poisson	1138,6	1545,2	1666,2	2334,4	2289,1	1558,5	739,9
Produits laitiers	11400,6	15030,9	15725,0	11087,0	11101,3	6286,6	8521,7
Lait concentré	4645,6	5172,2	6451,1	5634,6	5188,3	6286,6	8521,7
Boisson	11019,2	2350,3	1849,5	1687,4	1597,2	1425,4	332,7
Bière	134,2	51,2	27,6	10,4	8,3	4,7	0,0
Vin	702,2	654,8	973,6	872,1	902,0	640,2	127,2

Source : INSD , décembre 1987. Annuaire statistique du Burkina Faso (données socio-économique) 251 pages.

CONCLUSION

La croissance démographique générale et urbaine en particulier a provoqué une montée (en flèche) réelle des besoins en produits alimentaires.

L'offre ne satisfaisant pas la demande urbaine, les "Ouagalais" se tournent vers les importations et produisent eux-mêmes en partie, les vivres dont ils ont besoin.

Les nécessités de l'approvisionnement urbain en produits vivriers ont entraîné le développement de transactions commerciales et fait naître une multitude d'intermédiaires par lesquels transitent les produits, avant de parvenir au consommateur.

En dehors du commerce des produits alimentaires importés et du fonctionnement des organismes dont l'OFNACER, l'intervention de l'Etat est presque insignifiante dans le circuit vivrier.

Les aléas climatiques, les déficits saisonniers, l'éloignement de la mer et le mauvais état des voies de communications provoquent des fluctuations qui ont un impact sur la qualité et les quantités des produits. Cet état des choses, rend l'approvisionnement de Ouagadougou en produits alimentaires très aléatoire. La ville rencontre aussi de nombreuses difficultés compte tenu des mauvaises campagnes agricoles de plus en plus fréquentes.

Elle se trouve alors très souvent confrontée à des pénuries pour de nombreux produits tels que le riz. Pour faire face à toutes ces contraintes et pour mieux s'adapter aux exigences urbaines, des mutations alimentaires se sont opérées au sein de la population citadine et même rurale. L'analyse de ces mutations est faite en détail dans le Tome II de cette étude.

La situation aléatoire de l'agriculture pluviale a amené les responsables à élaborer une stratégie agricole visant à atteindre l'autosuffisance alimentaire. Des aménagements hydro-agricoles à vocation multiple (riziculture, maraîchage...) ont vu le jour.

Aussi, les responsables ont compris que quelque soit la stratégie adoptée, il faut agir sur les producteurs pour aboutir. Ceux-ci sont dans la majorité des cas organisés en coopératives où les techniques culturales sont enseignées par des encadreurs.

Pour une réelle sécurité alimentaire, il est indispensable de stimuler la production vivrière tout en l'orientant vers la satisfaction de l'ensemble des burkinabè et non des producteurs uniquement.

Cependant un encadrement adéquat doit être assuré aux paysans par un transfert progressif des compétences des services techniques aux structures de bases à travers des agents intégrés au monde rural.

Pour rendre la production accessible à tous un désenclavement des régions productrices et une organisation du commerce vivrier est nécessaire, en favorisant les échanges entre régions excédentaires et déficitaires, régions excédentaires et villes.

ANNEXES

Annexe I**TABLEAU XV : IMPORTATION D'AUTRES PRODUITS NON CEREAALIERS (en tonne et en millions de F CFA)**

ANNEES	1984		1985		1986		1987	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Sels alimen- taires	16055	344	25201	480	24081	441	21600	404
Lait	11021	3147	8837	2690	9943	2907	13588	3530
Beurre et fromage	356	367	272	209	282	232	323	240
Graisses et Huiles	8171	2200	11056	2878	11166	1982	8539	1261
Bonbons et Chewingum	1132	462	1169	540	660	291	711	311
TOTAL	36735	6520	46535	6797	46132	5853	44761	5746

Source : Ministère du commerce

Annexe II

TABLEAU XVI : IMPORTATION DE PRODUITS NON CEREALIERS EN VALEUR ET EN POURCENTAGE PAR RAPPORT AU TOTAL DES IMPORTATIONS ALIMENTAIRES

ANNEES PRODUITS	1984		1985		1986		1987	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Viande et animaux	170	0	132	0	18	0	56	0
Poissons, crustacés et mollusques	202	0	407	0	584	0	943	1
Produits laitiers, oeufs, miel	3601	4	2920	2	3171	2	3790	3
Fruits et légumes	3095	2	3245	2	4089	3	4319	4
Epices et excitants	4619	5	7815	6	8382	7	9081	8
Oléagineux, graisses et huiles	2867	3	3025	2	2043	2	1366	1
Sucres et sucreries	908	1	932	1	688	0	640	0
Boissons et vinaigres	410	0	122	0	305	0	291	0
Préparations alimentaires non déclarées	1227	1	891	1	1230	1	1005	1

Source : Ministère du commerce

Annexe III :

TABLEAU XVII : Quelques prix moyens de vente au détail à Ouagadougou

	Unités	1982	1983	1984	1985	1986	1987
CONDIMENTS							
Tomates fraîches	KG	135	190	162	165	154	153
Concentré de tomates	"	581	571	752	1 000	1 600	1 251
Oignons	"	158	169	150	217	165	196
Ail	"	1 654	1 277	1 133	1 638	1 994	1 371
Choux potes	"	148	180	121	217	126	177
Feuilles d'oseille	"	126	151	135	151	149	131
Aubergines locales	"	163	116	110	165	121	136
Feuilles de haricot	"	199	323	168	230	200	151
Boultaca	"	389	279	227	380	263	256
Voage sec	"	601	439	815	917	952	478
Voage frais	"	256	302	271	374	382	388
Kinébédo	"	184	175	162	189	179	202
Tamarin	"	254	176	239	308	162	188
Feuilles de baobab fraîches	"	182	162	122	257	188	201
Feuilles de baobab sèches	"	455	209	176	158	154	174
Cubes Maggi	"	2 030	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
Gombo sec	"	584	499	662	1 060	462	652
Gombo frais	"	201	202	160	205	197	235
Sel marin	"	106	81	80	87	79	64
Piments rouges secs	"	1 322	1 416	1 217	1 574	1 668	1 154
Levure	"	1 138	1 037	1 052	1 195	936	825
Potasse	"	369	431	277	401	249	406
Soubala sec	"	702	728	798	726	725	515
OLEAGINEUX							
Huile d'arachide	litre	411	454	596	627	500	442
Pâte d'arachide	KG.	429	478	384	209
Beurre de karité	KG	447	441	587	674	534	441
VIANDES ET POISSONS							
Viande de boeuf sans os	KG	841	858	791	700	700	700
Volaille	unité	618	584	516	648	670	557
Poissons séchés (Carpes)	KG	855	1 008	1 124	1 121	1 367	1 354
Poissons séchés (Silures)	KG	1 045	1 246	1 563	1 616	1 358	1 456
CEREALES							
Mil	KG	80	88	112	114	86	58
Riz blanc	"	151	152	163	175	175	174
Petit mil	"	80	89	119	113	84	63
Mais	"	91	92	106	115	104	63
Haricots	"	179	229	210	202	222	...
Ignames	"	128	121	198	140	140	156
Niche de gain	"	288	318	256	279	279	326
Semoule de blé	"	380	388	432	448	460	460
Frais de moulage	Tine	150	188	200	200	150	150

Source : INSD

METHODOLOGIELES OBJECTIFS DE L'ETUDE ET LA JUSTIFICATION DU CHOIX DE
OUAGADOUGOU

Ouagadougou comptait en 1974 150.000 habitants. Au recensement général de la population en 1985 elle comptait 441.514 habitants avec un taux de croissance de 7,3 %.

Aujourd'hui Ouagadougou compte 627.976 habitants (taux de 7,3 % / an). Cet accroissement démographique spectaculaire a non seulement entraîné un accroissement des besoins alimentaires mais aussi une diversification et la naissance de nouvelles habitudes alimentaires. Cela tient principalement à l'élévation du niveau de vie de la population urbaine, aux changements dûs au contact entre citadins de diverses origines et bien d'autres raisons qu'il convient d'élucider dans cette étude.

En effet, cette population qui augmente a besoin de se nourrir, ce qui pose le problème d'approvisionnement en produits vivriers.

L'agriculture qui occupe plus de 3/4 de la population offre un niveau de production très variable et difficile à prévoir et doit faire face à une demande de consommation sans cesse croissante du fait de l'urbanisation (accroissement en nombre et en taille des villes).

Au Burkina, cette croissance démographique se traduit par une dépendance alimentaire croissante et inquiétante. Notre objectif est de déceler les conséquences socio-économiques que cela implique.

Les responsables et les spécialistes sont conscients de la gravité de la situation, et depuis près d'une décennie, la politique agricole du Burkina est tournée vers la recherche d'une autosuffisance alimentaire.

Nous pensons que pour bien cerner le problème de l'approvisionnement, il est indispensable de donner un aperçu de la situation alimentaire allant de la production céréalière jusqu'à la consommation. Il s'agira pour la présente étude de

nous intéresser essentiellement à la stratégie générale de production et d'approvisionnement du Burkina Faso et ensuite de nous pencher sur les aspects de l'approvisionnement urbain et des mutations alimentaires.

Pour ce faire, la méthodologie suivante a été adoptée pour approcher de façon fine le problème.

COLLECTE DE LA DOCUMENTATION ET ENTRETIENS ORAUX

Ces techniques d'enquêtes ont été utilisées au niveau des organismes et différents services disposant d'une documentation relative à notre thème. Il faut noter qu'à ce niveau, la documentation est très rare et dans le meilleur des cas pose très brièvement le problème. Cela est dû au fait que très peu de chercheurs ont porté un intérêt particulier aux mutations alimentaires en milieu urbain. En outre, les statistiques des services compétents (INSD, CGP, OFNACER...) ne sont pas actualisées et sont difficilement accessibles. A l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), seul service officiel habilité à fournir les principales statistiques, le document de base qui est l'annuaire statistique date de 1987 au moment de nos recherches et les chiffres les plus récents étaient de 1986. De même l'enquête budget-consommation effectué par l'INSD date de 1963. Dans certains cas nous avons été obligés de travailler sur des statistiques provisoires ce qui ne donne pas de résultats très fiables.

ELABORATION DU QUESTIONNAIRE

Le questionnaire est destiné aux ménages de la ville de Ouagadougou. Nous avons défini le ménage dans notre étude comme étant l'ensemble des membres de la famille qui habitent sous le même toit participant ou non aux différentes charges du ménage. Notre questionnaire comporte quatre volets :

- caractéristiques du ménage
- approvisionnement du ménage
- types et rythme des repas quotidiens
- évolution des habitudes alimentaires.

TECHNIQUES D'ENQUETE ET CONSTITUTION DE L'ECHANTILLON

Le choix des techniques d'enquête sont fonction des connaissances dont nous disposons sur le milieu : nombre total de ménages, position géographique de différents secteurs...

Ainsi sur les 89.130 ménages que comptait Ouagadougou (chiffres INSD 1989), notre échantillon porte sur le 1/1000 compte tenu de la longueur du questionnaire, des délais de l'étude et des moyens dont nous disposons, soit au total 89 ménages.

La problématique étant d'analyser les niveaux de mutations en fonction des niveaux de revenus, nous avons élaboré trois strates de revenus tenant compte du SMIG qui est de 22.500 F CFA au Burkina Faso.

- Revenus faibles : 20.000 à 49.000 F
- Revenus moyens : 50.000 à 99.000 F
- Revenus élevés : 100.000 et plus.

Compte tenu du fait que nous ne disposons pas de données sur la répartition des 89.130 ménages de Ouagadougou suivant les strates de revenus, nous nous sommes basés sur les résultats d'une enquête habitat menée en 1987 à Ouagadougou par l'INSD. Elle portait sur un échantillon de 3.984 ménages et prenait en compte le critère revenus. Parmi ces 3.984 ménages on dénombrait 2.181 ménages à revenus indéterminés. L'échantillon s'est donc réduit à 1.803 ménages dont la répartition est la suivante :

Catégorie	Nombre	%
Revenus faibles	1142	63,33
Revenus moyens	508	28,17
Revenus élevés	153	08,50
TOTAL	1803	100

Source : INSD

A partir de cette répartition consignée dans le tableau ci-dessus nous avons extrapolé ces pourcentages à notre échantillon de 89 ménages dans le souci d'une plus grande représentativité. Ce qui nous donne la répartition suivante :

Catégorie	Nombre	%
Revenus faibles	56	63,33
Revenus moyens	25	28,17
Revenus élevés	8	08,50
TOTAL	89	100

Source : Enquête avril-mai 1990

Ainsi donc sur nos 89 ménages on distingue : 56 ménages à revenus faibles soit 63,33 % du total, 25 ménages à revenus moyens soit 28,17 % et 8 ménages à revenus élevés soit 08,50 %.

Dans le souci de couvrir géographiquement la ville et de prendre en compte toutes les couches sociales de la population nous avons opté d'enquêter dans 16 secteurs sur les 30 que compte la ville soit 53,33 %.

Ainsi 10 secteurs ont été choisis à la périphérie (les secteurs 23, 25, 27, 28, 30, 15, 16, 17, 24, 22) et 6 autres au centre (secteurs 1, 3, 6, 5, 7, 12). Il faut enfin souligner que les enquêtes pratiques sur le terrain se sont déroulées du 12 avril au 14 mai 1990.

Ce retard dans le démarrage est dû au fait que nous avons rencontré beaucoup de difficultés pour avoir des données nécessaires à la constitution d'un échantillon assez représentatif.

En ce qui concerne les enquêtes sur le terrain la méthode était la suivante :

Dans les différents secteurs nous choisissons 5 à 6 ménages dans lesquels nous nous entretenons avec le chef de ménage ou son (ses) épouse(s) suivant les 4 volets du questionnaire. Après une première phase d'enquête un dépouillement partiel a été fait, ce qui nous a permis de mieux orienter la suite de nos enquêtes dans le souci de respecter les pourcentages préalablement fixés.

De nombreuses difficultés ont été rencontrées. Nous avons entre autres :

- Réticence des ménages à dévoiler leurs revenus
- Refus catégorique de certains ménages à répondre aux questions
- Le moré et le français ayant été nos deux langues d'enquêtes, des problèmes linguistiques ont été rencontrés dans certains ménages.

Des observations complémentaires ont été faites au niveau des vendeurs et vendeuses de mets cuisinés. Il s'agissait de savoir pourquoi certaines personnes mangent dans la rue et à quelle catégorie socio-économique elles appartiennent. En plus de ces données, des interviews libres ont eu lieu dans quelques boutiques de la place pour connaître le niveau d'écoulement des produits alimentaires importés.

Le dépouillement a été lent et a duré près de deux semaines parce que le travail a été manuel et il fallait le faire avec beaucoup d'attention pour bien noter les détails et éviter les erreurs. Nous avons dressé des tableaux récapitulatifs où nous avons consigné tous les résultats.

Après le dépouillement, nous avons passé à la phase de rédaction. Le travail jusque là mené à deux a été divisé en deux parties afin de faciliter la rédaction. Ainsi, deux volumes ont été rédigés : le volume I s'appuyant surtout sur la stratégie générale de production et d'approvisionnement du Burkina Faso et le volume II, où les résultats de l'enquête ont été analysés.

ENQUETE 1989-90 SUR LA CONSOMMATION
ALIMENTAIRE A OUAGADOUGOU (BURKINA FASO).

- *****
- Nom et Prénom(s) de l'enquêteur /
-
1. DUC / QUARTIER / Famille /
2. Le chef de ménage est : un homme une femme
3. Groupe ethnique du C.M. / de son conjoint /
4. Le C.M. est-il : célibataire marié divorcé veuf
5. Le ménage est-il : monogame polygame (nombre d'épouse
6. Nombre de personnes dans l'unité de consommation : SM SF
7. dont : moins de 5 ans 5 à 15 ans 16 à 60 ans
- plus de 60 ans
7. Le C.M. est-il allé à l'école : Non Oui Si oui, quelle
a été la dernière classe fréquentée ? /
8. Le C.M. a-t-il séjourné à l'étranger : Oui Non ; si oui :
où ? / Année / Durée du séjour /
où ? / Année / Durée du séjour /
9. Profession du C.M. /
10. Il exerce actuellement cette profession Il est au chômage
11. Il est fonctionnaire Salarié du privé Indépendant
12. Distance de sa maison à son lieu de travail /
13. Horaire quotidiens de travail /
14. Rentre-t-il à midi à son domicile ? Oui Non
- Si Oui : tous les jours pas tous les jours
- Si Non : jamais de temps en temps
15. Le C.M. a-t-il une autre activité lucrative : Oui Non
- Si Oui : Laquelle : /
est-elle régulière ? irrégulière
16. Revenu mensuel de l'activité principale : moins de 12.000 F
- 12.000 - 25.000 F 25.000 - 50.000 F 50.000 - 75.000 F
- 75.000 - 100.000 F plus de 100.000 F .

17. D'autres membres de l'U.C. contribuent-ils au budget familial :
 Oui Non Si Oui, qui, et combien :

.....

18. A combien estimez-vous la somme nécessaire, par mois, pour les besoins suivants de votre famille :

Nourriture et boisson / Loyer (éventuel)
 Eau et éclairage / Transports
 Scolarité des enfants (par an)

19. Votre maison dispose-t-elle des équipements suivants :

Eau courante Electricité Réchaud à pétrole
 Réfrigérateur Mobylette Moto Auto

APPROVISIONNEMENT

20. A quelle fréquence allez-vous au marché ? Chaque jour
 2 ou 3 fois/semaine 1 fois/semaine 2 ou 3 fois/mois /

21. Où achetez-vous les principaux aliments que vous consommez ?

Grand marché Lequel ? :
 Marché de quartier Lequel ? /
 Autre marché Lequel ? /
 Supermarchés Lesquels ? /
 Ailleurs Où ?

22. Quels produits alimentaires achetez-vous plutôt dans les magasin

1 / 2 /
 3 / 4 /
 5 / 6

23. Recevez-vous des produits alimentaires de votre famille du villa

Oui Non Si Oui : souvent de temps en temps

Lesquels ?

24. Quels sont les produits traditionnels que vous consommez le plus souvent ? Indiquez la fréquence de la consommation (par exemple : pâte de maïs : 6 fois par semaine) :

PRODUIT	FREQUENCE DE CONSOMMATION

TYPES ET RYTHMES DES REPAS QUOTIDIENS

25. Tous les membres de la famille peuvent-ils prendre chaque jour :

un petit déjeuner Oui Non

un repas de midi Oui Non

un repas du soir Oui Non

26. Le C.M. prend-il chaque jour un petit déjeuner ? Oui Non

27. Si Non, pourquoi ?

28. Si Oui, où le prenez-vous ? A domicile Dans la rue (tabliers de trottoir Chez une femme du quartier Dans un snack-bar Ailleurs (précisez où :

29. Que consommez-vous pour votre petit déjeuner ?

30. Où les enfants prennent-ils leur petit déjeuner ? A domicile Dans la rue Ailleurs (précisez où :

31. Que mangent-ils le plus souvent pour leur petit déjeuner ?

32. Le C.M. prend-il un repas de midi chaque jour ? Oui Non

33. Les autres membres de la famille le prennent-ils chaque jour ?

Conjoint : Oui Non Enfants : Oui Non

Autres adultes : Oui Non

34. Le C.M. prend-il un repas du soir chaque jour ? Oui Non
35. Les autres membres de la famille le prennent-ils chaque jour ?
 Conjoint : Oui Non Enfants : Oui Non
 Autres adultes : Oui Non
36. Les enfants prennent-ils un goûter en fin d'après-midi ?
 Oui Non Si Oui, que mangent-ils en général ?
37. Le C.M. a-t-il l'habitude de "grignoter" entre les repas ?
 Oui Non Si Oui, que mange-t-il ?
38. De quoi se compose généralement le repas de midi à la maison ?
 Un seul plat Un seul plat + autre chose
 Deux plats ou plus Un simple "coupe-faim"
39. De quoi se compose généralement le repas du soir à la maison ?
 Un seul plat Un seul plat + autre chose
 Deux plats ou plus Un simple "coupe-faim"

EVOLUTION DES HABITUDES ALIMENTAIRES

41. Quels sont les produits alimentaires qui n'existaient pas autrefois au Burkina Faso, et que vous consommez aujourd'hui en ville (par exemple : pain, riz, pâtes alimentaires, conserves de viande ou de poisson, etc.) ?
1. 2.
 3. 4.
 5. 6.
 7. 8.

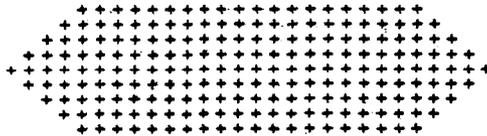
42. Dans votre famille, quand consomme-t-on les produits suivants ?

	Chaque jour	2-3 fois/ semaine	Rarement	Jamais
Pain				
Riz				
Pâtes alimentaires				
Conserves viande				
Pommes de terre				
Surgelés				
Bouillon cube				
Conserves poisson				
Yaourts				
Bière industrielle				

43. A votre avis, pourquoi consomme-t-on ces produits nouveaux ? Sont-ils ?
 Meilleurs Plus pratiques Plus nourrissants
 Moins chers Plus "propres" Faciles à transporter
 Mieux adaptés à la vie en ville Autre raison ?

44. Avez-vous des difficultés à nourrir votre famille ? Oui Non

45. Si Oui, pour quelle raison ?



MERCI DE VOTRE PATIENCE
 ET DE VOTRE COLLABORATION.

BIBLIOGRAPHIE

RAPPORTS ET DOCUMENTS OFFICIELS DU BURKINA FASO

- 1 - Direction de la statistique et de la mécanographie - juin 1986
"Enquête Budget-Consommation" Ouagadougou 1963-1964" 104 pages.
- 2 - Direction de la statistique et de la mécanographie : 1970 -
Enquête démographique par sondage en République de Haute- Volta
1960-1961 - Tome I 216 pages.
- 3 - INSD - 1987 : Annuaire statistique du Burkina Faso (données
socio-économiques) 251 pages.
- 4 - INSD - novembre 1988 : Recensement général de la population 1985.
Structure par âge et par sexe des villages du Burkina Faso 330
pages.
- 5 - INSD - 1988 : Principales données définitives du deuxième
recensement général de la population du 10 au 20 décembre 1985 -
32 pages.
- 6 - INSD - décembre 1989 : Recensement général de la population du
Burkina Faso 1985 - Analyse des résultats définitifs - 318 pages.
- 7 - Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage : 1989 - Enquête
permanente, situation de la campagne agricole 1984-1988.
- 8 - Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage 1986 : Contribution
à la réflexion sur la politique agricole commune dans les Etats
membres du CILSS et de la CEAO - Ouagadougou 114 pages.
- 9 - Ministère du Commerce et de l'Approvisionnement du Peuple -
février 1990 : Commerce extérieur et balance commerciale 1985,
1986, 1987.

- 10 - Ministère de la Coopération 1980 : La commercialisation des céréales dans les trois pays du sahel : Haute-Volta, Mali, Niger. Etudes et documents n° 41 - 154 pages.
- 11 - Sidwaya 1990 : Campagne agricole 1989-1990 - "L'année n'est pas critique". Sidwaya n° 1438 du 15 janvier 1990 p. 2

OUVRAGES ET RAPPORTS D'ORGANISMES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

- 12 - CEDRES - Etudes juin 1988 : Les effets de substitution des céréales traditionnelles par les céréales importées - série des résultats du CEDRES n° 2.
- 13 - CEDRES - Etudes, 1989 : Systèmes alimentaires ou stratégies nouvelles de développement du sahel. Etudes, revue économique et sociale Burkinabè. CEDRES - Université de Ouagadougou n° 26 - 119 pages.
- 14 - CILSS février 1988 : Plan céréalier du Burkina Faso Phase I : Diagnostic - Bilan 170 pages.
- 15 - CLUB du sahel 1987 : Les politiques céréalières dans les pays du sahel. Actes du colloque de Mindela. 1er - 6 décembre 1986. CILSS-OCDE-CLUB du Sahel 527 pages.
- 16 - CLUB du sahel-CILSS-OCDE : septembre 1982 : Développement des cultures pluviales en Haute-Volta.
- 17 - FAO : 1989 : La situation mondiale de l'alimentation et de l'Agriculture. Rome 1989 - 171 pages.
- 18 - FAO : 1989 : L'aide alimentaire en chiffres - volume 7/2 - 147 pages.
- 19 - IEDES-SEDES : 1973 : L'approvisionnement des villes dans les Etats africains et malgaches. Horizon 1985 - Paris Oct. 1973 71 pages.

- 20 - OCDE 1982 : Satisfaction des besoins alimentaires : le cas du Mali en l'an 2000 - Paris 1982.

TRAVAUX ET ETUDES

- 21 - BADO J. 1983 : Contribution à l'étude des canaux de commercialisation des céréales en Haute-Volta : Structure, fonctionnement, efficacité du circuit traditionnel du mil et du sorgho - Rennes - Mémoire 196 p.
- 22 - BRICAS S. 1986 : Nourrir les villes en Afrique subsaharienne - Paris 1986 - L'harmattan 220 p.
- 23 - COULIBALY Issaka 1981 : La politique des prix des produits agricoles en Haute-Volta. Mémoire de maîtrise sc-éco - ESSEC - Université de Ouagadougou.
- 24 - DAO Oumarou : 1973 : Etude urbaine générale de Ouagadougou Th. de 3è cycle Montpellier II Tome I - 222 p.
- 25 - DOAMBA Sibiri 1984 : Commercialisation, politique des prix et stockage des céréales en Haute-Volta - Mémoire fin d'Etudes 125 p.
- 26 - GANOU Seydou 1983 : L'impact de l'OFNACER sur le marché national céréalier à travers une politique de régulation des prix. Mémoire maîtrise 1983.
- 27 - ILBOUDO Saga juin 1981 : Etude des variations de cours et de l'approvisionnement en fruits et légumes de Ouagadougou et de Koudougou. Mémoire de maîtrise - Université de Ouagadougou 1981.
- 28 - KABORE Saïdou 1986 : Stratégie alimentaire dans le développement socio-économique d'un pays membre du CILSS : le Burkina Faso. Mémoire de fin d'études Ouagadougou 68 p.

- 29 - KABORE Tibila et BANDE Moussa : mars 1986 : Organisation du monde rural et développement de l'agriculture au Burkina Faso. Mémoire de maîtrise Ouagadougou 110 p.
- 30 - KABORE T.J.H. : 1977 : Les problèmes de développement de l'agriculture en Haute-Volta. Poitiers Fac. des sc-éco. Mémoire D.E.S. 97 p.
- 31 - KENNETH H. SHAPIORO T. 1980 : Etude sur la commercialisation du bétail dans les pays du Conseil de l'Entente 449 p.
- 32 - MUCHNIK J., GUERIN B. TREILLON R. : 1986 : Alternatives techniques et alimentation (études et recherches) Altersial 1986.
- 33 - QUEDRAOGO M.M. : 1974 : L'approvisionnement de Ouagadougou en produits vivriers, en eau et en bois. Th. Doctorat 3è cycle Bordeaux 1974 - 359 p.
- 34 - QUEDRAOGO M.M. et VENNETIER P. : avril 1977 : Quelques aspects de l'approvisionnement d'une ville d'Afrique Noire: l'exemple de Ouagadougou. Extrait de Travaux et document de géographie tropicale n° 28 - p 205-228.
- 35 - QUEDRAOGO M.M. mai 1989 : Mutations, besoins et stratégies d'une ville du sahel : Ouagadougou, séminaire 5-9 juin 1989 à Abidjan.
- 36 - PALLIER G : 1972 : L'approvisionnement en viande des villes de la Haute-Volta (extraits travaux et documents de géographie tropicale) p. 193-205.
- 37 - PALLIER G : 1972 : Les dolotières de Ouagadougou (Haute-Volta). Extrait de travaux et documents de géographie tropicale (7) déc. 1972 - p. 121-139.
- 38 - SANTOS M : 1967 : L'alimentation des populations urbaines des Pays en Voie de Développement. Revue Tiers-Monde 8(31) juil-sept. 1967 - p. 605-629.

- 39 - SOUBEIGA Balkissou : 1985 : Les boulangeries et le commerce du pain à Ouagadougou. Mémoire de maîtrise Géographie - Université de Ouagadougou 1985 - 94 p.
- 40 - THIOMBIANO Taladia 1985 : Les systèmes alimentaires au Burkina Faso. Taladia THIOMBIANO, L. KOULIDIATI, C. SOME, CEDRES Ouagadougou (série rech. appliquées n° 1) 412 p.
- 41 - THIOMBIANO Taladia 1987 : Les systèmes alimentaires au Burkina Faso : Analyses théoriques et méthodologies - CEDRES n° 20 - 102 P.
- 42 - TIENDREBEOGO Pierre : Politique agricole et stratégies alimentaires au Burkina Faso (1980-1985) Mémoire sc-éco. ESSEC Ouagadougou 79 p.
- 43 - VENNETIER P. 1972 : L'approvisionnement des villes en Afrique Noire. Un problème à étudier. Paris, La Haye. Ed. Mouton 19 p.

TABLES DES FIGURES

FIGURE I : LES ZONES CLIMATIQUES DU BURKINA	5
FIGURE N° II : EVOLUTION DE LA POPULATION ET DE LA PRODUCTION NETTE DISPONIBLE DE 1975 A 1989	23
FIGURE N° III : EVOLUTION DES IMPORTATIONS COMMERCIALES DE PRODUITS CEREALIERS AU BURKINA DE 1980 A 1986	34
FIGURE N° IV : EVOLUTION DES AIDES CEREALIERES AU BURKINA DE 1976 -1988	38
FIGURE N° V : EVOLUTION DES AIDES EN PRODUITS LAITIERS ET CORPS GRAS AU BURKINA DE 1978 A 1988	39
FIGURE N° VI : PRODUCTION CEREALIERE PAR PROVINCE (1985- 1986)	57
FIGURE N° VII : LES MOUVEMENTS INTER-REGIONAUX DE CEREALES DES CINQ DERNIERES ANNEES.	58

TABLES DES PLANCHES

PLANCHE N° I :	OUTILLAGE TRADITIONNEL DE CULTURE . . .	17
PLANCHE N° II :	STOCK DE RIZ IMPORTE DANS UNE BOUTIQUE A SANGHAR-YARE	32
PLANCHE N° III :	RAVITAILLEMENT EN PAIN DANS UNE BOULANGERIE A OUAGADOUGOU	55
PLANCHE IV :	VENTE DE CEREALES EN PLEIN AIR DANS UN MARCHÉ DE SECTEUR	62
PLANCHE V :	VENTE DE FRUITS ET LEGUMES A OUAGADOUGOU	64
PLANCHE VI :	VUE DE QUELQUES PRODUITS INDUSTRIELS DANS UNE BOUTIQUE AU SECTEUR 3	71

TABLES DES TABLEAUX

TABLEAU I :	MOYENNE MENSUELLES DES PRECIPITATIONS DE 1951-1980 EN MM	6
TABLEAU II :	EVOLUTION DE LA PRODUCTION CEREALIERE (EN TONNE)	21
TABLEAU III :	EVOLUTION ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE NATIONALE	22
TABLEAU IV :	EVOLUTION DE LA PRODUCTION CEREALIERE DE 1960 A 1987 EN %	24
TABLEAU V :	RECAPITULATIF DES COLLECTES DE CEREALES ET AIDES ALIMENTAIRES (OFNACER)	29
TABLEAU VI :	IMPORTATIONS COMMERCIALES DE CEREALES	31
TABLEAU VII :	RIZ IMPORTE DE 1984 A 1988 PAR LA C.G.P.	35
TABLEAU VIII :	AIDES CEREALIERES DESTINEES AU BURKINA (EN 1000 TONNES)	37
TABLEAU IX :	AIDES EN D'AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES AU BURKINA (EN TONNES)	37
TABLEAU X :	LE POTENTIEL DES TERRES AMENAGEABLES	42
TABLEAU XI :	REPARTITION DES CULTURES IRRIGUEES SUIVANT LES DIFFERENTES CULTURES	42
TABLEAU XII :	EVOLUTION DE LA POPULATION DES CINQ PREMIERES VILLES DU BURKINA DE 1975-1985	51
TABLEAU XIII :	PRIX D'UNE PLANCHE DE QUELQUES PRODUITS	65
TABLEAU XIV :	EVOLUTION DE QUELQUES PRODUITS ALIMENTAIRES IMPORTES DE 1979 A 1985.	73
TABLEAU XV :	IMPORTATION D'AUTRES PRODUITS NON CEREALIERS (en tonne et en millions de F CFA)	77
TABLEAU XVI :	IMPORTATION DE PRODUITS NON CEREALIERS EN VALEUR ET EN POURCENTAGE PAR RAPPORT AU TOTAL DES IMPORTATIONS ALIMENTAIRES	78
TABLEAU XVII :	QUELQUES PRIX MOYENS DE VENTE AU DETAIL A OUAGADOUGOU.....	79

TABLE DES MATIERES

<u>RESUME</u>	1
<u>INTRODUCTION</u>	2
 <u>PREMIERE PARTIE : PRODUCTION ET PROBLEME ALIMENTAIRE AU BURKINA FASO</u>	3
<u>CHAPITRE I : CONDITIONS GENERALES DE LA PRODUCTION</u> ..	4
I/ <u>LES CONTRAINTES PHYSIQUES</u>	4
1 - <u>Le climat et son influence</u>	4
2 - <u>Les conditions pédologiques</u>	12
II/ <u>L'INFLUENCE DES FACTEURS HUMAINS</u>	13
1 - <u>La croissance de la population et son influence sur l'agriculture</u>	13
2 - <u>Répartition de la population</u>	14
III/ <u>LES MODES DE PRODUCTION</u>	15
1 - <u>La technologie agricole autochtone</u> ..	15
a) <u>Les outils de production</u>	16
b) <u>Les technique de production</u> ..	16
2 - <u>Le transfert de technologie</u>	18
3 - <u>Aperçu statistique de la production</u> ..	20
 <u>CHAPITRE II : LA POLITIQUE ALIMENTAIRE AU BURKINA FASO</u>	26
I/ <u>LA STRATEGIE D'APPROVISIONNEMENT ET DE SECURITE ALIMENTAIRE AU BURKINA</u>	26
1 - <u>La production locale</u>	27
2 - <u>Les importations commerciales</u>	28
3 - <u>L'aide alimentaire</u>	35
II/ <u>LA STRATEGIE AGRICOLE</u>	40
1 - <u>Les aménagements hydro-agricoles</u> ..	40
2 - <u>L'encadrement du monde rural</u>	43
 <u>DEUXIEME PARTIE : L'APPROVISIONNEMENT DES VILLES EN</u>	

<u>DEUXIEME PARTIE : L'APPROVISIONNEMENT DES VILLES EN</u>	
<u>PRODUITS VIVRIERS</u>	45
CHAPITRE III : <u>LES CONDITIONS GENERALES DE</u>	
<u>L'APPROVISIONNEMENT</u>	46
I/ <u>L'ETAT DES VOIES DE COMMUNICATION</u>	46
II/ <u>L'ELOIGNEMENT DE LA MER</u>	48
CHAPITRE IV : <u>EVOLUTION DE LA DEMANDE URBAINE EN</u>	
<u>PRODUITS VIVRIERS</u>	50
I/ <u>CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET</u>	
<u>APPROVISIONNEMENT</u>	50
1 - <u>Croissance démographique</u>	50
2 - <u>L'approvisionnement urbain</u>	51
a) <u>Produits locaux</u>	51
b) <u>Les produits importés</u>	54
II/ <u>L'APPROVISIONNEMENT DE OUAGADOUGOU EN</u>	
<u>PRODUITS VIVRIERS</u>	56
1 - <u>Les produits alimentaires locaux</u>	56
a) <u>Les céréales</u>	56
b) <u>Les fruits et légumes</u>	63
c) <u>La formation des prix de la</u>	
<u>campagne à la ville</u>	66
2 - <u>Les produits alimentaire importés</u>	68
a) <u>Les céréales</u>	68
b) <u>Les conserves</u>	70
c) <u>Les fruits et légumes</u>	72
<u>CONCLUSION</u>	74
<u>ANNEXES</u>	76
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	91
<u>TABLES DES FIGURES</u>	96
<u>TABLES DES PLANCHES</u>	97
<u>TABLES DES TABLEAUX</u>	98
<u>TABLE DES MATIERES</u>	99

UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU

**INSTITUT
DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, Nous Vaincrons !

MEMOIRE DE MAITRISE

***LES MUTATIONS ALIMENTAIRES
EN MILIEU URBAIN :
L'EXEMPLE DE OUAGADOUGOU***

TOME II

Redigé par :

GUIELLA Georges

Année Universitaire
1990-1991

Sous la Direction de :
Mme OUEDRAOGO M. M.
Docteur d'Etat

DEDICACE

Je dédie ce travail à mes chers parents et amis, à mon Oncle ILBOUDO Julien qui m'a, depuis de longues années, soutenu dans mes études. Qu'ils trouvent ici l'expression de ma profonde reconnaissance.

REMERCIEMENTS

A tous ceux qui ont oeuvré pour la concrétisation de ce travail, qu'ils en soient remerciés.

Nous remercions singulièrement Madame Marie Michèle OUEDRAOGO, Directrice des Relations Extérieures de l'Université de Ouagadougou, Directrice de ce travail, Monsieur Taladia THIOMBIANO, Directeur du CEDRES pour ses nombreux conseils, et tous les Enseignants du Département de Géographie de l'Université de Ouagadougou.

RESUME

Les habitudes alimentaires traditionnelles jadis observées à Ouagadougou ont progressivement suivi une évolution qui ont conduit à ce qu'il convient d'appeler les mutations alimentaires.

Plusieurs facteurs sont à la base de cette évolution qui semble n'épargner aucun groupe socio-économique. Ces facteurs bien que n'ayant pas le même degré d'influence ont dans leur ensemble contribué à l'installation de cette situation.

Quagadougou comme la plupart des capitales africaines est une ville où sont représentés les différents groupes socio-économiques. Les niveaux de vie et les niveaux alimentaires diffèrent selon ces groupes et l'on s'aperçoit que le degré de mutations alimentaires est en partie lié aux caractéristiques de chaque couche sociale. C'est pourquoi leur analyse a permis de comprendre que toutes les couches sociales sont touchées par les mutations alimentaires.

Les mutations alimentaires en milieu urbain engendrent des effets sociaux et économiques qui peuvent avoir des répercussions d'envergure nationale. C'est notamment leurs impacts sur l'économie nationale qu'il faut percevoir en vue d'une recherche prompte de solutions durables quant à l'approvisionnement de la ville pour un meilleur avenir.

MOTS-CLES

Burkina Faso, Ouagadougou, mutations alimentaires, ménage urbain, groupe socio-économique, régime alimentaire.

INTRODUCTION

La croissance souvent spectaculaire des villes d'Afrique Noire au cours des 25 dernières années a posé un certain nombre de problèmes sur lesquels beaucoup d'études ont été menées : problèmes de l'habitat, de l'équipement collectif, de l'emploi, des relations villes-campagnes... Mais jusqu'à une période récente les problèmes d'approvisionnement, de mutations alimentaires n'ont pas suscité autant d'intérêt, il s'agit pourtant d'une question d'importance majeure à la fois parce que des millions de citoyens sont quotidiennement concernés et également parce que ce phénomène a déjà eu et continuera d'avoir des conséquences sociales et économiques qui se répercutent hors du cadre urbain : les besoins des villes entraînent des transformations en milieu rural et donnent naissance à des activités induites multiples.

C'est dans ce cadre que la présente étude a été menée. Le travail s'est subdivisé en deux (2) parties. La première partie analyse les stratégies générales de production et d'approvisionnement au Burkina Faso. En effet les quantités de produits acheminés vers les villes varient en fonction de divers facteurs tels que le rythme de la production, l'influence perturbatrice de la traite, les oscillations liées aux contraintes d'approvisionnement... Il convient d'investiguer tous ces paramètres de la production et de la distribution pour pouvoir comprendre les différents effets d'entraînement qu'ils engendrent.

La deuxième partie est consacrée à l'étude des mutations alimentaires en milieu urbain portant sur l'exemple de la ville de Ouagadougou. En effet la ville de par sa composition cosmopolite détient un certain pouvoir de décision qui oriente la production et la consommation. Cette situation a des répercussions socio-économiques qu'il faut analyser afin de cerner les interactions qui existent dans la ville d'une part et d'autre part entre la ville et sa région.

TROISIEME PARTIE

LES MUTATIONS ALIMENTAIRES EN MILIEU
URBAIN

CHAPITRE V : EVOLUTION DES HABITUDES ALIMENTAIRES

I/ LES HABITUDES ALIMENTAIRES TRADITIONNELLES

Les problèmes de la sécurité alimentaire sont d'une grande complexité compte tenu des facteurs de risque qui compromettent très souvent la production. Un rôle important est joué par des facteurs climatologiques, pédologiques, agronomiques, démographiques, économiques, sociaux et culturels. Les différences locales peuvent être grandes et les phénomènes peuvent évoluer. Le problème alimentaire a donc un caractère dynamique.

Les habitudes alimentaires sont non seulement liées à ces nombreux facteurs mais aussi à des contraintes qui tiennent au mode de vie dans le milieu, aux problèmes financiers. Le milieu naturel est très déterminant. Les espèces cultivées varient suivant les zones climatiques. La nature des sols, la richesse de la flore et de la faune, les différentes saisons, offrent des possibilités alimentaires très variées qui orientent les habitudes alimentaires de chaque région.

Les facteurs humains tels que le mode d'occupation de l'espace, les techniques de production, les formes d'échanges et l'importance des relations avec l'extérieur influencent également les habitudes alimentaires traditionnelles des groupes.

"Ouagadougou, capitale du royaume Mossi a pendant longtemps été soumise aux habitudes de consommation des Mossi. Les facteurs religieux (croyances, traditions, mythes) exercent un rôle sur le choix des aliments et la manière de faire la cuisine. Le plateau mossi est une entité soumise à de nombreuses contraintes sur le plan alimentaire : contraintes religieuses empêchant la consommation de certaines viandes (chien, tortue, animaux à museaux...). Certaines catégories de personnes peuvent être touchées par des interdits pour la consommation de denrées alimentaires particulières (femmes enceintes, enfants, premiers fils d'une famille, initié, détenteur de certains pouvoirs

légus...)"(1).

Les différences ethniques introduisent également des variations et au sein d'une même zone alimentaire des changements surviennent au cours des saisons et selon le lieu de résidence ou la taille du ménage.

"Ouagadougou est au coeur du pays Mossi, les céréales y constituent la base de l'alimentation. Les aliments d'accompagnement varient suivant les saisons et les récoltes (tubercules, pois, fruits, maïs...) tandis que les aliments d'appoint ou de disette sont dans la majorité des cas des produits de cueillette ou des sous-produits du mil (son)"(2). On distingue, quelque soit la saison, les principaux aliments consommés en famille (pâte de mil, couscous, beignets), les aliments secondaires consommés ordinairement les jours de marché ou entre les repas : arachides grillées, galettes, beignets de haricot, friandises diverses.

Le sorgho et le mil constituent la base de l'alimentation des Mossi. Le maïs par contre est rarement utilisé. Quant au riz c'est la céréale des grandes circonstances et des jours de fête. Le mil et le sorgho servent surtout à faire le plat de "sagbo", pâte cuite et consistante à base de farine de mil ou de maïs.

Pour suivre l'évolution des habitudes alimentaires nous avons mené une enquête alimentaire dans la période de mai à juin 1990 au sein des ménages de la ville de Ouagadougou. Nous avons défini le ménage dans notre enquête comme étant l'ensemble des membres d'une famille qui habitent sous le même toit, participant ou non aux différentes charges du ménage. Quatre types de questionnaires ont été élaborés et prennent en compte les

1 QUEDRAOGO M.M. : L'Approvisionnement de Ouagadougou en produits vivriers, en eau et en bois, Bordeaux 1974 Th- Doctorat 3ème cycle.

2 QUEDRAOGO M.M. : L'Approvisionnement de Ouagadougou en produits vivriers, en eau et en bois, Bordeaux 1974 Th - Doctorat 3ème cycle.

caractéristiques du ménage, son approvisionnement, les types et rythmes des repas quotidiens et l'évolution des habitudes alimentaires. L'enquête a ainsi porté sur 89 ménages dans lesquels trois strates de revenus furent distingués afin d'analyser les niveaux de mutations par rapport au niveau de revenus :

- Revenus faibles : 56 ménages soit 63 % de l'échantillon
- Revenus moyens : 25 ménages soit 28 %
- Revenus élevés : 8 ménages soit 9 %.

Les résultats de cette enquête ont montré que tous les ménages consomment le "sagbo" depuis les ménages à revenus faibles jusqu'aux ménages à revenus élevés. Ainsi sur les 89 ménages enquêtés on a pu enregistrer les résultats suivants : 31 ménages consomment chaque jour le "sagbo", ce qui représente 34,83 % du total. 54 ménages consomment le "sagbo" deux à trois fois par semaine soit 60,67 % du total et 4 ménages le consomment rarement soit 4,49 %. Le plat de "sagbo" est toujours accompagné d'une sauce dont la composition varie selon les saisons et les possibilités locales de cueillette. On y trouve les feuilles hachées et cuites, le gombo, les feuilles de baobab, de corchorus, d'oseille de Guinée, de haricot, des calices de fleurs telles que les fleurs du kapokier. Ces produits sont utilisés frais pendant la saison pluvieuse. Séchés, ils sont réduits en poudre et conservés en général dans des canaris et serviront pour les sauces de la saison sèche. A tout cela on peut ajouter les condiments variés tels que le Soubala⁽³⁾ et les arachides grillées et pilées. Il est certain que l'ensemble est riche en vitamines, en corps gras et qu'il apporte un supplément non négligeable en calcium et en protéines végétales. Le poisson ou la viande lorsqu'il y en a sont coupés ou broyés et mélangés à la sauce.

Parmi les aliments d'accompagnement du régime alimentaire mossi il y a le haricot (*Vigna Ungiculata*). C'est un

³ Boulettes fermentées faites à base de graines de néré.

aliment très répandu. Ses feuilles vertes entrent dans la préparation des sauces et des boulettes de céréales, les gousses vertes peuvent être consommées bouillies. Les graines de haricot moulues servent à faire des beignets. Le haricot bouilli seul, mélangé avec du mil, du riz ou de la farine de mil peut être servi comme repas principal. Ainsi sur les 89 ménages nous avons pu constater la situation suivante : un seul ménage consomme chaque jour le haricot soit 1,12 % du total. Ce cas est assez particulier car les propriétés nutritives et digestives du haricot (risques de flatulence) font que sa consommation est assez contrôlée dans les ménages urbains surtout. Il est dû au fait que la ménagère vend des mets cuisinés dont le haricot, qu'elle prélève chaque jour pour la consommation du ménage. En dehors de ce cas particulier 18 ménages consomment le haricot 2 à 3 fois par semaine soit 20,22 % du total de l'échantillon, 66 ménages ont déclaré le consommer occasionnellement soit 74,15 % et 4 déclarent ne l'avoir jamais associé à leur menu.

En outre le beignet qui est un aliment à base de haricot est également consommé même si sa fréquence est relativement faible. En effet 4,49 % seulement des ménages enquêtés consomment le beignet 2 à 3 fois par semaine. Il s'agit surtout des ménages cultivateurs qui disposent des produits nécessaires tels que les feuilles séchées de haricot... Il faut souligner que cuisiner un plat de beignets n'est pas chose facile et demande du talent de la part des ménagères. Ainsi beaucoup de ménages aimeraient consommer les beignets mais ignorent les différentes étapes de sa cuisson. C'est pourquoi 41,57 % des ménages enquêtés déclarent n'avoir jamais fait de beignets. Ces derniers pour satisfaire leur besoin sont obligés d'avoir recours aux vendeuses de mets cuisinés pour s'en procurer.

En dehors de ces aliments il faut citer également un plat traditionnel non moins connu par les citadins surtout les ménages mossi, il s'agit du "bag-benda", plat à base de mil ou sorgho grossièrement écrasé, mélangé à des feuilles de haricot, d'oseille, ou à toute autre feuille comestible sauf les feuilles

de baobab. C'est un véritable mélange dont l'agencement des différents composants dépend des talents des ménagères. Il est servi sous forme de bouillie et peut être consommé seul ou accompagné du "sagbo". Sa préparation n'est donc pas aisée et c'est ce qui explique que 70,78 % des ménages enquêtés aient déclaré n'avoir jamais réalisé ce plat. Néanmoins 29,24 % le font occasionnellement surtout en période pluvieuse où les feuilles sont abondantes.

De nos jours les produits de cueillette occupent toujours une place importante dans les habitudes alimentaires traditionnelles. Ils sont surtout consommés par les femmes et les enfants. Fruits et légumes sont étroitement liés aux saisons. Ils peuvent disparaître à certaines époques de l'année (en général la saison sèche sauf le néré : *Parkia Biglobosa*) et ont une place très importante dans l'alimentation en d'autres saisons (en hivernage les fruits du karité mûrissent en période de disette en pays Mossi).

Quant aux corps gras entrant dans les habitudes alimentaires traditionnelles ils sont d'origine végétale. Ils peuvent être consommés nature (arachide) ou traités quand ils entrent dans la réalisation des plats : beurre de karité, huile d'arachide. Les graines de sésame ou de coton sont réduites en poudre et utilisées comme condiments. Les huiles et graisses d'origine animale (beurre de vache) sont utilisées par les éleveurs, rarement par les populations sédentaires.

"En dehors du gibier chassé occasionnellement, la viande n'était consommé que les jours de marché (dont la périodicité est de 3 jours en pays Mossi) ou à l'occasion de fêtes et de cérémonies ayant donné lieu à des sacrifices d'animaux. Dans les familles la volaille même abondante est réservée aux hôtes de marque".

"Parmi ces habitudes alimentaires traditionnelles le repas du soir constitue le repas le plus substantiel de la journée. Il existe dans presque 100 % des cas. Quant aux repas de midi il existe dans environ 80 % des cas. On peut y trouver

le même menu que pour le soir mais il est généralement plus léger. Le petit déjeuner est également important. Il existe dans 90 % des cas mais 9 % seulement préparent un petit déjeuner (bouillie de mil), les autres consomment les restes de la veille"(4).

On s'aperçoit qu'il existe une très grande richesse au sein des habitudes alimentaires traditionnelles des Mossi tant du point de vue de la diversification des produits alimentaires que des stratégies d'adaptation aux différentes périodes de l'alimentation. Il y a une rigoureuse organisation de cette alimentation qui, tout en respectant les règles, les us et coutumes de la société en matière d'alimentation, garantit néanmoins un certain équilibre nutritionnel au groupe.

"La persistance des habitudes alimentaires traditionnelles en milieu urbain témoigne de l'attachement des citadins aux valeurs culturelles de leur terroir qui, malgré l'acculturation ne peuvent pas supprimer entièrement "l'héritage culinaire" dont ils ont bénéficié et qui comporte effectivement des vertus non négligeables". Même si dans certains cas le niveau de revenus a tendance à supprimer les habitudes traditionnelles il y a toujours un retour aux sources qui procure un certain plaisir aux ménages. Dans les trois groupes socio-économiques décrits dans le cadre de notre enquête il est toujours ressorti la présence des mets traditionnels comme l'indiquent les tableaux ci-après :

Fréquence de consommation des aliments traditionnels par couche socio-économique

4 OUEDRAOGO M.M. : L'approvisionnement de Ouagadougou en produits vivriers, en eau et en bois. Bordeaux 1974. Th. Doctorat 3e cycle.

TABLEAU N° I : REVENUS ELEVES

ALIMENTS	FREQUENCE	Chaque Jour	2 à 3 fois/semaine	Rarement	Jamais	Total
"Sagbo"		3	4	1	0	8
Haricot		0	1	6	1	8
Beignet		0	1	3	4	8
Bag-benda		0	0	5	3	8

Source : Enquête alimentaire Ouagadougou mai-juin 1990

TABLEAU N° II : REVENUS MOYENS

ALIMENTS	FREQUENCE	Chaque Jour	2 à 3 fois/semaine	Rarement	Jamais	Total
"Sagbo"		5	19	1	0	25
Haricot		0	5	20	0	25
Beignet		0	2	10	13	25
Bag-benda		0	0	4	21	25

Source : Enquête alimentaire Ouagadougou mai-juin 1990

TABLEAU N° III : REVENUS FAIBLES

ALIMENTS	FREQUENCE	Chaque Jour	2 à 3 fois/semaine	Rarement	Jamais	Total
"Sagbo"		23	31	2	0	56
Haricot		1	12	40	3	56
Beignet		0	1	35	20	56
Bag-benda		0	0	17	39	56

Source : Enquête alimentaire Ouagadougou mai-juin 1990

Cependant il faut constater que ces habitudes alimentaires traditionnelles ne sont pas restées figées, n'ont pas demeuré impénétrables. Aujourd'hui d'autres habitudes étrangères au plateau Mossi se sont installées aux côtés des habitudes alimentaires traditionnelles.

II/ LES NOUVEAUX TYPES DE REGIMES ALIMENTAIRES

Cette remarque faite en 1974 est encore valable de nos jours :

"Sur le vieux fond d'habitudes alimentaires Mossi sont venues se greffer d'autres habitudes étrangères donnant au régime alimentaire de Ouagadougou un aspect particulier tant au point de vue qualitatif que quantitatif. Les circonstances historiques qu'a connu Ouagadougou expliquent en partie ces nouveaux types de régimes alimentaires.

En effet Ouagadougou est un carrefour de routes venant du Sud (zone forestière) et du Nord (zones soudanienne et sahélienne). L'arrivée du chemin de fer en 1954 renforça les courants traditionnels d'échanges qui apportèrent progressivement des modifications dans les habitudes alimentaires traditionnelles et peu à peu le régime alimentaire s'est urbanisé et adapté. Il est actuellement difficile de retrouver à Ouagadougou des comportements alimentaires spécifiques intacts.

Ces nouveaux types de régimes alimentaires se retrouvent aussi bien dans les produits consommés que dans la manière de cuisiner les plats, même traditionnels. Les sauces du "sagbo" sont relevées de tomates, d'oignons, de poivres, de laurier, les sauces de riz, en plus de la traditionnelle pâte d'arachide, contiennent des légumes : choux, carottes, poivrons..."⁽⁵⁾.

L'évolution sociale fait également adopter de nouvelles méthodes de traitement de certains produits. Ainsi les femmes

⁵ QUEDRAOGO M.M. : L'approvisionnement de Ouagadougou en produits vivriers, en eau et en bois. Bordeaux 1974. Th. Doctorat 3e cycle.

pilent de moins en moins le mil, elles vont au moulin où elles obtiennent rapidement une farine plus fine et plus blanche (en témoigne la prolifération des moulins à Ouagadougou). Elles y font traiter également leur riz paddy préalablement fumé et obtiennent du riz plus propre et moins cassé. Les ustensiles de cuisine ont également évolué. Jadis les femmes préparaient avec des marmites en terres cuites et servaient dans des écuelles en bois. Aujourd'hui ces ustensiles traditionnelles ont fait place aux ustensiles modernes (marmites en aluminium, réchauds et cuisinières à gaz ou électriques...).

"Ainsi un nouveau type de régime alimentaire s'est installé, adapté au nouveau genre de vie des citoyens, avec ses côtés pratiques et ses facilités. C'est ainsi qu'on note que le riz, denrée de luxe dans l'alimentation traditionnelle tend à devenir la base de l'alimentation à Ouagadougou. Parmi les vendeuses de mets cuisinés où s'approvisionnent les ouvriers et manoeuvres des chantiers de construction, il est rare de trouver des vendeuses de "sagbo" ; la majeure partie d'entre elles vendent du riz au gras ou à la sauce. Dans les bars et restaurants le "sagbo" reste inconnu, d'ailleurs il n'aurait pas plu aux clients qui, la plupart du temps sont des immigrants venus de la campagne et avides de changements.

Un autre trait caractéristique du nouveau régime alimentaire de Ouagadougou est la place des lipides et des protides. Une place de plus en plus importante est tenue par les aliments riches (lait, oeufs, poissons, fruits, sucre, viande...) et par les corps gras dont la consommation varie beaucoup avec les revenus. Les sauces des classes aisées sont particulièrement grasses, chargées de viande ou de poisson. Comparativement à l'alimentation en campagne, le régime alimentaire de Ouagadougou présente des écarts réduits entre les différentes saisons. Il n'y a plus dans la consommation des légumes frais et des fruits, cette période creuse constatée dans l'alimentation traditionnelle : cultures maraîchères et produits d'importations y mettent un terme. Même quand la campagne souffre de disettes, l'approvisionnement des villes n'est que peu perturbé grâce à la politique des stocks spéculatifs des commerçants. La ville a

enfin la particularité de disposer tous les jours de friandises diverses (beignets, galettes, gâteaux de farine de blé ou de mil...)"(6).

Dans les nouveaux types de régimes alimentaires les produits du blé (pain, biscuits, pâtes alimentaires...) occupent une place importante. Cette consommation a donnée naissance à de petites industries alimentaires (boulangeries, pâtisseries, fabrication de pâtes alimentaires...). Souvent les produits fabriqués de type européen sont importés (boîtes de conserves) et approvisionnent en particulier les étrangers qui ne trouvent pas sur le marché des produits semblables frais.

Ouagadougou connaît donc aujourd'hui un brassage de régimes alimentaires qui lui étaient inconnus. Cet état de fait est dû à plusieurs facteurs qui déterminent à des degrés différents les mutations alimentaires. Il est donc important de savoir pourquoi et comment est-on arrivé à ces mutations.

L'analyse de ces facteurs doit permettre de comprendre les raisons fondamentales de ces changements intervenus dans les habitudes alimentaires des citadins.

III/ ANALYSE DES MUTATIONS ALIMENTAIRES

1°) Les influences extérieures

a) Le contact des civilisations

C'est un phénomène très déterminant dans les mutations alimentaires à Ouagadougou. Les différentes transformations des habitudes alimentaires peuvent trouver leurs explications à travers l'analyse du contact des civilisations. Déjà au lendemain de 1947 Ouagadougou a vu ses effectifs d'étrangers se gonfler (cadres métropolitains, fonctionnaires voltaïques, africains venus des pays limitrophes, commerçants parmi lesquels les libano-syriens et les Dioula sont très nombreux). Cette

⁶ QUEDRAOGO M. M. : L'approvisionnement de Ouagadougou en produits vivriers, en eau et en bois. Bordeaux 1974. Th. Doctorat 3e cycle.

population hétérogène par ses exigences alimentaires a influencé l'évolution des habitudes alimentaires des citoyens Mossi. Les besoins en légumes frais et fruits firent naître une ceinture maraîchère de plusieurs hectares.

L'influence alimentaire de chaque groupe ethnique ou de chaque nationalité s'est plus ou moins imposée aux autres groupes suivant la facilité avec laquelle elle s'adaptait aux nouvelles conditions et effectuait les contacts. C'est ainsi que certains groupes ont pu imposer leurs goûts, d'autres se sont vus obligés de changer d'habitudes alimentaires. C'est notamment les minorités étrangères qui, dès leur arrivée n'avaient pas trouvé sur place les produits qu'ils consommaient autrefois. Ainsi naquirent de nouvelles habitudes alimentaires qu'il convient d'appeler des mutations, qui se sont poursuivies, améliorées et sont devenues des "acquis" des citoyens.

b) L'influence coloniale

L'influence la plus fortement subie par les habitudes alimentaires de Ouagadougou a été l'influence occidentale. Elle se fait sentir dans toutes les couches sociales sans distinction mais surtout chez les classes privilégiées de la population citadine. Cette classe restreinte, souvent mise en contact avec les Européens au cours de leurs études ou dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions, adopte partiellement un régime alimentaire européen (pommes de terre, pâtes alimentaires, salade...). Les aliments tels que le riz, le "sagbo" et les ignames entrent encore pour une large part dans leur alimentation. Cependant cette influence européenne agit en général de façon éphémère notamment en ce qui concerne certains produits dont la préparation nécessite beaucoup d'argent. En effet les mets typiquement européens ne peuvent être cuisinés de façon continuelle que dans les ménages nucléaires c'est-à-dire très restreints, se limitant aux deux époux et à quelques 2 ou 3 enfants. Or la famille africaine même lorsqu'elle n'est pas polygame, peut regrouper de nombreux membres. La priorité sera alors de satisfaire aux besoins essentiels et la consommation de

mets d'origine étrangère devient un luxe. Ils n'apparaissent donc qu'épisodiquement dans le régime alimentaire lors des fêtes ou des grandes circonstances.

Nos enquêtes nous ont permis de rencontrer des chefs de ménages qui ont longtemps séjourné dans les pays européens (militaires, fonctionnaires...) et dont le régime alimentaire n'avait pas changé par rapport aux ménages qui sont restés sur place.

On est donc tenté de dire que même si le contact des civilisations et l'influence coloniale notamment occidentale jouent un rôle dans les mutations alimentaires, d'autres raisons non moins importantes peuvent subsister et méritent d'être élucidées.

c) L'influence des nouveaux groupes sociaux

Il s'agit des nouvelles influences autres que celles de la colonisation, qui sont nées suite à l'installation de plusieurs nationalités dans la ville de Ouagadougou : fonctionnaires internationaux, ambassades... qui, à la faveur de la coopération sous-régionale ou internationale, se sont installés avec de nouvelles habitudes alimentaires. On peut noter à cet effet la prolifération à Ouagadougou de restaurants ou hôtels spécialisés dans les habitudes de certaines nationalités sur le plan alimentaire : restaurants chinois, français, restaurants à spécialité africaine... Ces facteurs peuvent influencer, même si c'est de façon superficielle, les habitudes alimentaires des citoyens des autres nationalités.

L'alimentation est donc un élément tout à fait capital du sentiment d'appartenance collective. Les transformations subies par les substances alimentaires ne sont pas seulement matérielles. La cuisine opère aussi dans le registre de l'imaginaire ; si l'on ne craint pas d'être sommaire on peut dire qu'elle fait passer la matière première de l'état de nature à l'état de culture. C'est tous ces facteurs qui font la richesse des mutations alimentaires en milieu urbain.

Cependant en dehors de ces différentes influences

extérieures d'autres facteurs propres à la vie urbaine peuvent expliquer également les mutations alimentaires.

2°) L'adaptation au nouveau mode de vie urbain

a) Le goût

C'est un élément plus ou moins subjectif, très peu uniforme d'un groupe à un autre. Il oriente cependant toutes les habitudes alimentaires en ce sens qu'en général on ne consomme que ce qui plaît. La ville cultive en l'individu des comportements propres au milieu urbain. Aussi, le goût du citadin diffère-t-il énormément du goût d'un habitant de la campagne. Dans l'échantillon enquêté à Ouagadougou 82 ménages soit 92,13% affirment avoir changé d'habitudes alimentaires pour s'adapter aux exigences urbaines. L'exode rural a toujours drainé des milliers de personnes en ville à la recherche du changement, de la modernité. C'est pourquoi il est quasi-impossible de trouver à Ouagadougou des habitudes alimentaires intactes.

L'adaptation à la vie urbaine passe nécessairement par les mutations alimentaires. La consommation exclusive de mets traditionnels en milieu urbain s'assimilerait plutôt à une désintégration.

Outre le goût on peut remarquer que les mutations alimentaires en milieu urbain répond à des impératifs inhérents à la vie urbaine.

b) Le facteur temps

Il influe également sur le choix des aliments à cuisiner en milieu urbain. En effet la ville est une entité dans laquelle toutes les activités, hormis le secteur primaire, sont représentées. Ces activités demandent une certaine organisation de la part des citadins sur le plan du temps. Ainsi on assiste à une certaine régularité des heures de repas qui tiennent compte des différentes occupations de chaque ménage. Pour respecter ces horaires, les ménages s'adaptent à un certain nombre de produits

alimentaires dont le temps de préparation permet de se conformer et de vaquer à d'autres occupations. Par exemple cuisiner un plat de beignets de haricot nécessite beaucoup plus de temps que celui d'un plat de riz ou de pâtes alimentaires. Il est également plus facile à un ménage de faire un café pour le petit déjeuner de ses membres que de cuisiner de la bouillie de mil ou du "sagbo" qui occasionnent beaucoup plus de dépenses en argent et en temps. Aussi, les ménages choisissent-ils les "week-end" ou jours fériés pour cuisiner les plats qui exigent beaucoup de temps et de minutie. Tous ces paramètres influent sur le choix des aliments et contribuent ainsi à l'amplification des mutations alimentaires. Au niveau de l'approvisionnement des ménages on peut également remarquer ce souci du temps. En effet sur les différents marchés de secteurs ou dans les alimentations modernes, on constate que les différents produits destinés à la consommation des ménages sont de plus en plus traités à l'avance: pâte d'arachide, farine de maïs, gombo pilé, conserves, volailles... Tout cela répond à un souci de faire gagner du temps aux ménages en leur évitant le maximum de travaux supplémentaires. Il s'en suit donc une préférence pour les aliments préalablement traités et par conséquent des mutations alimentaires qui n'ont pour explication que le facteur temps. De nombreux ménages enquêtés estiment que la non consommation des aliments traditionnels est dû en grande partie au fait qu'ils demandent beaucoup de temps dans leur préparation.

c) Les raisons financières

Elles jouent un rôle très important dans les mutations alimentaires en milieu urbain. Chez les ménages à revenus faibles elles sont parfois la cause des mutations alimentaires. En effet certains ménages vivant au jour le jour de revenus faibles et ne pouvant constituer le moindre stock d'aliments, ont recours aux mets cuisinés qu'ils achètent chaque jour pour la consommation de leurs membres. Ces mets cuisinés n'étant pas le plus souvent des mets traditionnels ces ménages se retrouvent obligés de s'adapter à ces mutations alimentaires. En outre nous avons pu

constater la situation suivante chez certains ménages : un ménage à revenus faibles qui ne dispose que de 200 F CFA pour la consommation journalière, sachant qu'il n'a aucun stock de céréales. Il préfère acheter un kilogramme de riz à 170 F CFA, un bouillon-cube (cube maggi) à 20 F CFA et de la tomate à 10 F pour la cuisine du jour.

En effet il est pratiquement impossible à ce ménage de cuisiner autre chose surtout du "sagbo" car un pot de farine de maïs lui coûterait déjà plus de 200 F CFA. Ce ménage est alors contraint de s'adapter à une mutation alimentaire. Au niveau des ménages à revenus moyens ou élevés, le problème se pose sous un autre angle. Les mutations alimentaires à leur niveau sont plutôt dues au fait qu'ils disposent de revenus assez substantiels leur permettant de changer plus ou moins radicalement de régime alimentaire. Ainsi ils peuvent opter volontairement pour la consommation exclusive de produits alimentaires typiquement européens, les mets traditionnels n'intervenant que très occasionnellement pour le plaisir des membres du ménage.

Les raisons financières influent donc de façon différente sur les mutations alimentaires selon les couches socio-économiques.

L'adaptation au nouveau mode de vie urbain a en outre d'autres influences qui, de par leur ampleur, peuvent jouer sur la psychologie des citadins et orienter de ce fait leurs habitudes de consommation alimentaire.

d) Le rôle de la publicité

La ville est un centre de diffusion de la modernité à laquelle les citadins aspirent. Ils découvrent chaque jour de nouveaux produits par l'intermédiaire de la publicité et sont donc tentés de les expérimenter, de les essayer et de les adopter. Cela a pour but de répondre à leur désir de changement et de conformité au nouveau mode de vie urbain. Ainsi des ustensiles de cuisines aux produits alimentaires, il y a constamment des changements, des nouveautés qui tiennent de plus en plus compte des exigences des citadins.

La publicité consiste à jouer sur la psychologie des citadins, à leur faire percevoir la nécessité de s'adapter au modernisme et aux produits nouveaux. Cette adaptation ne fait qu'accentuer les mutations alimentaires en ville. Si nous prenons l'exemple du bouillon-cube ou cube-maggi, on s'aperçoit qu'il s'agit aujourd'hui d'un produit alimentaire qui est entré dans les habitudes de consommation des citadins. En effet notre échantillon d'enquête montre qu'un ménage sur les 89 enquêtés n'en consomment pas. 93 % des ménages enquêtés estiment que la consommation des produits alimentaires nouveaux est due à la publicité et sont mieux adaptés à la vie en ville.

La publicité influence énormément la consommation des nouveaux produits qui pénètrent en ville à la faveur des moyens de diffusion très rapides.

CHAPITRE VI : NIVEAUX DE VIE ET NIVEAUX ALIMENTAIRES

I/ LES GRANDS GROUPES SOCIO-ECONOMIQUES

La ville est un milieu hétérogène de par la composition de sa population et la diversité de ses activités. Ouagadougou comptait en 1974 150.000 habitants, en 1985 elle atteignait 441.514 habitants avec un taux d'accroissement annuel de 7,3 %. Aujourd'hui cette population est de 627.976 habitants (taux de 7,3 % par an). Face à cette évolution rapide des statistiques(7) il s'opère beaucoup de changements tant quantitatifs que qualitatifs. Les différents niveaux de vie de la population urbaine se distinguent nettement d'une année à l'autre. En effet la ville a toujours drainé par le biais de l'exode rural des milliers de personnes en quête d'un changement. Il se constitue donc diverses couches sociales dont les aspirations diffèrent les unes des autres. Ouagadougou comptait en 1989 89.130 ménages répartis au sein de différents groupes socio-économiques qu'il convient de disséquer afin de comprendre le comportement de chaque groupe.

La problématique étant d'analyser les niveaux de mutations en fonction des niveaux de vie, il est nécessaire de distinguer au sein des ménages les différents groupes socio-économiques en présence. Ainsi nous avons pu élaborer 3 groupes socio-économiques dont la constitution tient compte du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) qui est de 22.500 F CFA au Burkina Faso(8). Aussi sommes-nous arrivés à la subdivision suivante des 3 groupes socio-économiques :

Nous avons d'abord le premier groupe qui est celui des revenus faibles. Il s'agit des ménages dont les revenus mensuels de l'activité principale se situe à moins de 49.000 F CFA. Le second groupe est celui des revenus moyens. Il s'agit ici des ménages dont les revenus sont compris entre 50.000 F CFA et

7 I.N.S.D. : Annuaire statistique du Burkina Faso - Ouagadougou 1987.

8 I.N.S.D. : Annuaire statistique du Burkina Faso - Ouagadougou 1987.

99.000 F CFA. Enfin on distingue le dernier groupe socio-économique qui est celui des revenus élevés. Ce sont les ménages dont les revenus sont compris entre 100.000 F CFA et plus. Cette répartition catégorielle des ménages de notre échantillon permet d'analyser dans chaque groupe socio-économique les niveaux de mutations, de les comparer afin de voir quel impact réel le niveau de vie a sur le niveau de mutations alimentaires.

Notons que l'importance numérique de chaque groupe social touché par l'échantillon reflète les réalités socio-économiques de la population urbaine de Ouagadougou.

Ainsi s'agissant du premier groupe il représente 63,33% de notre échantillon soit au total 56 ménages. C'est le groupe social le plus représenté dans la population urbaine. Il se compose en majorité de ménages dont le chef ne dispose pas de revenus sûrs et réguliers. Ils vivent en général au jour le jour. Leur lieu de prédilection reste les quartiers d'habitat spontané où certains pratiquent l'agriculture pendant l'hivernage. Ce groupe socio-économique, de par ses nombreuses activités dans le secteur informel, arrive dans certains cas à s'adapter. D'autres par contre sont désintégrés, incapables de suivre le rythme de la vie urbaine. Il s'en suit une désorganisation sociale dont les conséquences sont entre autres la délinquance juvénile et la prostitution.

Outre cette classe à revenus faibles, la classe intermédiaire est celle des revenus moyens. Elle représente 28,17 % de l'échantillon soit 25 ménages au total. Ce groupe est assez hétérogène dans sa composition compte tenu du fait qu'il se situe entre les deux catégories extrêmes. Les ménages de ce groupe social tirent dans l'ensemble leurs revenus du commerce mais il y a aussi les fonctionnaires qui dans leur majorité se situent dans ce groupe. Les comportements alimentaires de ce groupe diffèrent de ceux du groupe précédent du fait de la différence assez nette dans les revenus. Les ménages de ce groupe socio-économique sont répartis un peu partout dans toutes les zones urbaines de Ouagadougou. Il arrive très souvent que l'on rencontre des ménages à revenus moyens localisés dans des quartiers d'habitat spontané. Cependant cette localisation des

ménages dans les différentes zones urbaines ne peut pas être un élément d'appréciation sur la répartition catégorielle des ménages. En effet Ouagadougou est une ville où l'on ne peut pas distinguer nettement les différentes zones urbaines selon les strates socio-économiques. Il y a plutôt un mélange qui ne répond à aucun critère d'appartenance sociale. Au milieu des taudis des quartiers d'habitat spontané "surgissent" des résidences de grand standing, c'est pourquoi il serait erroné de se fier aux différentes zones urbaines pour distinguer les différentes catégories sociales à enquêter.

Les ménages à revenus élevés constituent une catégorie sociale qui n'est pas largement représentée. Sur les 89 ménages que compte notre échantillon ils ne représentent que 8,50 % soit 8 ménages au total. Par rapport aux autres catégories sociales c'est celle qui a subi le plus de mutations dans le domaine de l'alimentation. Cependant, au fil des analyses on peut constater que les mutations alimentaires au sein de cette classe sont relatives et qu'il convient de pousser les analyses dans tous les domaines de l'alimentation pour élucider la question.

Dans leur ensemble les ménages de Ouagadougou demeurent réticents face aux questions touchant leurs revenus ; ils s'abstiennent donc le plus souvent de les déclarer, ce qui ne facilite pas le classement catégoriel nécessaire pour les analyses.

Mais on remarque que chaque groupe socio-économique subit des mutations variables selon son niveau de vie. Il s'en suit donc des comportements très différents dans le domaine de l'alimentation et dans la gestion du budget du ménage. Nous reviendrons en détails sur les différents comportements alimentaires observés.

II/ BUDGETS ET MODES D'APPROVISIONNEMENT DES MENAGES

Les ménages s'approvisionnent en denrées alimentaires de plusieurs façons selon leur budget.

1°) Les achats au jour le jour

Il s'agit principalement des produits entrant dans la composition de la sauce dont la conservation est très difficile: les légumes frais, la viande, le poisson frais. Mais on peut constater que chez les ménages à revenus faibles vivant au jour le jour de ressources tirées journallement de certaines activités, les principaux produits entrant dans la consommation tels que les céréales sont également achetés au jour le jour et au très petit détail.

Au niveau des 56 ménages à revenus faibles de notre échantillon 50 ménages soit 89 % vont au marché chaque jour pour s'approvisionner en condiments divers qu'ils ne peuvent pas conserver longtemps. Cette fréquence est due aussi au fait que les ménages n'élaborent pas de menus hebdomadaires mais préparent leurs repas suivant leur goût du jour ou parfois suivant le désir du chef de ménage qui peut décider de consommer tel ou tel met. En ce moment la nécessité d'aller s'approvisionner s'impose même si le ménage dispose d'un quelconque stock de condiments. Nous avons également cinq ménages qui vont au marché 2 à 3 fois par semaine pour s'approvisionner et un ménage qui s'auto-approvisionne en condiments. Ce dernier cas est dû au fait que le ménage pratique l'agriculture en saison pluvieuse et constitue ainsi son propre stock de condiments qui lui permet de s'auto-suffir jusqu'à la saison suivante.

Planche n° 1 : vente au détail de principales céréales (riz, haricot, mil, maïs...)



La consommation de la viande ressort partout chez les ménages à revenus faibles à l'exception de quelques rares cas où on la remplace par le poisson séché. Cette consommation de la viande n'est pas très importante mais a pour but de donner un goût meilleur au repas. C'est pourquoi dans tous les marchés de secteurs on a pu rencontré plusieurs bouchers qui vendent la viande au plus petit détail (50 F CFA), offrant à la ménagère quelques morceaux de viande pour la sauce. Il y a également des bouchers ambulants mais les ménages s'en méfient très souvent à cause des abattages clandestins, sources de maladies.

En ce qui concerne les principaux produits alimentaires tels que le mil, le maïs ou le sorgho nous avons remarqué que certains ménages à revenus faibles pratiquant l'agriculture en saison pluvieuse, consomment leurs produits agricoles. Il s'agit donc d'un auto-approvisionnement qui vient pallier au manque de revenus dont sont victimes ces ménages. Ainsi on a pu dénombrer 4 ménages qui n'achètent que les céréales qu'ils ne produisent pas telles que le riz.

Dans les revenus moyens on constate également que sur 25 ménages 24 vont au marché chaque jour et un seul y va 2 à 3 fois par semaine. En ce qui concerne les revenus élevés tous les huit (8) ménages de notre échantillon ont déclaré aller au marché chaque jour. A ce niveau, malgré le fait que ces ménages disposent d'équipements adéquats pour la conservation de leurs aliments, ils préfèrent s'approvisionner chaque jour car ils pensent que la conservation des légumes fait perdre leur saveur initiale.

Sur l'ensemble des 89 ménages de l'échantillon 82 ménages vont au marché chaque jour pour leurs achats journaliers de viande, de légumes, de céréales et de condiments divers.

2°) Les achats hebdomadaires

Ce sont de petits stocks de condiments pour la sauce ou certaines composantes du petit déjeuner dont la conservation ne demande pas de soins particuliers : cube maggi, sel, lait en boîte, conserve de tomate, poissons séchés, feuilles séchées (feuilles de baobab, oseille...). Cette catégorie d'achats intéresse surtout les ménages à revenus moyens ou élevés. Ils ont en général pour but de gagner du temps en évitant les perpétuels déplacements dans les petits marchés de secteurs ou chez les étalagistes et d'économiser en achetant en gros. Cette stratégie est en fait avantageuse surtout lorsque les principaux produits entrant dans la consommation sont disponibles en stocks (céréales, farine...). Ici également les ménages à revenus faibles ne peuvent pas faire ces achats hebdomadaires car ils ne disposent pas toujours d'une somme leur permettant de les effectuer. Tous ces achats concernent donc les divers condiments nécessaires aux repas quotidiens des ménages. Dans les familles à revenus élevés, on constate que la viande est souvent stockée dans le congélateur ce qui leur permet également d'économiser du temps et de l'argent.

3°) La constitution mensuelle de stocks

La plupart des ménages, lorsque les conditions sont favorables font des stocks de céréales pour le mois. Il s'agit

notamment du riz, du mil, du maïs... Deux raisons expliquent cette stratégie :

Des raisons économiques : les achats en gros ont l'avantage de la réduction des prix et coïncident en général à la fin du mois où le chef de ménage est encore solvable. En effet c'est à la fin du mois qu'on dispose d'une somme assez importante permettant de résoudre pour une certaine période la question essentielle qu'est l'alimentation. L'achat du sac de mil ou de riz constitue un devoir prioritaire que chaque chef de famille accomplit promptement dès réception de son salaire. Les autres dépenses plus ou moins secondaires sont résolues après lorsque cela s'avère nécessaire et possible. Ainsi, outre les ménages agriculteurs qui constituent des stocks annuels de leur production nous avons rencontré au cours de nos enquêtes un ménage qui a constitué un stock annuel de riz et de sorgho blanc. Les autres ménages des 3 catégories socio-économiques de l'échantillon constituent effectivement des stocks mensuels des principaux produits. Mais la durée des stocks varie énormément suivant le nombre de personnes à charge dans le ménage et peut être irrégulière suite à des événements nécessitant l'augmentation de la ration habituellement consommée, tels que les jours de fêtes, de baptêmes ou la réception de parents effectuant un séjour temporaire au sein du ménage.

Il y a également des raisons de sécurité alimentaire: on se prémunit en effet des éventuelles ruptures de stocks en achetant en gros plutôt qu'en effectuant des achats journaliers.

Ainsi certains ménages à revenus élevés constituent des stocks importants qui leur permettent d'éviter les fluctuations des prix et la rupture des stocks.

Les ménages suivent également de façon impuissante la variation des prix des denrées alimentaires à Ouagadougou. Cette indifférence des consommateurs traduit aussi la souplesse de ces variations. En effet en dehors des principaux produits tels que les céréales et les produits industriels importés, les prix de vente de certains produits, notamment les légumes frais et autres produits locaux, sont fixés au gré des vendeurs. Ces prix sont en général presque uniformes sur tous les marchés de secteurs mais il existe une différence surtout entre les marchés de secteurs centraux et ceux des secteurs périphériques. Ces derniers reçoivent en effet les légumes en provenance des provinces voisines de Ouagadougou (Bazèga, Oubritenga...) et les revendent aux marchands des quartiers centraux d'où la différence de prix sur les deux sortes de marchés. Cependant en ce qui concerne les légumes et certains fruits le prix varie également suivant les périodes. Pendant l'hivernage il y a abondance de légumes frais, ce qui fait baisser énormément les prix sur tous les marchés de secteurs tant centraux que périphériques.

Les prix moyens de vente au détail à Ouagadougou des différents produits entrant dans la consommation des ménages se présentent de la façon suivante comme l'indique le tableau ci-après. Notons que l'évolution de ces prix est assez lente et peut rester invariable pendant deux ou trois années successives.

**TABLEAU IV : PRIX MOYENS DE VENTE AU DETAIL A
OUAGADOUGOU**

	Unités	1982	1983	1984	1985	1986	1987
CONDIMENTS							
Tomates fraîches	KG	135	190	162	165	154	153
Concentré de tomates	"	581	571	752	1 000	1 600	1 251
Oignons	"	158	169	150	217	165	196
Ail	"	1 654	1 277	1 133	1 638	1 994	1 371
Choux potes	"	148	180	121	217	126	177
Feuilles d'oseille	"	126	151	135	151	149	131
Aubergines locales	"	103	110	110	105	121	136
Feuilles de haricot	"	199	328	168	239	200	151
Boulvaca	"	289	279	227	388	263	256
Veaga sec	"	601	439	815	917	952	478
Veaga frais	"	256	302	271	374	322	388
Kinédo	"	184	175	162	189	179	202
Tamarin	"	254	176	239	308	162	188
Feuilles de baobab fraîches	"	182	162	122	257	188	201
Feuilles de baobab sèches	"	455	209	176	158	154	174
Cubes Maggi	"	2 030	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
Gombo sec	"	584	499	652	1 060	462	652
Gombo frais	"	201	202	160	205	197	235
Sel marin	"	106	81	80	87	79	64
Piments rouges secs	"	1 322	1 416	1 217	1 574	1 668	1 154
Levure	"	1 138	1 037	1 052	1 195	936	885
Potasse	"	369	431	277	401	249	406
Soumbala sec	"	702	728	798	726	725	515
OLEAGINEUX							
Huile d'arachide	litre	411	454	596	627	500	442
Pâte d'arachide	KG	429	478	384	209
Beurre de karité	KG	447	441	587	674	534	441
VIANDES ET POISSONS							
Viande de boeuf sans os	KG	841	858	791	700	700	700
Volaille	unité	618	584	516	648	670	597
Poissons séchés (Carpes)	KG	855	1 008	1 124	1 121	1 367	1 354
Poissons séchés (Silures)	KG	1 045	1 246	1 563	1 616	1 358	1 458
CEREALES							
Mil	KG	80	88	112	114	86	58
Riz blanc	"	151	152	163	175	175	174
Petit mil	"	30	89	119	113	84	63
Kaïs	"	91	92	106	115	104	63
Haricots	"	179	229	210	202	222	...
Ignames	"	128	121	196	140	140	156
Niche de pain	"	288	318	256	279	279	326
Semoule de blé	"	380	398	432	448	460	460
Frais de moulage	Tine	150	188	200	200	150	150

Source : INSD

Outre ces différents modes d'approvisionnement certains ménages de Ouagadougou bénéficient d'une quatrième source d'approvisionnement non négligeable qui semble inclure toutes les couches sociales sans distinction du niveau de revenus.

4°) Les provisions issues de parents restés au village

Le sentiment d'appartenance à un groupe social donné incite les citadins à maintenir les liens avec leurs parents du village. Ce sentiment de solidarité se manifeste par des aides réciproques soit en argent (de la part des citadins) ou en nature (de la part de ceux du village). Il s'en suit donc des envois plus ou moins réguliers de céréales ou de condiments (feuilles séchées, soubala, gombo, piments, tamarin, levure locale, haricot, arachide, beurre de karité ou huile d'arachide, volaille, oeufs et même petits ruminants). Cette situation est très fréquente chez les ménages hébergeant des élèves venus poursuivre leurs études en ville. Leurs parents, en guise de reconnaissance, fondent leur contribution sur les envois de produits qui sont du reste un supplément très important surtout pendant certaines périodes où le chef de ménage n'est pas solvable et les stocks épuisés.

Ainsi au niveau des revenus faibles de notre échantillon 28 ménages ont affirmé recevoir de temps en temps uniquement des condiments de leurs parents du village et six (6) autres déclarent avoir reçu des condiments et des céréales diverses telles que le mil, le sorgho, le haricot. Chez les ménages à revenus moyens la situation est sensiblement identique.

Dix (10) ménages ont déclaré recevoir de temps en temps des condiments et un (1) ménage reçoit des condiments et des céréales.

Quant aux revenus élevés ils en reçoivent également et de plus variés tels que condiments, volailles, oeufs, petits ruminants surtout lorsqu'on exprime sa reconnaissance pour un service rendu.

Sur les 89 ménages enquêtés on a pu constater que 60 sont concernés par ces transactions. On remarque donc que ces

gestes de solidarité entre citadins et villageois sont une pratique qui confirme la complémentarité entre villes et campagnes dans l'approvisionnement en denrées alimentaires.

Les ménages, quelque soit le niveau de leurs revenus, mais pour des raisons qui diffèrent selon les budgets, ont parfois recours à un autre mode d'approvisionnement de plus en plus courant : l'achat de plats cuisinés.

5°) Les aliments cuisinés à l'extérieur

En général les ménages à revenus faibles achètent plus fréquemment les aliments cuisinés à l'extérieur et d'autres produits divers. Les ventes des aliments cuisinés est aujourd'hui une des activités les plus florissantes du secteur informel à Ouagadougou. La population citadine trouve dans les différentes zones de la ville de petits restaurants dans lesquels elle peut consommer des mets divers.

Le tableau suivant montre l'importance des aliments cuisinés à l'extérieur au sein des dépenses alimentaires des ménages. Cette importance varie d'une couche sociale à une autre mais témoigne dans l'ensemble de l'importance du phénomène, observable en longueur de journée :

TABEAU V : POURCENTAGE DES ALIMENTS CUISINES A L'EXTERIEUR DANS LES DEPENSES ALIMENTAIRES

Strates de revenus	%
Revenus élevés	2,84
Revenus moyens	3,00
Revenus faibles	5,88

Source : Enquête CEDRES 1984 sur 130 ménages à Ouagadougou

Si les ménages à revenus faibles consacrent 5,88 % du montant total des dépenses de consommation à l'achat d'aliments cuisinés à l'extérieur (kiosques, restaurants...) c'est parce que

ces ménages n'ont pas toujours les moyens pour faire la cuisine deux ou trois fois par jour. Ils sont donc obligés d'acheter par exemple la bouillie le matin auprès des vendeuses, à midi également ils achètent un plat (de riz ou autre chose) cuisiné pour les enfants et ne font la cuisine que le soir quand cela est possible.

Pour les ménages à revenus moyens ou élevés il s'agit beaucoup plus de sommes dépensées dans l'achat de poulets et de grillades et autres plats spéciaux considérés comme des friandises et qui sont les privilèges des chefs de familles.

Il y a enfin tout ce que l'on peut regrouper sous la rubrique des divers. Il s'agit essentiellement de toutes les dépenses alimentaires non mentionnées plus haut telles que les boissons industrielles (bière, eau minérale dans certains ménages, café...). On est tenté de dire qu'il y a une plus grande rationalité chez les ménages à revenus élevés qui ne consacrent qu'une part très minime de leurs dépenses alimentaires aux divers comme l'indique le tableau suivant :

TABLEAU VI : POURCENTAGE DES DIVERS DANS LES DEPENSES ALIMENTAIRES

Strates de revenus	%
Revenus élevés	0,59
Revenus moyens	1,08
Revenus faibles	2,61

Source : Enquête CEDRES 1984 sur 130 ménages à Ouagadougou

Les ménages à revenus élevés ne consacrent que 0,59 % du montant de leurs dépenses à cette rubrique tandis que chez les ménages à revenus faibles le pourcentage est de 2,61 %. Peut-on tirer une loi selon laquelle les agents économiques à revenus élevés structurent mieux leurs dépenses que les agents à revenus faibles ?

Les ménages s'approvisionnent donc de façons très différentes selon leur budget. Chaque ménage adopte une stratégie d'approvisionnement qui lui est profitable et adaptée à son niveau de vie. Force est de constater cependant que bien de ménages à revenus faibles s'endettent continuellement auprès des commerçants de produits alimentaires, afin de pouvoir assurer l'alimentation de la famille. Cet état de fait crée un cercle vicieux car la même solution est appliquée chaque fois que le stock s'épuise.

D'une manière générale il y a une uniformisation plus ou moins nette de la demande en produits alimentaires notamment au niveau des céréales où les principaux produits demandés sont le riz et le maïs.

III/ LES NIVEAUX DE MUTATIONS ALIMENTAIRES

1°) Les groupes sociaux aux revenus faibles

Ce groupe est marqué par une hétérogénéité tant au niveau de sa composition ethnique qu'au niveau de ses habitudes alimentaires. Néanmoins on peut remarquer un certain nombre de points communs à l'ensemble du groupe et qui témoignent d'une même organisation face aux mutations alimentaires.

Sur les 56 ménages à revenus faibles de notre échantillon, 51 ménages sont dirigés par des hommes et 5 seulement par des femmes dont 2 veuves et 3 divorcées. Il y a également une prédominance de la monogamie. On a pu dénombrer ainsi 43 ménages monogames et 13 polygames. Cette situation peut être attribuée aux difficultés que peuvent rencontrer les ménages en milieu urbain eu égard à la cherté de la vie nettement supérieure à celle de la campagne. Si en campagne une très grande famille constitue une importante force de travail, en ville elle équivaut plutôt à d'énormes charges auxquelles il faut faire face. De plus les ménages tendent aujourd'hui à la recherche de meilleures conditions matérielles de vie qui passent nécessairement par une rationalisation des ressources dont ils disposent. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre cette tendance à la "nucléarisation" des ménages urbains.

Aussi le nombre moyen de personnes à charge dans les ménages à revenus faibles tend-il d'une manière générale à la baisse par rapport à des chiffres antérieurs. En effet, dans notre échantillon il est de 7,66 personnes par ménage. En analysant individuellement les ménages le chiffre le plus élevé a été rencontré dans une famille polygame où le nombre de personnes à charge est de 22. Cela s'explique par le fait qu'il s'agit d'une grande famille dans laquelle résident tous les membres. En revanche le plus faible chiffre rencontré est 2 personnes c'est-à-dire un couple nouvellement marié mais qui s'insère dans la classe sociale aux revenus faibles.

Parmi les 56 ménages à revenus faibles 31 chefs de ménages sont instruits et 25 sont analphabètes. Le niveau d'instruction le plus élevé est la classe de troisième. En revanche au moins 70 % des chefs de ménage à revenus faibles de notre échantillon ont séjourné à l'étranger notamment dans les pays limitrophes tels que le Ghana, le Togo, la Côte d'Ivoire où ils ont en majorité pu constituer une petite fortune qui leur a permis de s'installer en milieu urbain et de se marier. Parmi ces ménages tous les chefs de ménage ne sont pas en activité. En effet on compte 43 en activité et 13 au chômage temporaire ou définitif. La répartition montre également la diversité au niveau des activités principales. Ainsi 22 chefs de ménages sont des fonctionnaires de l'Etat, 21 sont indépendants. Lorsque les conditions le permettent certains chefs de ménage exercent d'autres activités parallèles à l'activité principale afin de pouvoir subvenir aux différents besoins. C'est ainsi que certains fonctionnaires du privé aménagent des lieux de commerce ou gèrent des débits de boissons par l'intermédiaire de personne interposées. Certains dont l'activité principale est l'agriculture se convertissent en gardiens de lieux auprès des commerçants pendant la durée de la saison sèche. Ils arrivent ainsi à varier leur régime alimentaire qui est totalement dépendant des produits de leur récolte.

Les habitudes alimentaires des ménages à revenus faibles sont parfois le reflet du comportement alimentaire du chef de ménage. Certains prennent tous les jours leur petit

déjeuner mais les lieux diffèrent pour diverses raisons. En général quand le chef de ménage prend son petit déjeuner à domicile cela signifie que tous les autres du ménage en font autant. Ainsi 24 seulement prennent chaque jour un petit déjeuner dont 19 à domicile, 3 au trottoir et 2 au lieu de travail. Le menu du petit déjeuner est en général le même tous les jours. Sept (7) ont déclaré prendre du café au lait accompagné de pain, deux (2) prennent la bouillie de mil uniquement, cinq (5) consomment soit la bouillie ou le café, six (6) préfèrent manger les restes du repas de la veille, enfin quatre (4) mangent le riz acheté au trottoir. En revanche 32 chefs de ménage ont déclaré ne pas prendre de petit déjeuner. Les raisons sont de trois (3) ordres. On note d'abord ceux qui ne prennent pas le petit déjeuner parce qu'ils n'ont pas le temps nécessaire. Ce sont en général certains ouvriers très matinaux, ils sont 10 dans cette situation. Il y a ensuite ceux qui ne déjeunent pas le matin par simple habitude disent-ils. Certains constatent en effet que le petit déjeuner ne leur permet pas d'avoir la vigueur nécessaire pour affronter le travail, on en compte 18 dans l'échantillon. Enfin il y a 4 chefs de ménage qui déclarent qu'ils ne prennent pas le petit déjeuner par manque de moyens.

Au sein des ménages à revenus faibles le petit déjeuner constitue dans bien des cas un luxe auquel on ne peut se permettre tous les jours vu la faiblesse des revenus. Cette situation se transforme en une habitude alimentaire qui fait qu'en général le petit déjeuner n'a pas une grande importance. Toute l'attention est plutôt accordée aux repas de midi et le chef de ménage préfère en général le prendre à domicile. Ceux qui n'arrivent pas à le faire sont surtout les commerçants et les travailleurs qui, compte tenu des distances, se contentent des plats des restaurants.

Par contre en ce qui concerne le repas du soir tous les chefs de famille déclarent le prendre à domicile. Le grignotage entre les repas ne rentre pas fréquemment dans les habitudes alimentaires des chefs de ménage.

Le manque de moyens est le souci premier des ménages à revenus faibles. Sur les 56 ménages 28 seulement déclarent avoir d'énormes difficultés pour nourrir leur famille soit 50 % de l'échantillon. En fait ce pourcentage aurait été plus élevé si beaucoup de chefs de ménage ne trouvaient pas de gêne à confier leurs problèmes qu'ils estiment plutôt confidentiels et personnels.

La satisfaction des besoins alimentaires demeure donc le premier problème pour les revenus faibles. Le niveau de mutations alimentaires résultant de la vie urbaine n'est perceptible que très sommairement dans la mesure où les revenus sont faibles. On est alors tenté de dire que dans certains cas les mutations alimentaires au sein des ménages ne sont que des conséquences fortuites de la vie urbaine. Dans bien des cas les charges du ménage sont partagées entre les membres afin d'alléger la tâche du chef de ménage. Ainsi on a pu rencontrer 12 ménages dans lesquels la femme, par ses activités (petit commerce ou salaire), participe de façon remarquable aux dépenses alimentaires du ménage. Cette participation se traduit par une contribution financière journalière ou mensuelle. Dans certains cas la femme exerce une activité de restauration et prélève des repas pour la consommation des membres du ménage.

En outre certains chefs de ménage sont aidés par leurs enfants ou leurs frères qui disposent de sources de revenus.

D'une manière générale chez les ménages à revenus faibles la plus grande partie des revenus est consacrée à l'alimentation. C'est ainsi que dans notre échantillon il ressort que 75,86 % des revenus entrent dans l'alimentation. Certains ménages, bien qu'étant en milieu urbain, disposent d'espaces cultivés qu'ils entretiennent en saison pluvieuse. Les produits qui en sont tirés, en général des céréales, leur permettent de s'auto-provisionner et de pallier ainsi à l'insuffisance des revenus.

Comme souligné plus haut, le petit déjeuner est perçu au niveau des revenus faibles comme un luxe auquel tous les ménages ne peuvent pas atteindre. Le souci premier est de permettre aux enfants surtout de prendre un petit déjeuner le

matin afin de pouvoir atteindre le repas de midi. Ainsi à travers les ménages enquêtés il ressort que les enfants prennent un petit déjeuner soit à domicile ou à l'école. Il se compose en général des restes du repas de la veille ou dans le meilleur des cas du café au lait accompagné de pain ou encore de la bouillie de mil. Entre les repas, les enfants grignotent un certain nombre d'aliments à domicile ou à l'école : fruits sauvages vendus en ville, pain, beignets de haricots, gâteaux, jus de tamarin mis en sachet... cela a d'ailleurs permis le développement de petits marchés aux abords des écoles, tenus par des femmes qui présentent aux enfants toutes sortes de friandises.

Les conditions alimentaires des revenus faibles sont extrêmement difficiles et ne présentent pas une grande évolution selon les périodes. Ils sont donc obligés de développer des initiatives qui leur permettent plus ou moins de s'adapter à la vie urbaine. Ainsi au sein de notre échantillon nous avons rencontré différentes sortes de situations, de cas d'adaptation, de stratégies alimentaires individuelles : 45 ménages sur les 56 à revenus faibles préparent une fois à midi et mangent les restes le soir, 7 ménages préparent uniquement le soir et mangent les restes le lendemain pour ne faire la cuisine que le soir suivant. Les deux stratégies se rejoignent en ce sens qu'elles permettent de pallier ~~au~~ manque de moyens. C'est donc une situation extrêmement difficile mais qui finit par être une habitude alimentaire. Ensuite il y a un ménage qui achète les mets à midi et fait la cuisine le soir. Cette stratégie n'est applicable que dans les ménages dont les membres ne sont pas très nombreux où un seul plat cuisiné (acheté) peut satisfaire tout le ménage. Enfin 3 ménages ont déclaré faire la cuisine deux fois par jour soit à midi et le soir. Il s'agit en général de ménage dont les revenus bien que faibles leur permettent de se suffire eu égard au nombre réduit des membres du ménage.

Les stratégies alimentaires au sein des ménages diffèrent donc selon les situations mais elles visent toutes le même objectif qui est de subvenir aux besoins alimentaires des membres du ménage et de s'adapter à la vie en milieu urbain. Il n'y a donc pas de stratégie particulière à adopter, il faut

rechercher des solutions qui sont propres à chaque situation. L'évolution des habitudes alimentaires des ménages à revenus faibles a un niveau presque homogène en ce sens que les problèmes rencontrés sont les mêmes : insuffisance du revenu, difficultés d'adaptation à une situation rendue de plus en plus compliquée par l'élévation du niveau de vie constatée chaque jour en milieu urbain. Les niveaux de mutations peuvent être analysés à travers les différents produits consommés par les ménages. Le tableau ci-dessous montre la fréquence de consommation des différents produits et permet de mesurer ainsi le degré de mutations de ce groupe social.

**TABEAU VII : FREQUENCE DE CONSOMMATION DES DIFFERENTS PRODUITS ALIMENTAIRES
PAR LES MENAGES A REVENUS FAIBLES**

FREQUENCE PRODUITS	Chaque jour		2 à 3 fois par semaine		Rarement		Jamais		Total	
	Nombre de ménage	%	Nombre de ménage	%	Nombre de ménage	%	Nombre de ménage	%	Nombre de ménage	%
Pain	9	18,07	22	39,28	25	44,64	0	0	56	100
Riz	7	12,05	46	82,14	3	5,35	0	0	56	100
Pâtes alimentaires	0	0	5	8,92	41	73,21	10	17,85	56	100
Conserves de viande	0	0	0	0	8	14,28	48	85,71	56	100
Pommes de terre	0	0	2	3,57	37	66,07	17	30,35	56	100
Surgelés	0	0	8	14,28	34	60,71	14	25	56	100
Bouillon cube	56	100	0	0	0	0	0	0	56	100
Conserves de poisson	0	0	1	1,78	27	48,21	28	50	56	100
Yaourts	1	1,78	2	3,57	23	41,07	30	53,57	56	100
Bière industrielle	1	1,78	11	19,64	19	33,92	25	44,64	56	100
Sagbo	23	41,07	31	55,35	2	3,57	0	0	56	100
Haricot	1	1,78	12	21,42	40	71,42	3	5,35	56	100
Beignet	0	0	1	1,78	35	62,5	20	35,71	56	100
Bag-benda	0	0	0	0	17	30,35	39	69,65	56	100

Source : Enquête avril-mai 1980

2*) Les groupes sociaux aux revenus moyens

Dans ce groupe social le niveau de mutations est sensiblement le même que dans la classe précédente. Cependant des nuances subsistent notamment en ce qui concerne les transformations en liaison directe avec le revenu. Comme dans la classe précédente il y a une prédominance de la monogamie avec 20 ménages monogames contre 5 polygames. Le nombre moyen de personnes à charge est ici de 9,28 personnes par ménage. Dans ce groupe certains ménages rencontrent également des difficultés dues surtout au nombre parfois très élevé de personnes à charge. Les habitudes alimentaires ne sont pas très différentes. C'est ainsi que le petit déjeuner, tout comme dans le groupe à revenus faibles, n'est pas très important mais plutôt le fait des enfants.

L'entraide entre les membres du ménage est également perceptible. Ainsi sur les 25 ménages 3 femmes aident leurs époux dans les charges du ménage. Le pourcentage des dépenses consacrées à l'alimentation est beaucoup plus élevé que dans le précédent groupe. En effet les ménages à revenus moyens consacrent environ 86,06 % de leurs revenus aux dépenses de consommation. Cela s'explique par le fait que ce groupe a tendance à mettre l'accent sur les produits auxquels le groupe social à revenus faibles ne peut pas prétendre : pâtes alimentaires, pomme de terre, fruits et légumes divers, petit déjeuner... Le rythme des achats reste dominé par la fréquence journalière dans les marchés de secteurs.

Malgré la différence des revenus les stratégies alimentaires individuelles restent les mêmes qu'au sein des ménages à revenus faibles. En effet la situation suivante a été constatée : 18 ménages préparent une fois à midi et mangent le reste le soir ; 6 ménages préparent deux fois par jour c'est-à-dire à midi et le soir et un seul ménage achète son repas de midi et ne prépare que le soir.

La fréquence de la consommation des différents produits alimentaires varie légèrement en passant du groupe social aux revenus faibles à la classe aux revenus moyens. Ainsi 28 % des ménages aux revenus moyens consomment chaque jour le pain contre 16,07 % pour la classe précédente, 56 % le consomment 2 à fois

TABEAU VIII : FREQUENCE DE CONSOMMATION DES DIFFERENTS PRODUITS ALIMENTAIRES PAR LES MENAGES A REVENUS MOYENS

FREQUENCE PRODUITS	Chaque jour	2 à 3 fois par semaine	Rarement	Jamais	Total
Pain	7	14	4	0	25
Riz	8	19	0	0	25
Pâtes alimentaires	0	8	17	0	25
Conserves viande	0	0	6	19	25
Pommes de terre	0	3	21	1	25
Surgelés	0	4	16	5	25
Bouillon - cube	24	0	0	1	25
Conserves poisson	0	1	13	11	25
Yaourts	0	3	12	10	25
Bière industrielle	2	8	6	9	25
Sagbo	5	19	1	0	25
Haricot	0	5	20	0	25
Beignet	0	2	10	13	25
Bag-benda	0	0	4	21	25

Source : Enquête avril-mai 1990

par semaine et seulement 16 % le consomment rarement. Le tableau ci-dessus montre que la consommation des produits alimentaires traditionnels persiste et de façon significative malgré l'installation des produits nouveaux.

Il faut remarquer que la bière industrielle tend à passer dans les habitudes alimentaires des ménages urbains malgré son prix pas à la portée de toutes les bourses. Ainsi certains ménages à revenus moyens consomment chaque jour la bière surtout à la fin du mois où les chefs de ménage sont encore solvables. Si les pourcentages à ce niveau sont peu significatifs cela est dû au fait que la consommation se fait en général en dehors du ménage. La bière n'est pas considérée comme un aliment faisant partie intégrante du menu des ménages.

La base de l'alimentation demeure ici également les céréales notamment le riz et le mil. Les pâtes alimentaires et la pomme de terre connaissent une consommation plus accrue dans cette classe sociale que dans la précédente, compte tenu de la différence de revenus.

On peut donc dire que quelque soit le groupe social il y a des mutations qui s'opèrent, c'est une situation qui s'est généralisée et qui gagne chaque jour du terrain.

3°) Les groupes sociaux aux revenus élevés

La fréquence de consommation des nouveaux produits dans cette classe est beaucoup plus importante que dans les deux autres classes. Cependant on s'aperçoit qu'il existe beaucoup de points communs dans le régime alimentaire, ce qui laisse entrevoir la prédominance d'habitudes alimentaires générales pour toute la ville de Ouagadougou indépendamment des différences de revenus. En effet 87,5 % des ménages à revenus élevés de notre échantillon préparent une fois par jour à midi et mangent le reste le soir. On s'aperçoit donc que cette stratégie est commune à tous les groupes et l'on peut dire qu'il s'agit beaucoup plus d'habitudes alimentaires que d'une question d'économie.

TABLEAU IX : FREQUENCE DE CONSOMMATION DES DIFFERENTS PRODUITS ALIMENTAIRES PAR LES MENAGES A REVENUS ELEVES

FREQUENCE PRODUITS	Chaque jour	2 à 3 fois par semaine	Rarement	Jamais	Total
Pain	3	1	4	0	8
Riz	2	6	0	0	8
Pâtes alimentaires	0	2	8	0	8
Conserves viande	0	0	3	5	8
Pommes de terre	0	0	8	0	8
Surgelés	0	2	5	1	8
Bouillon - cube	8	0	0	0	8
Conserves poisson	0	0	8	0	8
Yaourts	0	0	7	1	8
Bière industrielle	0	4	2	2	8
Sagbo	3	4	1	0	8
Haricot	0	1	6	1	8
Beignet	0	1	3	4	8
Bag-benda	0	0	5	3	8

Source : Enquête avril-mai 1990

De plus les ménages à revenus élevés enquêtés déclarent faire les achats chaque jour aux marchés des secteurs notamment les condiments alors qu'ils disposent de moyens de conservation tels que les réfrigérateurs.

En dehors donc des ménages dont les habitudes sont typiquement européennes, la tendance générale de la consommation des ménages à revenus élevés rejoint celle des autres groupes malgré le grand écart existant entre les revenus.

4°) Importance de chaque produit alimentaire dans les niveaux de mutation

A travers les différentes analyses précédentes, on a pu constater que les habitudes alimentaires persistent malgré la poussée des nouveaux produits. Cependant cette subsistance des habitudes alimentaires lorsqu'on l'analyse comparativement à chaque type de produit nouveau, on se rend compte qu'elle devient de plus en plus relative.

La consommation des produits alimentaires non traditionnels s'est accrue au sein des ménages. Il s'agit pour la plupart de produits importés ou transformés sur place et qui ont été intégrés de façon rapide dans les habitudes alimentaires des citadins.

a) La consommation du pain

En ce qui concerne tout d'abord le pain il faut noter qu'il fait aujourd'hui partie intégrante des aliments quotidiens même si sa consommation diffère selon les classes. Il est fabriqué à partir du blé importé. Face à la demande croissante, des expériences ont été tentées pour associer à la farine du blé celle du sorgho ou du maïs. Une usine de traitement de blé appelée Grands Moulins du Burkina (GMB) est installée à Banfora. La consommation du pain se fait en général au petit déjeuner mais on le consomme également avec certains plats du déjeuner ou du dîner (pâtes alimentaires, soupe). Cette vulgarisation du pain a donc permis son accessibilité à toutes les couches sociales du milieu urbain. Ainsi sur les 56 ménages à revenus faibles de notre échantillon 9 déclarent consommer chaque jour le pain soit 16,07 %, 22 ont déclaré le consommer 2 à 3 fois par semaine soit

Planche n° 2 : Ravitaillement de pain par une boulangerie de la place



39,28 %, 25 déclarent qu'ils consomment rarement le pain soit 44,64 %. En fait les ménages ne prennent pas en compte la consommation individuelle que chaque membre s'offre dans ses différents grignotages de la journée, on ne considère que ce qui est consommé en famille, c'est ce qui explique la faiblesse des pourcentages. Néanmoins on peut affirmer que le pain n'est plus un aliment de luxe réservé aux seules couches sociales aisées.

b) La consommation des céréales

Les principaux produits consommés par les ménages sont d'origine céréalière. On retrouve essentiellement le mil (sans distinction du type), le maïs, le riz. Les ménages à revenus faibles consomment exclusivement du mil et du riz. En effet le "sagbo" (aliment préparé à base du mi), entre toujours dans la consommation des citadins. Nous avons pu constater que 41,07 % des ménages à revenus faibles consomment chaque jour le "sagbo", 55,35 % le consomment deux à trois fois par semaine et 3,57 % seulement déclarent le consommer rarement. En ce qui concerne le riz, autrefois denrée de luxe, il faut noter qu'il est passé dans les habitudes alimentaires de toutes les classes sociales. Ainsi 12,5 % des classes à revenus faibles consomment chaque jour le riz, 82,14 % le consomment deux à trois fois par semaine. Il s'en suit alors une dépense élevée pour ces céréales chez les ménages à revenus faibles tandis que chez les ménages à revenus élevés c'est le nombre de personnes à charge qui explique cette situation.

c) La consommation des autres produits

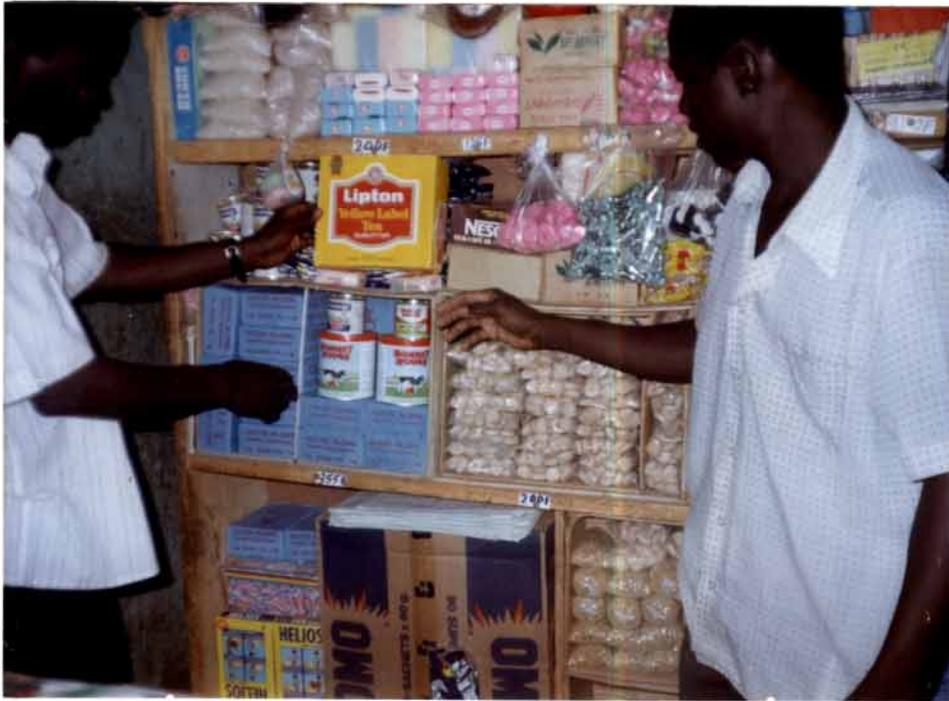
En dehors des céréales, les autres produits consommés sont essentiellement les pâtes alimentaires, la pomme de terre, les ignames, les patates douces... Cependant la consommation de ce dernier groupe de produits est en général du ressort des groupes sociaux à revenus élevés du fait de leur coût. C'est ce qui explique qu'ils constituent des aliments de grandes circonstances pour les autres classes. Ainsi au cours de notre enquête aucun ménage à revenus faibles n'a déclaré consommer chaque jour des pâtes alimentaires,

8,92 % les consomment deux à trois fois par semaine tandis que 73,21% le consomment occasionnellement et 17,85 % déclarent n'avoir jamais consommé de pâtes alimentaires.

En ce qui concerne la pomme de terre, les conserves de viande et de poisson, leur consommation n'est pas très accentuée au sein des ménages. Très souvent il s'agit d'une consommation occasionnelle que l'on ne peut pas prendre en considération. La pomme de terre n'est disponible qu'à certaines périodes où son abondance attire beaucoup de consommateurs lorsque son prix devient abordable. Ainsi 3,57 % seulement des ménages à revenus faibles ont déclaré consommer la pomme de terre deux à trois fois par semaine pendant la période d'abondance, 80 % déclarent n'avoir jamais consommé de conserve de viande. En revanche on a pu constater que tous les ménages enquêtés sans distinction de la classe, consomment chaque jour le bouillon-cube. En effet cette épice fait l'objet d'une très forte demande de la part des ménages quelque soit le niveau de mutations. Sa commercialisation s'est étendue à travers tout le pays et sa consommation a remplacé celles des autres produits traditionnels tels que le soubala ou la levure locale.

La consommation de la viande est variable selon les groupes sociaux compte tenu de son prix de plus en plus élevé. En effet pour prétendre consommer chaque jour de la viande il faudrait pour un ménage très réduit, dépenser au moins 6 000 F CFA par mois et cela si le ménage fait ses achats chez les bouchers des marchés de secteurs qui vendent au détail à 200 F CFA le tas (environ 200 à 250 g). Cependant la ville de Ouagadougou connaît une prolifération des lieux de grillade de viande de boeufs, moutons, porcs, poulets... Ces lieux connaissent une grande affluence et fonctionnent nuit et jour soit au sein d'un bar, d'une buvette ou isolés au coin de la rue. Il ressort qu'en général la faible consommation de viande au sein des ménages est compensée par la consommation dans ces lieux.

Planche n° 3 : Rayon des produits industriels dans une boutique

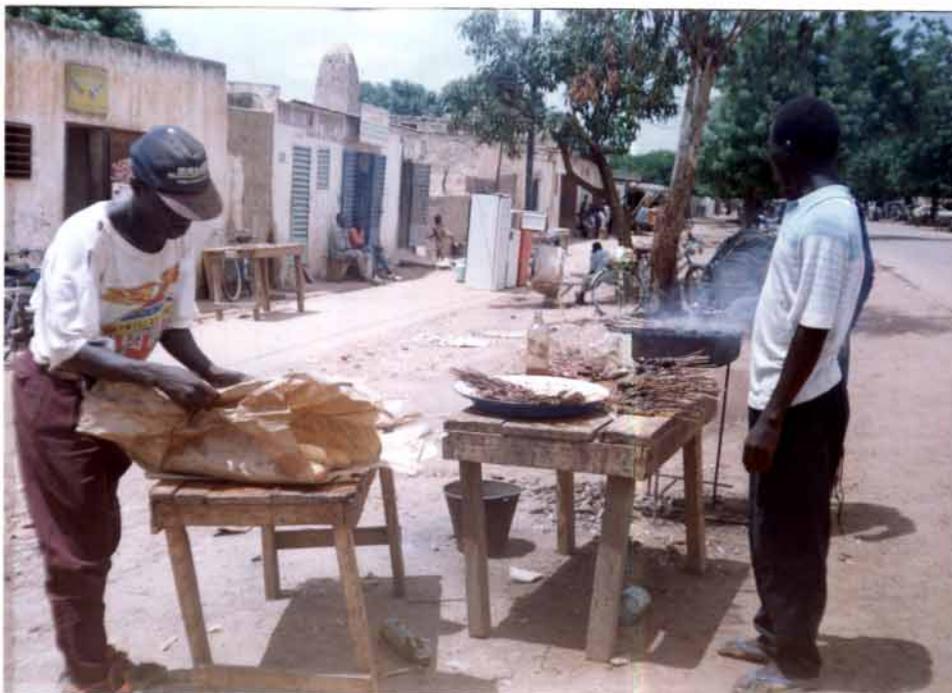
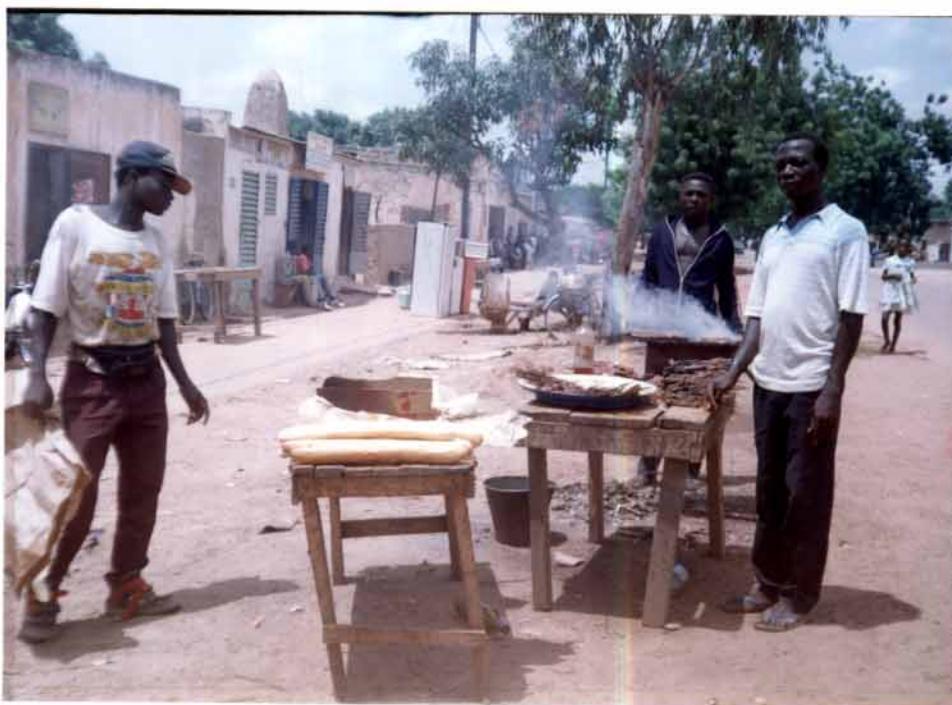


Mais il est difficile d'extrapoler car elle n'intéresse qu'une infime partie des membres d'un ménage, en général le chef de famille et occasionnellement son épouse. Il y a donc une insuffisance de la consommation de viande au sein des ménages quand on sait qu'il y a un minimum à atteindre par jour pour chaque individu.

En ce qui concerne le poisson, on constate que les ménages même à revenus faibles consomment une quantité importante de poisson aussi bien frais que fumé. Le poisson frais provient des différents barrages et lacs des villages environnants de Ouagadougou : les barrages de Nagbangré, de Loumbila, de Boulmiougou, de Mogtêdo et très récemment le poisson venant de la Kompienga. A l'exception de quelques cas d'organisation (Mogtêdo, Banfora, Kompienga) le problème de transport et de conservation se pose. Les pêcheurs n'arrivent donc pas à acheminer leur poisson dans les grands centres et ne peuvent pas non plus le conserver longtemps.

Cependant il faut noter que le prix du poisson est relativement cher par rapport à celui de la viande. Une baisse de son prix inciterait davantage sa consommation. Le poisson frais revient plus cher que la viande et demande beaucoup plus d'ingrédients pour la préparation. Chez les ménages à revenus faibles la plupart achètent le poisson fumé qu'ils pilent pour mettre dans la sauce. La période de carême catholique réoriente chaque année les ménages vers la consommation du poisson en remplacement de la viande dont la consommation est interdite en ce moment.

Planche n° 4 : Grillade de viande au bord d'une rue.



d) La consommation des fruits

La consommation des fruits par les ménages est très faible tout comme celle des oeufs. En dehors des ménages à revenus élevés ou le repas est parfois assorti de dessert, dans les autres ménages la consommation de fruits n'est qu'occasionnelle. Pourtant on ne peut pas dire qu'il y a rareté de fruits sur les marchés de Ouagadougou. La non généralisation de la consommation relève beaucoup plus d'habitudes de consommation. Bien que la vente de fruits soit localisée (marché de Sankariaré, marché central et surtout le marché exclusif de fruits de Ouagadougou appelé Bobo-Gare) il est fréquent d'en trouver également aux abords des routes, avec les petites vendeuses ambulantes qui se promènent de quartier en quartier ou encore sur les charrettes tirées à travers les différents coins de la ville.

La rareté de l'offre pendant certaines périodes (novembre - février) est de plus en plus vaincue grâce aux importations de fruits effectuées par les femmes gérant les kiosques à fruits installés par la Chambre de Commerce. Il y a également une succession des fruits sur le marché suivant les périodes, ce qui réduit considérablement la pénurie. Dans la période d'octobre à décembre les pastèques venant de l'Ouest et du Sud-Ouest inondent le marché, après cette période vient celle des oranges de décembre à février. A partir du mois de mars nous entrons dans la période des mangues qui dure jusqu'en juillet. Celle-ci est relayée par la période des fruits de cueillette dont la maturité commence avec la saison pluvieuse. Pendant toute la

Planche n° 5 : Marché de fruits de Bobo-gare



saison pluvieuse la ville de Ouagadougou connaît une affluence du raisin sauvage, des fruits du karité, du néré... La fin de la saison pluvieuse cède encore la place à la période des pastèques et la boucle est ainsi faite sans la moindre interruption de l'approvisionnement de Ouagadougou en fruits. On constate donc que cette non consommation loin d'être une question de rareté de fruits ou de moyens est une habitude alimentaire.

Toutefois, au regard de tous les constats qui ont été faits on peut dire que les groupes sociaux à Ouagadougou à l'exception de quelques uns, connaissent de profondes mutations alimentaires à travers les différents produits qu'elles consomment et qui n'existaient pas autrefois dans leur régime alimentaire. Ainsi 89,28 % des ménages à revenus faibles estiment que la consommation de ces nouveaux produits relève du fait qu'ils sont mieux adaptés à la vie urbaine et permettent d'atteindre les changements, la modernité qu'ils sont venus chercher en ville.

L'analyse du tableau de synthèse sur l'ensemble de notre échantillon permet de mesurer d'un point de vue global les niveaux de mutations des ménages citadins à Ouagadougou.

TABEAU X : TABLEAU DE SYNTHESE SUR LA CONSOMMATION DES PRODUITS : ENSEMBLE DE L'ECHANTILLON

FREQUENCE PRODUITS	Chaque jour		2 à 3 fois par semaine		Rarement		Jamais		Total	
	NOMBRE DE MENAGES	%	NOMBRE DE MENAGES	%	NOMBRE DE MENAGES	%	NOMBRE DE MENAGES	%	NOMBRE DE MENAGES	%
Pain	19	21,34	37	41,57	33	37,07	0	0	89	100
Riz	15	16,85	71	79,77	3	3,37	0	0	89	100
Pâtes alimentaires	0	0	15	16,85	64	71,91	10	11,23	89	100
Conserves viande	0	0	0	0	17	19,10	72	80,89	89	100
Pommes de terre	0	0	5	5,61	66	74,15	18	20,22	89	100
Surgelés	0	0	14	15,73	55	61,79	20	22,47	89	100
Bouillon - cube	89	100	0	0	0	0	0	0	89	100
Conserves poisson	0	0	2	2,24	48	53,93	39	43,82	89	100
Yaourts	1	1,12	5	5,61	42	47,19	41	46,06	89	100
Bière industrielle	3	3,37	23	25,84	27	30,33	36	40,44	89	100

Source : Enquête avril-mai 1990

Planche n° 6 : Kiosque de fruits installé par la chambre de commerce + Fruits vendus sur des charrettes tirées à travers la ville.



On peut affirmer que ces habitudes alimentaires des ménages ont connu de profondes mutations et continuent d'être influencées par de nouvelles vagues d'habitudes de consommation qui s'installent de façon spontanée et sont très vite adoptées par les citadins.

Les incidences financières de ces mutations alimentaires sur les budgets des ménages peuvent être observées à travers les différentes proportions du revenu consacrées aux dépenses alimentaires. L'alimentation constitue en fin du mois le premier souci de l'ensemble des ménages. C'est une question que l'on s'accorde à résoudre avant d'envisager les autres dépenses. Les dépenses des ménages en matière d'alimentation, comme souligné brièvement plus haut, diffèrent d'une part selon les classes sociales. En effet les sources de revenus ne sont pas égales, certains ménages vivent au jour le jour à partir de maigres revenus très aléatoires et ne peuvent en aucun cas constituer un stock de produits alimentaires. D'autre part le revenu consacré à l'alimentation se répartit selon les produits alimentaires et cette répartition par produit témoigne du même coup du degré de mutation. Le tableau suivant évalue la dépense totale de la consommation alimentaire mensuelle des ménages de Ouagadougou par catégorie socio-professionnelle et la répartition du revenu par produit.

TABLEAU XI : DEPENSE TOTALE DE CONSOMMATION ALIMENTAIRE

CATEGORIES	EN VALEUR				DEPENSE MOYENNE PAR PERSONNE ET PAR MOIS		
	Revenus Supérieurs	Revenus Moyens	Revenus Faibles	Total Général	Revenus Supérieurs	Revenus Moyens	Revenus Faibles
Mil	293 665	233 200	201 935	728 800	475,18	600	970,84
Maïs	137 430	53 670	32 100	223 200	222,37	138,32	154,32
Riz	376 475	262 985	82,920	722 350	609,18	677,79	398,65
Total céréales	807 570	549 855	316 955	1 674 380	1 306,73	1 416,11	1 523,81
Tubercules	64 840	37 195	17 195	119 230	104,90	95,86	82,66
Pâtes alimentaires	36 545	10 360	2 470	49 375	59,13	26,70	11,87
Couscous	8 520	2 200	0	10 720	13,78	5,67	0
Viandes	494 660	184 225	90 165	769 050	800,42	474,80	433,48
Poissons	80 080	37 110	26 055	143 245	129,57	95,84	125,28
Oeufs							
Huiles et beurres	155 025	84 920	30 810	250 755	250,84	167,31	148,12
Légumes	325 920	168 120	81 040	575 080	527,37	433,29	389,61
Epices	184 360	101 345	53 005	338 710	298,31	261,19	254,83
Tomates concentrées	67 250	16 605	11 675	95 530	108,81	42,79	56,12
Total sauce	1 307 295	572 325	282 750	2 172 370	2 115,36	1 475,00	1 407,45
Aliments préparés à l'extérieur	40 575	15 700	35 215	91 490	65,65	40,46	169,30
Autres (soubala, levure, etc)	45 275	31 335	15 675	92 285	73,26	60,76	75,36
Pain	32 150	12 550	1 765	46 465	52,00	32,34	8,48
Sucre et sucrerie	29 770	9 150	2 340	41 260	48,17	23,58	11,25
Produits laitiers	45 650	16 450	2 930	65 030	73,86	42,39	14,00
Nescafé	5 090	915	275	6 280	8,23	2,35	1,32
Boissons	9 120	3 375	2 200	14 695	14,75	8,69	10,57
Fruits	30 555	1 810	1 660	34 025	49,44	4,66	7,98
Eau	179 947	92 865	57 336	330 148	291,17	239,34	275,65
Bois	205 150	144 810	71 875	421 835	331,95	373,22	345,55
Charbon	47 500	9 500	5 500	62 500	76,86	24,48	28,44
Gaz	43 445	0	0	43 445	70,29	0	0
Moulin	57 730	33 400	17 080	108 210	93,41	66,00	82,11
Total eau-énergie moulin	533 772	280 575	151 791	966 138	863,70	723,13	729,76
Divers	18 210	16 220	22 085	51 035	29,46	41,80	106,17
TOTAL GENERAL	3 016 75	1 561 925	865 681	5 444 358	4 881,47	4 025,57	4 161,92

Source : Enquête alimentaire CEDRES 1984

L'analyse des dépenses mensuelles par type de produit permet effectivement de mesurer le niveau de mutation selon les classes sociales. On s'aperçoit que la dépense moyenne par personne et par mois diffère largement lorsqu'on passe des ménages aux revenus élevés aux ménages aux revenus faibles. En ce qui concerne le mil, elle est de 475,18 F CFA/personne /mois pour les revenus supérieurs, 600 F CFA/personne/mois pour les revenus moyens et 970,84 F CFA/personne/mois pour les revenus faibles. En d'autres termes les deux dernières classes sociales consomment beaucoup plus de mil que la classe aux revenus élevés. Cela signifie que les mutations alimentaires sont beaucoup plus profondes chez les ménages à revenus supérieurs. En revanche cette dépense moyenne/personne/mois est plus élevée chez les revenus supérieurs pour le maïs et le riz. En effet elle est de 222,37 F CFA/personne/mois, 138,32 F CFA et 154,32 respectivement pour la classe supérieure, moyenne et inférieure.

Au niveau de la rubrique "total sauce" comprenant les principaux composants des mutations alimentaires tels que tubercules, pâtes alimentaires, viandes, poissons, oeufs, huiles et beurres, légumes, épices... les degrés de mutations se trouvent nettement tranchées d'un groupe à l'autre. En effet il est de 1.307.295 F CFA pour la classe supérieure, 572.325 F CFA pour la classe moyenne et seulement 292.750 F CFA pour la classe inférieure.

En ce qui concerne les aliments préparés à l'extérieur la dépense moyenne par personne et par mois est plus élevée chez les ménages à revenus faibles 169,30 F CFA contre 40,46 F CFA pour les ménages à revenus moyens et 65,65 F CFA pour la classe supérieure, ce qui confirme le fait que les ménages à revenus faibles, par manque de moyens, achètent beaucoup plus les aliments cuisinés ce qui pallie ^{un} aux dépenses.

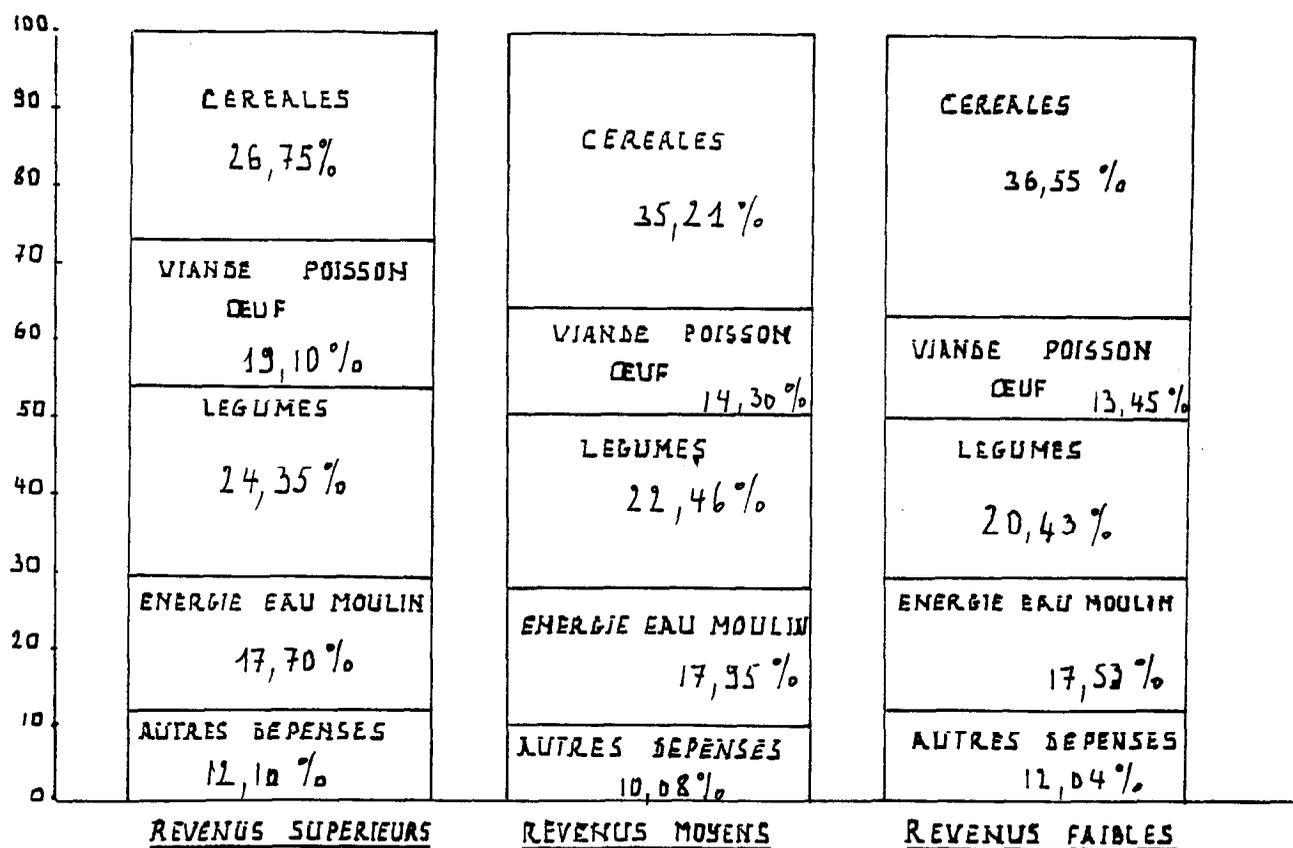
On peut donc dire que les niveaux de mutations sont fonction des niveaux de revenus. A partir du tableau précédent nous pouvons dresser un autre qui montre le pourcentage de consommation par mois et par produits selon les strates de revenus.

**TABEAU XII : POURCENTAGE DES DEPENSES PAR ALIMENT ET PAR STRATE
PAR RAPPORT A LA DEPENSE ALIMENTAIRE TOTALE**

DESIGNATION	% de dépenses de chaque strate par rapport à sa dépense alimentaire totale mensuelle		
	Revenus Supérieurs	Revenus Moyens	Revenus Faibles
Mil	9,73	14,93	23,33
Maïs	4,55	3,44	3,70
Riz	12,47	16,84	9,52
Total Céréales	26,75	35,21	36,55
Pâtes alimentaires	1,21	0,70	0,28
Couscous	0,28	0,14	0,50
Tubercules	2,15	2,38	1,99
Sous-total	3,64	3,22	2,27
Viande	16,40	11,80	10,41
Poisson	2,65	2,38	3,00
Oeufs	0,06	0,12	0,04
Sous-total	19,10	14,30	13,45
Légumes	10,80	10,76	09,40
Epices	6,11	6,48	6,12
Huiles et beurres	5,14	4,16	3,56
Tomates concentrées	2,30	1,06	1,35
Sous-total	24,35	22,46	20,43
Produits laitiers	1,51	1,05	0,34
Sucre et sucreries	0,98	0,58	0,27
Pain	1,06	0,80	0,20
Nescafé	0,16	0,05	0,03
Boissons	0,30	0,21	0,25
Fruits	1,01	0,11	0,19
Sous-total	5,02	2,80	1,28
Aliments préparés à l'extérieur	1,34	1,00	4,07
Autres	1,50	2,00	1,81
Sous-total	2,84	3,00	5,88
Eau	5,97	5,95	6,62
Bois	6,80	9,27	8,30
Charbon	1,58	0,60	0,64
Gaz	1,44	0,00	0,00
Moulin	1,91	2,13	1,97
Sous-total	17,70	17,95	17,53
Divers	0,59	1,06	2,81
TOTAL GENERAL	100,00	100,00	100,00

Source : Enquête CEDRES - Université de Ouagadougou

POURCENTAGE DES DEPENSES DE CONSOMMATION PAR MOIS ET PAR PRODUIT



SOURCE : ENQUETE CEDRES 1984

La fréquence des repas, leur qualité et leur variation relèvent d'une stratégie alimentaire de la part des ménages. Il faut cependant noter qu'il est difficile d'apprécier la qualité des repas consommés par les ménages. Une telle appréciation relève plutôt de la compétence d'autres spécialistes notamment les médecins et nutritionnistes. On ne peut donc apprécier la qualité des repas qu'à travers la variation du menu. D'une façon générale on constate qu'il n'y a ni hors-d'oeuvre, ni dessert sauf dans certains cas. Cette attitude se justifie par la taille élevée des ménages mais aussi des budgets très réduits de ceux-ci.

Toutefois il faut remarquer qu'au sein des ménages à revenus élevés, au fur et à mesure de l'augmentation du revenu, la part qui est consacrée aux dépenses alimentaires ne suit pas cette augmentation. Dans le cas de la consommation on tire la même règle à savoir que la catégorie ayant les hauts revenus consacre une part relativement faible à des besoins de consommation. En somme les catégories supérieures dégagent une épargne de plus en plus grande tandis que les catégories inférieures après la "désépargne" doivent recourir à l'endettement continu.

L'écart relatif dans l'alimentation entre les ménages à hauts revenus et les ménages à revenus faibles est en général réduit. En effet l'afflux des parents à charge dans le premier cas vient amenuiser les différences dans le degré de mutations et le niveau de vie. Les considérations sociologiques empêchent les plus riches de manger sans les pauvres.

Ces valeurs morales tendent toutefois à disparaître progressivement avec le développement de l'économie marchande, de l'individualisme et l'augmentation du coût de la vie en milieu urbain. C'est ainsi que dans certains ménages à revenus élevés mais entretenant de nombreux parents, il n'est pas rare de rencontrer deux types de consommation. Le premier type concerne la famille nucléaire et bénéficie donc des plus grands soins dans le choix de l'alimentation. Le deuxième type concerne les "intrus" qui se contentent de l'essentiel.

Au terme de cette analyse sur les différents niveaux de mutations, le constat que l'on peut faire est que les ménages de Ouagadougou connaissent de nos jours de profondes mutations alimentaires. Les nouveaux produits alimentaires jadis inconnus dans le régime alimentaire des citadins ont aujourd'hui une place de choix dans tous les ménages quelque soit le niveau de revenu. Ces mutations peuvent être perçues comme une intégration à la vie urbaine et de ce point de vue on peut dire qu'elles s'opéreront davantage avec l'évolution de l'urbanisation qui pourrait plus tard rendre encore plus difficile l'intégration urbaine des couches sociales aux faibles revenus.

4°) Le rôle de la femme dans les mutations alimentaires en zones urbaines

a) Les jardins de case

Sur ce plan il y a très peu de femmes en ville qui participent à la production agricole et maraîchère et même à l'élevage. Cela s'explique par le fait qu'en ville la plupart des femmes ont une activité professionnelle principale : travail de bureau, commerce de marché, et bien d'autres occupations. Les hommes constituent la grande majorité des maraîchers et des éleveurs urbains. Même si cette activité n'est pas développée il faut noter que les femmes entretiennent en hivernage des "jardins de case" dans lesquels elles produisent du gombo, de l'oseille, du haricot pour les feuilles. Cette activité permet parfois de réaliser de petites économies car elle apporte un supplément nécessaire à la préparation des sauces pendant une période assez longue.

b) La conservation des légumes et des épices

Il s'agit surtout du gombo, de l'oseille, du "boulvaka", du "vââga"... L'approvisionnement est réalisé grâce à deux sources : certaines femmes profitent de la période d'abondance (septembre) pour en acheter en gros et les faire

sécher. Les autres se ravitaillent en saison sèche (octobre - novembre - décembre surtout) auprès des femmes des villages environnants situés dans un rayon de 45 km (Ziniaré, Nagbangré, Kombissiri, Zitenga...).

Une fois que les légumes sont séchés la conservation peut durer aussi longtemps qu'on le désire. Chaque commerçante constitue son stock suivant ses moyens. Ces produits sont revendus sur les marchés urbains (marchés des secteurs) généralement par tas de 10, 25 ou 50 F CFA. Dans certains ménages, la femme arrive à constituer son propre stock de légumes séchés soit en entretenant un petit jardin de case ou en achetant pendant la période d'abondance qu'elle fait sécher elle-même.

S'agissant des épices on peut citer notamment le piment, le soumbala, le poivre local... Ils proviennent également des villages environnants et ne sont pas périssables. Les quantités achetées par la ménagère peuvent servir longtemps.

La citadine reste donc une intermédiaire très active dans la fourniture de la ville en produits alimentaires. Il faut noter que la transformation de certains produits à l'échelle familiale par les femmes répond à 2 soucis majeurs : un souci d'économie, lorsqu'elles jugent que le produit transformé par elles-mêmes leur revient nettement moins cher que celui vendu au marché. Il y a également un souci d'hygiène. En effet on ignore souvent les conditions dans lesquelles les produits ont été transformés. Beaucoup de produits transformés et vendus au marché sont discrédités. C'est ainsi que certains consommateurs prétendent que les commerçants ajoutent des mélanges douteux à certains produits. Il suffit que le piment soit moins piquant pour qu'on trouve qu'il a été mélangé à de la cola râpée. De même lorsque la poudre d'arachide a une couleur blanchâtre on dira qu'elle a été mélangée à de la farine de maïs pour augmenter la quantité.

c) La transformation des produits vivriers

La fabrication de certains produits alimentaires tels que l'huile d'arachide, la farine de maïs, la poudre des épices est monopolisée par les femmes. Mais il faut signaler qu'elles n'ont pas le monopole des moyens de transformation surtout lorsqu'il s'agit d'une technologie moderne telle que les moulins à grains et autres instruments.

Le cycle de transformation est fonction du produit de base. Certains de ces produits peuvent provenir de très loin. Ce sont notamment les graines de néré (pour le soubala) et les noix de karité (pour le beurre). La pâte d'arachide est aussi l'un des produits les plus demandés par les ménages urbains. Elle entre dans la composition presque journalière des plats familiaux. Il n'est pas rare qu'une vendeuse atteigne 3 000 F CFA par jour pour la vente de ce produit.

En ce qui concerne la farine de maïs les femmes achètent le maïs avec les commerçants au marché. Elles le transportent sur leur tête ou par charrette du marché à la maison. Elles le décortiquent au mortier ou au moulin à 200 F CFA la tine (environ 30 kg), ensuite elles le font moudre au moulin à 200 F CFA la tine. La farine ainsi obtenue est séchée sur des nattes au soleil. La vente se fait généralement au détail dans de petites caisses à des prix accessibles à tous (100 F CFA la mesure).

Cette farine de maïs bien qu'avantageuse pour le consommateur sur le plan du temps, revient excessivement chère. Les commerçantes tiennent compte du prix de la transformation pour fixer leur prix de vente. Si elle n'est pas très appréciée, c'est qu'elle revient chère et aussi parce que certains pensent qu'elle est d'hygiène douteuse. Les ménages d'une manière générale préfèrent acheter leur sac ou tine de céréale par mois pour les faire moudre. Ce sont surtout les ménages à revenus faibles confrontés aux soudures et aux ruptures de stocks qui ont souvent recours à la farine de maïs.

En ce qui concerne le soubala et le beurre de karité, les matières premières se trouvent difficilement en ville (graine

de néré, noix de karité). Les produits proviennent des quartiers périphériques et des villages environnants tels que Cissin, Paglayiri, Nagbangré, Seguedin, Toudoubwéogo, Tanghin...

Les femmes de ces quartiers et villages qui fabriquent le soubala et le beurre de karité viennent les livrer aux commerçantes des différents marchés. Certaines commerçantes des marchés de secteurs se ravitaillent au grand marché. Généralement il n'y a pas de problèmes de transport à ce niveau puisque les transactions se font sur place. Celles qui vont s'approvisionner dans les villages les transportent sur leur tête (lorsqu'il s'agit d'une courte distance) ou à bicyclette. Il y a aujourd'hui une tendance à la transformation de ces produits en ville par les femmes citadines elles-mêmes. En effet celles ayant encore des notions sur la fabrication préfèrent acheter les matières premières et les transformer en vue de réaliser beaucoup plus de bénéfices. Ces deux produits se conservent assez longtemps sans trop de soins particuliers sauf pendant la période chaude où le beurre devient délicat à conserver à cause du manque de moyens adéquats.

Ces deux produits sont revendus par boules à raison de 5, 10, 25 ou 100 F CFA la boule. Bien que le soubala et le beurre de karité soient très nourrissants les femmes préfèrent acheter des substituts notamment le bouillon-cube et l'huile d'arachide pour des raisons de goût. Le soubala et le beurre de karité entrent alors uniquement dans la préparation de certains plats typiques traditionnels.

On constate donc à travers ses activités que la femme joue un grand rôle dans l'alimentation en zone urbaine. Ce rôle est considérable dans le maintien des habitudes alimentaires traditionnelles à travers la transformation des produits vivriers en ville. Cela double encore le caractère hétérogène de la population des villes du tiers-monde qui souffrent encore d'une dualité de "citadinité" et de "ruralité". Cette persistance des produits alimentaires traditionnels par le biais de la femme peut revêtir un aspect positif dans la mesure où elle permet de revaloriser ces produits, de s'offrir un emploi et d'occuper du même coup les habitants des campagnes.

Cependant la femme citadine n'agit pas seulement dans le sens du maintien des habitudes alimentaires traditionnelles. Elle intervient de façon efficace dans les mutations alimentaires en zones urbaines.

En effet à travers le commerce des produits alimentaires industriels et les petits restaurants qu'elles entretiennent, les femmes orientent de façon décisive les comportements alimentaires des citadins.

Le commerce de gros des produits alimentaires ou vivriers quelqu'il soit, est tenu par des hommes ou par des sociétés de vente. Depuis les céréales en sacs jusqu'aux légumes et fruits les femmes interviennent généralement comme intermédiaires ou détaillantes sur les marchés. Les boutiques de produits alimentaires industriels sont également tenues par les hommes cela en raison des exigences financières, administratives et fiscales du commerce de gros.

Sur les marchés urbains (grand marché et marchés de secteurs) les femmes représentent au moins 50 % des détaillants. Elles ont le monopole, sauf quelques exceptions, de la vente des légumes, fruits, épices, cubes maggi, concentré de tomate et autres denrées alimentaires au détail. Une catégorie de femmes fait exception à la règle : il s'agit des femmes yoruba, béninoises qui vendent principalement les produits manufacturés (assiettes, cuillères). La vente de la viande crue est cependant réservée exclusivement aux hommes.

A Ouagadougou il y a aujourd'hui une prolifération des petits restaurants de femmes. Il s'agit de lieux aménagés ou tout simplement un dépôt sous un arbre à l'air libre. Les femmes approvisionnent ainsi les centres publics (usines, services, écoles, chantiers...) par un réseau informel de vente de plats cuisinés, boissons et friandises, vendus soit par elles-mêmes soit par des jeunes gens ou jeunes filles. Elles offrent des aliments variés aux consommateurs qui sont des travailleurs, des élèves, des étudiants. On y rencontre surtout le riz à sauce ou au gras (75 à 100 F CFA le plat), haricot, pois de terre (50 F la mesure), feuilles préparées (25 F le tas), sandwich (50 à 100 F le sandwich), beignets divers, yaourt, jus de gingembre... Tous

ces mets sont demandés à longueur de journée par les consommateurs, et évite^t à ceux qui travaillent loin de leur lieu de résidence de rentrer chez eux pour manger à midi.

Ces restaurants constituent donc des lieux où prennent naissance de nouvelles habitudes alimentaires en ce sens que les femmes y font parfois preuve d'imagination dans leurs repas. Il faut également noter la spécialisation de certains groupes étrangers tels que les Togolaises dans la restauration à Ouagadougou, ce qui met les citadins en contact d'autres mets jusque là inconnus (aliments à base de manioc, d'igname, de graine de palme et diverses autres graines).

En dehors de tout cela la préparation des repas familiaux est une tâche dévolue en général à toutes les femmes quelle que soit leur catégorie socio-professionnelle et leur degré d'occupation en dehors de leur foyer. Cette tâche est une responsabilité de l'état sanitaire et nutritionnel des membres du ménage et surtout des enfants, selon diverses variables dont essentiellement : le niveau économique du ménage, le niveau d'instruction de la femme, le niveau de connaissances élémentaires de la femme en matière d'hygiène alimentaire et nutritionnelle. Quand bien même la femme travaille elle donne des directives à l'employé(e) qui fait la cuisine. On peut d'ailleurs constater que dans certains ménages où la femme est un haut cadre, elle n'hésite pas à faire la cuisine le "week-end" ou les jours de fêtes : d'abord pour donner le bon exemple à l'employé(e) et à ses filles (souci d'éducation), ensuite pour son propre plaisir et pour celui de son mari, car beaucoup d'hommes aiment manger les repas cuisinés par leur femme. La qualité du repas dépend du talent de la femme en matière d'art culinaire. C'est un art qui se cultive, qui demande beaucoup d'imagination de la part de la femme. En effet si la préparation d'un plat plus ou moins équilibré dépend du niveau de revenu du ménage il n'en demeure pas moins vrai que la conception, le degré d'imagination de la femme est tout aussi déterminant.

En somme, la femme reste une intermédiaire très sollicitée dans les mutations alimentaires en milieu urbain. Sa place s'affirme de plus en plus à Ouagadougou dans la mesure où

nous assistons à un développement spectaculaire du petit commerce alimentaire tenu en grande partie par les femmes. A travers la fréquence des repas, leur qualité et leur variation, la femme joue un rôle stratégique au sein des systèmes alimentaires, dans la gestion du pouvoir d'achat du ménage. Aussi tous les comportements des autres membres du ménage se calquent-ils sur cette stratégie alimentaire élaborée par la femme.

d) La participation financière aux charges du ménage

Outre les différentes activités précédemment annoncées, la citadine, qu'elle soit chef de ménage ou non participe dans certains cas de façon très efficace à l'équilibre budgétaire du ménage. En effet par ~~leurs~~ revenus tirés du petit commerce ou par leur salaire, certaines femmes apportent leur contribution financière dans le ménage ce qui permet une complémentarité qui pallie énormément ^{les} ~~aux~~ insuffisances des revenus. C'est surtout au niveau des ménages à revenus faibles que cette situation est fréquemment rencontrée même si les femmes ou leurs époux affichent très souvent une réticence à dévoiler cette participation. Ainsi au niveau de notre échantillon nous avons pu dénombrer 12 ménages dans lesquels la femme participe à la prise en charge du ménage. Il faut noter qu'il est très difficile d'évaluer monétairement cette contribution. En effet il s'agit le plus souvent d'une contribution au jour le jour ~~de~~ par l'achat du petit déjeuner ou de condiments complémentaires. De même certaines femmes pratiquant la restauration prélèvent les mets destinés à la vente, pour la consommation des membres du ménage ; il est en ce moment difficile d'évaluer monétairement cette contribution pourtant non négligeable.

Au niveau des revenus moyens et élevés, cette participation financière de la femme provient surtout du salaire ^{dont} ~~de~~ elle dispose en fin de mois et dont elle prélève une partie plus ou moins constante selon les mois afin de soutenir le chef de ménage.

5°) Les variations saisonnières de l'alimentation en milieu urbain

L'alimentation en milieu urbain connaît des variations liées aux différentes périodes de l'année, aux différents aléas de la distribution et également suivant l'importance même de la production qui peut être déficitaire selon les années. Les ménages sont donc en proie à une modification involontaire de leur consommation alimentaire en fonction des produits dont ils disposent sur le marché. Si des efforts sont multipliés afin de surmonter ces différentes variations de l'alimentation, le problème demeure compte tenu du fait que nous sommes en présence de deux (2) saisons, l'une pluvieuse de juin à octobre et l'autre sèche, d'ailleurs plus longue qui va de novembre à mai. Des problèmes subsistent donc dans l'approvisionnement des ménages en divers produits.

Ces problèmes ne se posent pas avec la même acuité pour tous les produits alimentaires mais ceux liés essentiellement aux saisons (légumes frais surtout). Ils engendrent donc obligatoirement des variations parce que les ménages substituent en ce moment ~~les~~^{aux} produits qui leur manquent ~~par~~ des produits immédiatement disponibles sur le marché (substitution des feuilles d'oseille par des choux...). Mais tous les produits ne sont pas substituables, c'est le cas de la pomme de terre que même l'igname ne peut pas valablement remplacer.

QUATRIEME PARTIE

IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES ET
PERSPECTIVES D'AVENIR DES MUTATIONS
ALIMENTAIRES

CHAPITRE VII : LES IMPORTATIONS DE PRODUITS ALIMENTAIRES
CEREALIERS

I/ L'IMPORTATION DU RIZ

Les mutations alimentaires ont amené les citoyens à préférer de plus en plus des produits alimentaires importés notamment le riz et les produits du blé. ^{sur} ~~A~~ ce phénomène s'est greffé le problème du déficit céréalier qu'il faut combler afin de permettre un approvisionnement des populations. Ainsi le Burkina Faso est confronté à une augmentation continue des importations de produits alimentaires. L'indice des importations cérésières est passé de 100 en 1979 à seulement 103 en 1983 en terme de volume mais à 155 en termes de valeur. Suite à la détérioration continue de la balance commerciale dont le déficit avait doublé entre 1979 et 1982 (de 47 à 95 milliards de F CFA) les autorités prirent des mesures pour réduire les importations.

Déjà à partir de 1983 l'importation de la farine de blé fut interdite et l'importation du blé devient un monopole confié aux Grands Moulins du Burkina (GMB). Cependant les GMB peuvent en cas de pénurie de farine, demander une autorisation spéciale et charger des commerçants privés de l'importation.

En 1985 l'importation du riz qui était jusqu'alors libre et entre les mains d'importateurs privés devint le monopole de l'Etat dont l'exécution fut confiée à la Caisse Générale de Péréquation.

Malgré toutes les mesures on constate une montée des importations de céréales et produits cérésières entre 1983-1984. La possibilité d'une famine a amené le gouvernement en 1983-1984 non seulement à demander un programme d'aide mais aussi à lancer parallèlement des commandes massives pour l'importation de céréales. C'est ainsi que le volume des importations est passé de 77.000 tonnes en 1983 à 170.000 tonnes en 1984 et à 190.000 tonnes en 1985 dont presque 100.000 tonnes de riz. Cela a coûté cher à la facture des céréales importées qui est passée de 8,7

milliards de F CFA en 1983 à plus de 18 milliards de F CFA en 1985. En 1986 elle atteignait 10 milliards de F CFA. En 1988 la seule importation de riz par la CGP a coûté 10,5 milliards de FCFA.

Gravitant autour de 20.000 tonnes avant 1984 les importations de blé se situent actuellement à environ 30.000 tonnes. Les importations de riz (sans les aides) sont passées de 37.000 tonnes en 1983 à plus de 100.000 tonnes en 1984 et presque autant en 1985. La CGP à elle seule a importé en 1988 80.000 tonnes de riz et en 1989 elle en importait 85.000 tonnes.

On constate donc que les importations des produits alimentaires occupent une place très importante dans la balance commerciale du Burkina Faso. En effet l'évolution de ces importations montrent une croissance rapide et régulière des quantités importées. Cela témoigne de l'importance de la demande de ces produits notamment par la population urbaine. Ce phénomène de substitution ^{aux} ~~des~~ céréales traditionnelles ~~par~~ des céréales importées est aujourd'hui un grave problème pour l'économie du Burkina Faso.

Le tableau suivant montre l'ampleur du phénomène qui s'accroît d'année en année. Par contre la production locale de riz commercialisée par la Caisse Générale de Péréquation (CGP) a atteint seulement 1.550 tonnes métriques en 1986 et 1.738 tonnes en 1987 pour des coûts de revient rendus à Bobo de 133.993 et 162.794 F CFA la tonne respectivement. On constate que ces prix de revient sont nettement supérieurs à ceux du riz importé notamment à cause des coûts de production qui sont très élevés (intrants, décorticage...).

TABLEAU XIII : IMPORTATIONS COMMERCIALES DE CEREALES

PRODUITS	1980		1981		1982		1983		1984		1985		1986 (9 mois)	
	tonnes	000 F CFA	tonnes	000 F CFA	tonnes	000 F CFA	tonnes	000 F CFA						
Blé dur							136	15.583	1.368	137.008	38		27	7
Blé tendre	8.076	573.513	20.098	1.570.366	21.831	1.906.401	18.470	1.722.724	19.385	1.928.417	29.821	1.624.269	22.218	2.194.271
Riz 1)A	25.104	2.020.259	11.521	1.126.857	32.499	3.534.941	37.720	4.603.892	105.236	10.627.346	94.916	12.912.562	16.798	2.330.566
Mais	0	25	666	28.750	1.147	101.974	6.746	241.047	22.472	1.450.019	37.240	2.277.836	13.469	1.717.403
Sorgho	10.514	350.211	6.904	707.212	2.996	194.529	1.904	249.948	6.684	867.901	18.341	157.156		
Mil			16	433	0	0	25	1.259	114	16.951	408	20.480	141	3.450
SOUS-TOTAL GRAINS	43.694	2.944.008	39.205	3.433.618	58.473	5.737.845	65.002	6.834.452	155.259	15.027.641	180.764	16.992.303	52.653	6.245.698
Autres prod. céréal.:														
farine de froment	13.406	886.896	1.566	128.197	4.870	564.975	11	690	217	27.258	8	372	258	27.716
farine de mil	93	3.030							0	13	1	72	1	30
farine de maïs	715	191.622	7.112	855.659	1.692	218.255	4.632	629.690	8.300	1.307.935	1.344	175.508	621	47.064
autres farines cér.	13	832	0	5	0	1.581	49	6.004						
semoules de froment	873	89.318	938	118.047	761	103.297	728	110.793	902	149.173	1.041	185.782	1.249	211.127
semoules de maïs	0	129	1	328	0	11	0	68	500	61.993	553	77.375	400	44.742
grains de froment	0	59	2	520	1	320	1	453	0	106	1	263	0	89
autres farines			1	24	0	13	1	256			0	89	1	770
perles d'orge	2	835					2	991			3	1.537	0	30
malt même torréfié	7.375	711.552	9.393	1.040.315	8.117	1.206.554	7.226	1.119.772	7.245	1.219.531	6.598	1.182.154	3.850	582.187
autres	1	30	0		0	14	0	0			68	3.772		
TOTAL	66.173	4.828.311	58.218	5.576.713	73.915	7.832.865	77.651	8.703.169	172.424	17.793.651	190.381	18.619.227	59.033	7.159.452

Source : Ministère du Commerce, Listings Douniers

**TABLEAU XIV : EVOLUTION DES IMPORTATIONS DU RIZ PAR LA CGP DE
1984 A 1988**

ANNEES	Quantité Commandée (tonne)	Quantité reçue	Prix de revient (1tonne)	Prix de revient total
1984	23935,398	23627,384	149914	3.542.070.117
1985	59600	58074,921	145378	8.442.848.424
1986	15110,450	14522,952	119963	1.742.136.617
1987	32633,676	31796,952	106694	3.392.566.359
1988	80019,774	78623,712	134437	10.569.959.728

Source : Caisse Générale de Péréquation

On constate que le produit le plus demandé reste le riz quelle que soit l'année. Les quantités ne font que croître notamment à partir de 1982 pour atteindre une ampleur beaucoup plus importante à partir de 1985. Depuis cette date le volume des importations du riz ne cesse d'augmenter occasionnant ainsi une perte considérable de devises qui aggrave le déséquilibre de la balance commerciale.

Si l'on compare les chiffres du premier tableau sur les importations du riz depuis 1984 jusqu'en 1986 on constate qu'il y a un écart entre ces chiffres et ceux de la CGP. Ceci s'explique par le fait qu'outre la CGP, importateur officiel ayant le monopole de l'Etat, les importateurs privés jouent également un grand rôle dans les importations de produits alimentaires.

Il faut signaler que si les importations de riz par la CGP étaient de 80.000 tonnes environ en 1988, cette quantité est passée à 85.000 tonnes pour l'année 1989 soit une somme totale de plus de 11 milliards de F CFA.

Notons qu'entre les quantités commandées et celles reçues il y a un écart dans les chiffres. Cela est dû aux pertes au niveau de la manutention depuis le port de chargement jusqu'au port de déchargement avec toutes les opérations intermédiaires qui s'y affèrent.

L'enclavement du Burkina Faso reste un handicap sérieux aux importations. Eloigné de la mer il reste tributaire des ports d'Abidjan, de Lomé, de Cotonou. C'est ce qui explique le coût exorbitant des importations, coût qu'il faut rattraper sur les prix de vente d'où l'augmentation des prix des denrées alimentaires. En outre, les importations de denrées alimentaires sont l'objet de toutes les tractations tant au niveau des fournisseurs que des transporteurs. C'est ce qui explique parfois les retards dans l'arrivée des produits notamment le riz, ce qui a également un impact sur les prix. Notons également que l'importation du riz révèle une concentration géographique liée à la spécialisation des partenaires.

II/ L'IMPORTATION DU BLE

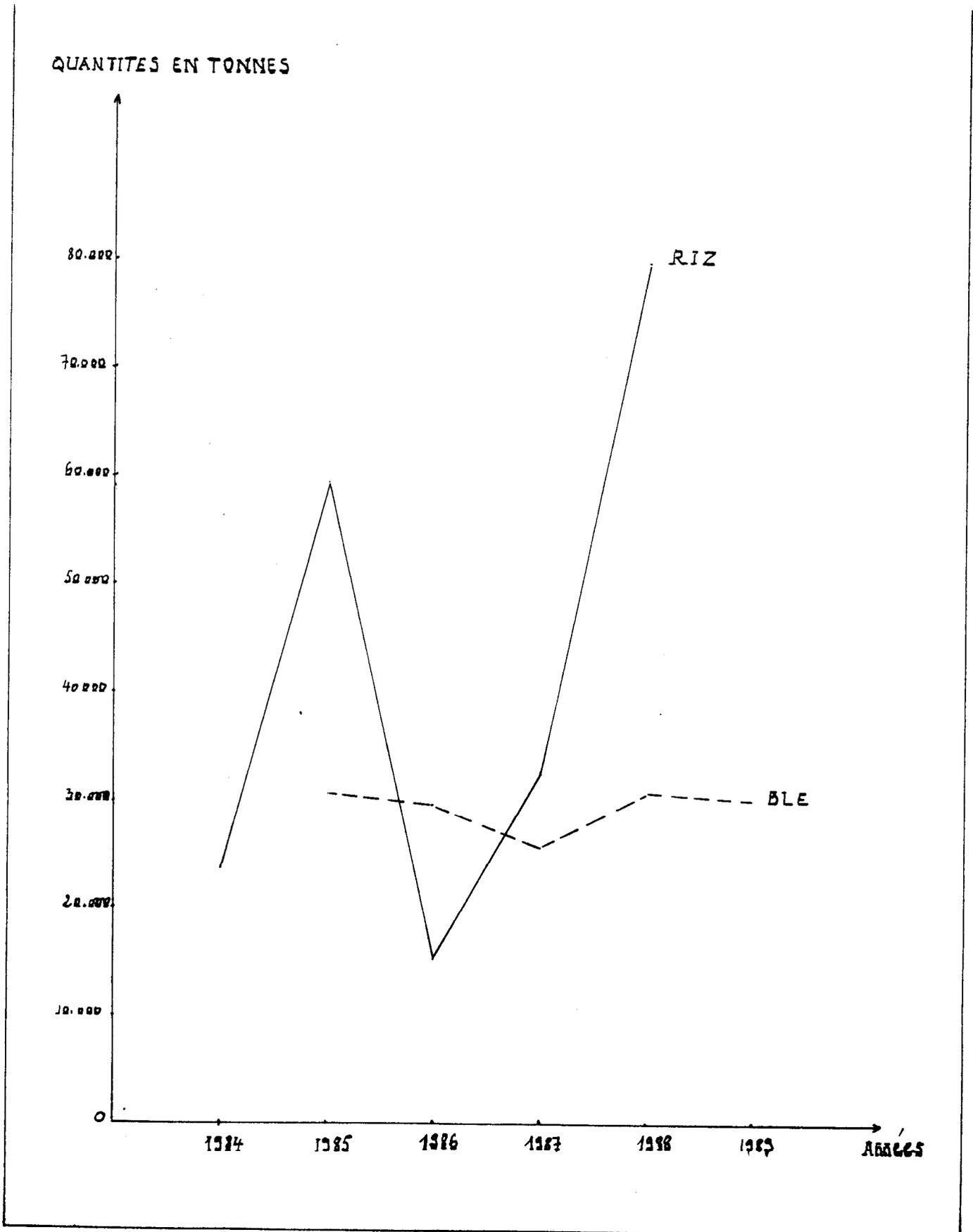
En ce qui concerne la consommation des produits du blé les activités des Grands Moulins du Burkina montrent qu'elle est très importante. Les importations du blé proviennent des pays Européens et des Etats-Unis d'Amérique. La farine produite est essentiellement consommée au Burkina Faso notamment dans les grands centres urbains. Ces importations de blé constituent d'importantes sorties de devises pour le Burkina quand on sait que le prix homologué à l'importation est 112.818,74 F CFA la tonne . Mais il arrive que ce prix soit dépassé. Ainsi les importations se présentent comme suit pour les 5 dernières années :

TABLEAU XV : EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE FARINE DE BLE PAR LES GMB

ANNEES	Blé importé (en tonne)	Farine produite (en tonne)	Sous produit (son) (en tonne)
1985	30867	23712,07	6787,21
1986	29752,7	22694,63	6877,26
1987	25815,8	20158,97	5849,11
1988	30716,1	23521,8	6821,57
1989	30334,5	22648,83	7676,67

Source : Service technique GMB Banfora

Figure N° 2 : Evolution des importations de céréales



Il y a parfois des différences entre les chiffres du Ministère du Commerce et ceux des GMB. Cela s'explique par le fait qu'aux GMB on prend en compte beaucoup de facteurs dans le poids tels que l'épierrage qui consiste à enlever toutes les pierres et autres déchets contenus dans le blé.

CHAPITRE VIII : L'AIDE ALIMENTAIRE ET SES CONSEQUENCES

I/ L'EVOLUTION DE L'AIDE

Par accord entre les autorités gouvernementales et le Ministère de l'Agriculture, l'OFNACER a le monopole de la réception et de la ventilation des aides en provenance de l'extérieur. Cette disposition a pour but d'assurer une meilleure coordination des actions dans les secours alimentaires et l'établissement des statistiques facilitant la recherche. C'est essentiellement les pays développés (Etats-Unis, Europe) qui participent à titre individuel ou à travers leurs organismes à l'amélioration de la situation alimentaire nationale.

La crise alimentaire mondiale qui frappe les pays du Tiers-monde en général et les pays sahéliens en particulier dont le Burkina Faso, n'est que la résultante des rapports Nord-Sud.

Le Catholic relief service USCC (Cathwell) est une organisation internationale "bénévole" et privée ayant une accréditation de la catégorie II du conseil social économique des Nation Unies (ECOSOC). Fondée en 1917 l'organisation représente les évêques catholiques, le clergé et les laïcs américains. Le Cathwell conduit des programmes d'assistance dans 70 pays d'Afrique, d'Asie (Pacifique, Moyen Orient), du Bassin méditerranéen, d'Amérique latine.

Installé au Burkina Faso depuis 1960, il s'est donné comme mission de venir en aide aux populations par des secours alimentaires. Dans cette optique, le concours du Cathwell porte sur les céréales (sorgho, maïs, riz) le lait en poudre, l'huile. On peut distinguer les distributions gratuites dont les principaux bénéficiaires sont les écoles, les centres de protection maternelle et infantile (PMI) et les "aides humanitaires" aux lépreux, aveugles, handicapés physiques et les personnes âgées. Dans les campagnes cette aide est accordée aux populations après la réalisation d'un certain type d'ouvrages tels que les barrages, puits, écoles, dispensaires, maternités etc. C'est ce qu'on appelle couramment les concours aux investissements humains.

La distribution de l'aide alimentaire est telle que certains établissements publics (PMI notamment) sont souvent assimilés à des organismes charitables. Désormais la PMI pour une mère de famille à revenus faibles est le lieu où en amenant son enfant elle pourra obtenir du lait et de l'huile. Cet état de fait entretient une certaine habitude. Lorsqu'il n'y a plus de contribution gratuite beaucoup de femmes désertent les PMI.

Les aides alimentaires en produits laitiers destinés à secourir les populations touchées par la famine et à améliorer l'alimentation des enfants mal nourris sont détournées fréquemment à d'autres fins. Le commerce des produits laitiers locaux ayant envahi le marché de Ouagadougou, on comprend bien que l'itinéraire des aides continue à être dévié. Ces produits sont en effet entrés dans le circuit de la commercialisation comme le lait en poudre contenu dans les boîtes.

Cette situation s'explique par le fait qu'il manque un service de contrôle pour le circuit de distribution des aides alimentaires.

Officiellement on a pu savoir que le lait utilisé pour la fabrication de certains yaourts et du déguè (couscous de mil au lait) provient des aides alimentaires. Il est difficile de remonter les différentes filières de "fraude", mais on a pu constater que les commerçantes des dons de lait en poudre se subdivisent en deux catégories : les unes affirment avoir obtenu gratuitement le lait des parents ou des connaissances responsables de la gestion des produits cathwell (instituteurs, animateurs ruraux, aides sociales etc). Les autres l'ont obtenu en achetant soit auprès des responsables des institutions bénéficiaires des vivres cathwell, soit à travers des tierces personnes bénéficiaires (élèves, mères fréquentant les PMI etc). Toutes ces pratiques sont pourtant contre-indiquées conformément à l'esprit du cathwell qui défend formellement la vente et même l'échange de ces produits alimentaires.

En outre la consommation du lait en poudre a pris une certaine importance au Burkina Faso et surtout à Ouagadougou. Elle entraîne un certain nombre de conséquences : la modification des habitudes de consommation. En effet le "déguè" qui se

consommait naturellement est maintenant accompagné de lait ou de yaourt. Cette consommation du lait a parfois occasionné des intoxications alimentaires et des décès. L'usage du lait en poudre nécessite un minimum d'hygiène difficile à appliquer : manque de combustible, d'eau potable pour délayer la poudre, de respect des doses prescrites. Les familles en voulant faire des économies obtiennent parfois un mélange mortel de lait dilué. Les décès peuvent aussi avoir d'autres causes telles que la péremption du délai de consommation, la mauvaise conservation des sacs peut abîmer le lait, certains organismes digèrent difficilement le lactose.

Il faut également noter que certains produits reçus sous forme d'aide alimentaire contribuent beaucoup à l'approvisionnement des populations notamment le riz. En 1986 9.431,897 tonnes de riz thaïlandais ont été accordées au Burkina Faso par le gouvernement italien sous forme de don. Ce don représente 1.180.312.938 F CFA. Cependant ces aides alimentaires contribuent parfois à baisser le prix de vente des aliments locaux, décourageant ainsi les productions locales. Ainsi alors que l'année agricole 1988-1989 était une année excédentaire, le Burkina Faso venait de recevoir une aide de quelque\$ 100.000 tonnes de céréales (sorgho surtout). Comment gérer alors ce surplus sans effets néfastes sur les revenus ruraux ?

Le Burkina Faso en tant que pays moins avancé reçoit donc une grande quantité d'aides étrangères de céréales. Si au demeurant, temporairement cette aide permet de pallier ^{le} ~~un~~ déficit alimentaire que l'on observe dans le pays, on peut se poser toutefois de nombreuses questions quant à la stratégie globale à suivre dans ce domaine, notamment les contradictions qu'il peut y avoir entre une politique systématique d'aide et la politique d'autosuffisance alimentaire. Ainsi on peut se poser la question à savoir quelle est la place de l'aide dans les importations, par rapport aux céréales disponibles per capita et enfin si cette aide joue sur la formation des prix céréaliers.

En effet peut-on dire si l'aide s'ajoute ou se substitue aux importations ? Pour l'Etat lorsqu'il existe une insuffisance de production céréalière il s'agit de combler à

court terme cette insuffisance par les importations et les aides. Chaque année l'Etat (à travers le Ministère du Commerce et de l'Approvisionnement du Peuple) calcule le déficit à combler. Dans le passé il calculait l'aide attendue et ensuite on déduisait les importations. Ainsi l'aide se substituait explicitement aux importations. Après le 4 août 1983 la réponse de l'Etat dans le cadre de la politique d'indépendance nationale est de calculer les importations à partir du déficit céréalier existant, l'aide vient en ce moment s'ajouter aux importations. Toutefois l'Etat réduit ses importations s'il reçoit une aide massive. Tout se passe en réalité comme si l'aide est un substitut aux importations.

En outre on peut examiner dans le cadre de la politique de distribution (gratuite ou vente) des aides aux populations si cette aide vient s'ajouter aux habitudes de consommation préexistantes ou bien si cette aide vient se substituer aux habitudes précédentes des ménages.

L'aide est distribuée par les structures de l'Etat dans les zones qui sont souvent les plus touchées par la famine. C'est le cas notamment des zones sahéliennes. Dans ce cas l'Etat agit comme si l'aide était additive c'est-à-dire qu'elle vient s'ajouter au strict minimum existant mais qui ne couvre pas du tout la ration alimentaire nécessaire per capita. Lorsque cette aide alimentaire tombe entre les mains de ménages qui sont moins nécessiteux souvent cette aide est vendue. Elle constitue dans ce cas un transfert de revenus aux personnes intéressées. Une telle aide sera davantage considérée comme fongible. Au regard des différents contrôles effectués pour dénoncer la vente de cette aide destinée aux populations victimes de famine ou de catastrophes naturelles, cela signifierait que pour l'Etat l'aide doit n'avoir qu'une seule fonction c'est-à-dire additive.

S'agissant de l'influence de l'aide alimentaire dans la formation des prix céréaliers la question mérite en effet d'être posée. Le rôle de l'OFNACER défini en 1981 est de "disposer d'une certaine quantité de céréales par an afin d'avoir un impact décisif sur la stabilisation des prix des céréales". Ce rôle reste encore valable aujourd'hui. Quand les récoltes sont

mauvaises, l'OFNACER doit limiter ses ventes pour rester sur le marché durant la période où l'offre en céréales devient assez rare. Or, une grande partie des stocks de l'OFNACER est constituée par de aides étrangères ; de ce fait, pour l'Etat l'aide influe dans la formation des prix céréaliers. L'aide aussi peut se constituer en achat des excédents céréaliers tel que l'on a pu l'observer cette année. L'OFNACER intervient pour acheter une partie des excédents afin de la retroceder à certains organismes d'aide et en retour l'OFNACER reçoit de l'argent liquide. Explicitement cette intervention signifie qu'il faut soutenir les cours des produits céréaliers afin d'empêcher les prix de tomber à un niveau trop bas. Cette forme d'aide influe également sur les prix céréaliers.

En résumé nous pouvons dire que quand l'aide est fongible elle accroît l'offre des céréales dans la région bénéficiaire et fait diminuer de ce fait les prix. De même si elle est additive elle réduit le nombre de demandeurs sur le marché et de ce fait le prix. En outre on peut constater qu'une augmentation de l'aide globale entraîne pour une année donnée la baisse des prix des céréales à condition que la production et les importations ne diminuent pas.

Enfin on a pu constater que l'aide alimentaire telle qu'on l'a connue ces dernières années a eu tendance à augmenter la partie de la consommation assurée par les cultures non traditionnelles. En d'autres termes l'aide alimentaire favorise d'une façon ou d'une autre les mutations alimentaires. Une fois ces aides arrêtées on pourrait constater que ces schémas de consommation changeront de nouveau en faveur de la consommation des céréales traditionnelles.

L'évolution de l'aide alimentaire accordée au Burkina Faso permet de mesurer son importance dans l'alimentation. Les différentes statistiques montrent des fluctuations certes, mais il ressort néanmoins que cette aide se maintient à un niveau assez significatif et dénote du même coup son caractère presque incontournable. Les statistiques du Ministère du Commerce et de l'Approvisionnement du Peuple sont assez éloquentes comme l'indique le tableau suivant :

TABLEAU XVI : EVOLUTION DE L'AIDE ALIMENTAIRE

PRODUITS	1980		1981		1982		1983		1984		1985		1986	
	Quantité tonnes	Valeur milliers FCFA												
Blé dur					179	16 286			4273	515 807				
Blé tendre							3787	306 779	1504	252 643	998	89 904	1315	127 917
Riz non pélé	856	51 602	222	32 799	917	89 282								
Riz pélé	4647	551 965	3336	457 613							9106	1 935 722	728	124 845
Maïs	121	9 627	73	241 468	8684	1 174 307	9	1 105	995	92 058	9724	759 696		
Sorgho	9963	573 470	1010	38 357	10998	1 149 859	10998	1 149 859	12757	1 512 736	1616	167 779		
Sous-total graine	15588	1 186 664	4641	770 237	20778	2 429 734	14794	1 457 743	19529	2 373 244	21444	2 953 101	2043	252 762
Farine de froment	153	8 792	116	8 025	2401	260 059	2522	411 754	161	18 438	11	1 805		
Farine de mil											378	63 621		
Farine de maïs	5592	590 481	8604	1 112 397	4436	593 602	9137	1 223 213	2121	345 662	32496	4 319 034	3878	330 844
Autres farines	100	4 989	251	38 453	36	3 914	6	968			3	3 656		
Gruaux semoules froments	2	91	118	12 939	302	26 694	596	72 066	1525	185 336	2452	302 922	2882	277491
Grains perles d'orges													16	3471
T O T A L	21435	1 791 017	13730	1 942 051	27954	3 314 003	27055	3 165 745	23336	2 922 679	56795	7 644 946	8819	864569

Source : Ministère du Commerce Cahiers Douanes Série Aides et Franchises d'Etat

En outre le Burkina Faso a reçu en 1988 53.100 tonnes de céréales au titre de l'aide alimentaire dont la répartition par donateur est la suivante :

TABLEAU XVII : AIDE ALIMENTAIRE AU BURKINA EN 1988

DONATEURS	Quantité tonnes	Valeur millier FCFA
C.C.E.	1000	-
U S A	23200	-
O N G	5100	-
W F P (PAM)	3800	-
R F A	20000	-
T O T A L	53100	-

Source : PAM /mai 1989

Toujours en 1988 le Burkina Faso a reçu 3.641 tonnes d'aide alimentaire non céréalière dont la répartition par donateurs est la suivante :

TABLEAU XVIII : AIDE ALIMENTAIRE NON CEREALIERE AU BURKINA FASO EN 1988

DONATEURS	Quantité tonnes	Valeur millier FCFA
C.C.E.	300	-
FRANCE	100	-
ITALIE	200	-
U S A	1700	-
P A M	1300	-
O N G	41	-
T O T A L	3641	-

Source : PAM /mai 1989

Ces produits alimentaires non céréaliers sont l'huile végétale, le beurre fondu liquide, les graisses alimentaires, le lait écrémé en poudre et autres produits laitiers, la viande et autres produits carnés, le poisson et autres produits dérivés, les légumineuses, le sucre, les fruits secs et bien d'autres denrées alimentaires.

Il faut signaler que ces chiffres de 1988 ne prennent en compte que l'aide qui passe par le Programme Alimentaire Mondial (PAM). Ils ne prennent donc pas en considération l'aide bilatérale octroyée au Burkina Faso sans l'intermédiaire du PAM.

II/ LE NIVEAU DE DEPENDANCE ALIMENTAIRE

Le niveau de dépendance alimentaire est donc très grand. L'importance de la disponibilité des produits alimentaires non traditionnels dans la ville de Ouagadougou notamment les céréales, l'importance de l'aide alimentaire et la modification des habitudes alimentaires sont autant d'éléments significatifs. Depuis l'indépendance en 1960 la facture des importations de céréales non traditionnelles (riz, blé...) ne cesse de s'alourdir. Les ménages consomment ces produits sans se soucier de leur origine tant il est devenu une habitude de les trouver sur le marché. L'intervention directe de l'Etat telle que l'approvisionnement encourage le phénomène de substitution ^{aux} ~~des~~ céréales traditionnelles ~~par~~ des céréales importées.

En effet le point de vue de l'Etat semble être qu'il existe une demande de céréales non traditionnelles à satisfaire. En approvisionnant le marché en céréales importées l'Etat encourage implicitement leur consommation d'où une dépendance continue. On ne peut donc pas dire que c'est uniquement l'insuffisance de l'offre en céréales traditionnelles qui favorise la demande de céréales non traditionnelles. Il s'agit d'une habitude de consommation qui s'est installée, ce qui montre que même si aujourd'hui le Burkina Faso atteignait une certaine autosuffisance alimentaire, les importations de produits non traditionnels demeureraient pour satisfaire la population, surtout citadine. Il s'agit donc d'une situation de dépendance

causées par deux paramètres aussi importants l'un que l'autre : l'insuffisance de la production nationale conduit à une dépendance alimentaire vis-à-vis de l'extérieur mais, même si l'offre en produits traditionnels était suffisante, les importations resteraient nécessaires pour satisfaire des habitudes de consommation basées sur les produits importés. Mais dans ce deuxième cas, la dépendance peut être réduite en ce sens qu'il appartiendrait à l'Etat de freiner les importations car l'offre crée sa propre demande.

Le niveau de dépendance alimentaire du Burkina Faso est assez important, en témoignent les aides reçues et surtout la croissance des importations. Cette situation est sans doute liée en partie aux mutations alimentaires surtout en milieu urbain. La ville est une entité qui dicte aujourd'hui ses lois sur la consommation. Cette dépendance s'accroît chaque jour davantage et de multiples questions se posent quant à l'avenir de la situation alimentaire en milieu urbain.

Planche n° 7 : Panneau publicitaire en faveur de la valorisation des produits locaux.



**CHAPITRE IX : LES PERSPECTIVES D'AVENIR DES MUTATIONS
ALIMENTAIRES EN MILIEU URBAIN**

I/ PERSPECTIVES GENERALES

Le Burkina Faso, comme la plupart des pays sahéliens, connaît des conditions naturelles très difficiles pour son agriculture. La saison sèche s'allonge d'année en année et introduit des variations de températures assez fortes. Ces caractéristiques climatiques déterminent des modifications profondes de la couverture végétale comme des conditions agronomiques. Or dans ce contexte, l'objectif principal est d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. Elle se définit comme étant "la capacité d'un pays à fournir à la population en général, à chaque individu et à chaque famille en particulier, une alimentation suffisante" (CESA 1982). Il s'agira d'autosuffisance alimentaire réelle lorsque le pays atteindra ce niveau uniquement par la production locale, en exploitant au mieux son potentiel agricole et en mobilisant ses ressources humaines. L'échange international ne doit venir que seulement en appoint des besoins alimentaires secondaires.

Cette autosuffisance en question est assez difficile à atteindre compte tenu des différents aléas dont nous avons fait ^{état} ~~état~~ plus haut. Le monde rural reste la seule issue d'où peut provenir l'autosuffisance alimentaire. Mais si dans le monde rural les rapports sociaux sont restés pour la plupart empreints de ceux hérités de la société traditionnelle contrairement à la ville, on remarque cependant que les structures de production sont celles d'une économie de subsistance où le surplus ne fait pas toujours l'objet de préoccupation majeure.

Il faut donc mettre en place un certain nombre de stratégies afin de promouvoir ce monde rural.

Pour ce faire il est nécessaire d'instaurer un plan perspectif de développement de l'agriculture en mettant l'accent sur le financement des petits producteurs agricoles qui constituent l'essentiel des agriculteurs du pays. Ce choix implique cependant des conséquences et des mesures

d'accompagnement à mettre en place de manière à préserver la pérennité et la viabilité de ces actions notamment :

- Une réorganisation du monde rural en structures associatives capables de s'auto-gérer.
- Une synthèse d'encadrement dynamique pour assurer la vulgarisation des techniques nouvelles de production agricole.
- Un réseau de commercialisation et une politique visant à valoriser les produits locaux.

C'est dans ce sens que l'on pourra un jour atteindre cette autosuffisance en question mais aussi se passer des produits importés qui ne font qu'aliéner les ménages en général et les urbains en particulier.

Comme souligné plus haut, les ménages urbains ont toujours imposé leurs habitudes de consommation. Quelles stratégies faut-il donc adopter pour l'approvisionnement des villes ?

II/ LES PERSPECTIVES URBAINES

Les enquêtes que nous avons menées auprès des ménages urbains de Ouagadougou révèlent qu'il ne suffit pas seulement de produire ou de commercialiser ; encore faut-il transformer et vendre des produits acceptés par les consommateurs. La transformation des produits agricoles est un élément essentiel de la filière Production - Consommation. Elle a un impact direct sur la vie des paysanneries et sur la satisfaction des besoins alimentaires des couches urbaines. On assiste aujourd'hui à la croissance de la dépendance alimentaire, au développement des modes de consommation liées aux produits importés et à l'urbanisation explosive, à la perte de vitesse des produits autochtones. La maîtrise de la transformation des produits locaux ne peut-elle pas être en ce moment une réponse à ces tendances inquiétantes ?

De ce point de vue l'initiative des Grands Moulins du Burkina d'associer au blé un certain pourcentage de maïs pour la fabrication du pain et la mise en vente de semoule de maïs sous

forme de riz est très encourageante. Le choix technologique est donc dans ce cas un enjeu important.

Mais quel choix faut-il faire pour favoriser les sociétés paysannes et approvisionner les villes dans le souci de l'indépendance alimentaire ?

Cette question se pose dans un contexte de crises :

- crise des systèmes agraires
- crise alimentaire liée à la dépendance vis-à-vis de l'extérieur
- crise énergétique au niveau du poids des importations de combustibles sur la balance des paiements.

En d'autres termes il s'agit de trouver des solutions technologiques qui puissent contribuer à se passer de l'extérieur, à valoriser les ressources locales. De ce point de vue, la technologie autochtone peut être exploitée. Ce concept de technologie autochtone n'est pas assimilable à des formes de productions ancestrales. Il renvoie au contraire à la capacité d'une société à générer de l'intérieur, des réponses technologiques, à se les approprier et à les maîtriser.

Il ne s'agit pas non plus de renoncer aux apports de l'extérieur. Au contraire ces apports, s'ils s'intègrent dans un cadre de complémentarité, peuvent être très importants dans l'évolution des technologies autochtones et le dépassement de certaines contraintes.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de cette étude nous pouvons affirmer que les mutations alimentaires en milieu urbain sont aujourd'hui une réalité qui comporte un certain nombre de conséquences que nous avons du reste tenté de élucider. A la différence du milieu rural la ville se particularise par son caractère cosmopolite et est également marquée par la diversité de ses activités principalement orientées vers les secteurs secondaires et tertiaires. La ville ne produit pas tout ce qu'elle consomme. Qu'il s'agisse des céréales, des légumes ou des produits de l'élevage, tous ces produits alimentaires proviennent de la zone rurale.

Pourtant les migrations vers les villes, cause essentielle de l'urbanisation explosive, précède le processus d'industrialisation et cause de ce fait beaucoup de difficultés. Le départ considérable de la population des campagnes peut provoquer une chute de la production agricole à cause du manque de main-d'oeuvre et l'absence presque totale de mécanisation dans le travail rural. Il se pose donc un problème de besoin alimentaire qui ne peut être résolu que par le biais de l'extérieur.

Le comportement alimentaire des populations urbaines varie suivant les différentes couches sociales. En-dessous d'un certain niveau, les individus ou les ménages deviennent vulnérables face à des facteurs comme l'élévation sans cesse du niveau de vie et les oscillations de l'approvisionnement qui déterminent ensemble, très souvent, une variation du volume et la valeur des achats et dans les prix des aliments.

La ville doit donc développer des initiatives qui iront dans le sens de l'intégration totale des citadins à la vie urbaine car comme le disait Fernand BRAUDEL "la ville est césure, rupture, destin du monde".

ANNEXES

METHODOLOGIE

LES OBJECTIFS DE L'ETUDE ET LA JUSTIFICATION DU CHOIX DE OUAGADOUGOU

Ouagadougou comptait en 1974 150.000 habitants. Au recensement général de la population en 1985 elle comptait 441.514 habitants avec un taux de croissance de 7,3 %.

Aujourd'hui Ouagadougou compte 627.976 habitants (taux de 7,3 % / an). Cet accroissement démographique spectaculaire a non seulement entraîné un accroissement des besoins alimentaires mais aussi une diversification et la naissance de nouvelles habitudes alimentaires. Cela tient principalement à l'élévation du niveau de vie de la population urbaine, aux changements dûs au contact entre citadins de diverses origines et bien d'autres raisons qu'il convient d'élucider dans cette étude.

En effet, cette population qui augmente a besoin de se nourrir, ce qui pose le problème d'approvisionnement en produits vivriers.

L'agriculture qui occupe plus de 3/4 de la population offre un niveau de production très variable et difficile à prévoir et doit faire face à une demande de consommation sans cesse croissante du fait de l'urbanisation (accroissement en nombre et en taille des villes).

Au Burkina, cette croissance démographique se traduit par une dépendance alimentaire croissante et inquiétante. Notre objectif est de déceler les conséquences socio-économiques que cela implique.

Les responsables et les spécialistes sont conscients de la gravité de la situation, et depuis près d'une décennie, la politique agricole du Burkina est tournée vers la recherche d'une autosuffisance alimentaire.

Nous pensons que pour bien cerner le problème de l'approvisionnement, il est indispensable de donner un aperçu de la situation alimentaire allant de la production céréalière jusqu'à la consommation. Il s'agira pour la présente étude de

nous intéresser essentiellement à la stratégie générale de production et d'approvisionnement du Burkina Faso et ensuite de nous pencher sur les aspects de l'approvisionnement urbain et des mutations alimentaires.

Pour ce faire, la méthodologie suivante a été adoptée pour approcher de façon fine le problème.

COLLECTE DE LA DOCUMENTATION ET ENTRETIENS ORAUX

Ces techniques d'enquêtes ont été utilisées au niveau des organismes et différents services disposant d'une documentation relative à notre thème. Il faut noter qu'à ce niveau, la documentation est très rare et dans le meilleur des cas pose très brièvement le problème. Cela est dû au fait que très peu de chercheurs ont porté un intérêt particulier aux mutations alimentaires en milieu urbain. En outre, les statistiques des services compétents (INSD, CGP, OFNACER...) ne sont pas actualisées et sont difficilement accessibles. A l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), seul service officiel habilité à fournir les principales statistiques, le document de base qui est l'annuaire statistique date de 1987 au moment de nos recherches et les chiffres les plus récents étaient de 1986. De même l'enquête budget-consommation effectué par l'INSD date de 1963. Dans certains cas nous avons été obligés de travailler sur des statistiques provisoires ce qui ne donne pas de résultats très fiables.

ELABORATION DU QUESTIONNAIRE

Le questionnaire est destiné aux ménages de la ville de Ouagadougou. Nous avons défini le ménage dans notre étude comme étant l'ensemble des membres de la famille qui habitent sous le même toit participant ou non aux différentes charges du ménage. Notre questionnaire comporte quatre volets :

- caractéristiques du ménage
- approvisionnement du ménage
- types et rythme des repas quotidiens
- évolution des habitudes alimentaires.

TECHNIQUES D'ENQUETE ET CONSTITUTION DE L'ECHANTILLON

Le choix des techniques d'enquête sont fonction des connaissances dont nous disposons sur le milieu : nombre total de ménages, position géographique de différents secteurs...

Ainsi sur les 89.130 ménages que comptait Ouagadougou (chiffres INSD 1989), notre échantillon porte sur le 1/1000 compte tenu de la longueur du questionnaire, des délais de l'étude et des moyens dont nous disposons, soit au total 89 ménages.

La problématique étant d'analyser les niveaux de mutations en fonction des niveaux de revenus, nous avons élaboré trois strates de revenus tenant compte du SMIG qui est de 22.500 F CFA au Burkina Faso.

- Revenus faibles : 20.000 à 49.000 F
- Revenus moyens : 50.000 à 99.000 F
- Revenus élevés : 100.000 et plus.

Compte tenu du fait que nous ne disposons pas de données sur la répartition des 89.130 ménages de Ouagadougou suivant les strates de revenus, nous nous sommes basés sur les résultats d'une enquête habitat menée en 1987 à Ouagadougou par l'INSD. Elle portait sur un échantillon de 3.984 ménages et prenait en compte le critère revenus. Parmi ces 3.984 ménages on dénombrait 2.181 ménages à revenus indéterminés. L'échantillon s'est donc réduit à 1.803 ménages dont la répartition est la suivante :

Catégorie	Nombre	%
Revenus faibles	1142	63,33
Revenus moyens	508	28,17
Revenus élevés	153	08,50
TOTAL	1803	100

Source : INSD

A partir de cette répartition consignée dans le tableau ci-dessus nous avons extrapolé ces pourcentages à notre échantillon de 89 ménages dans le souci d'une plus grande représentativité. Ce qui nous donne la répartition suivante :

Catégorie	Nombre	%
Revenus faibles	56	63,33
Revenus moyens	25	28,17
Revenus élevés	8	08,50
TOTAL	89	100

Source : Enquête avril-mai 1990

Ainsi donc sur nos 89 ménages on distingue : 56 ménages à revenus faibles soit 63,33 % du total, 25 ménages à revenus moyens soit 28,17 % et 8 ménages à revenus élevés soit 08,50 %.

Dans le souci de couvrir géographiquement la ville et de prendre en compte toutes les couches sociales de la population nous avons opté d'enquêter dans 16 secteurs sur les 30 que compte la ville soit 53,33 %.

Ainsi 10 secteurs ont été choisis à la périphérie (les secteurs 23, 25, 27, 28, 30, 15, 16, 17, 24, 22) et 6 autres au centre (secteurs 1, 3, 6, 5, 7, 12). Il faut enfin souligner que les enquêtes pratiques sur le terrain se sont déroulées du 12 avril au 14 mai 1990.

Ce retard dans le démarrage est dû au fait que nous avons rencontré beaucoup de difficultés pour avoir des données nécessaires à la constitution d'un échantillon assez représentatif.

En ce qui concerne les enquêtes sur le terrain la méthode était la suivante :

Dans les différents secteurs nous choisissons 5 à 6 ménages dans lesquels nous nous entretenons avec le chef de ménage ou son (ses) épouse(s) suivant les 4 volets du questionnaire. Après une première phase d'enquête un dépouillement partiel a été fait, ce qui nous a permis de mieux

orienter la suite de nos enquêtes dans le souci de respecter les pourcentages préalablement fixés.

De nombreuses difficultés ont été rencontrées. Nous avons entre autres :

- Réticence des ménages à dévoiler leurs revenus
- Refus catégorique de certains ménages à répondre aux questions
- Le moré et le français ayant été nos deux langues d'enquêtes, des problèmes linguistiques ont été rencontrés dans certains ménages.

Des observations complémentaires ont été faites au niveau des vendeurs et vendeuses de mets cuisinés. Il s'agissait de savoir pourquoi certaines personnes mangent dans la rue et à quelle catégorie socio-économique elles appartiennent. En plus de ces données, des interviews libres ont eu lieu dans quelques boutiques de la place pour connaître le niveau d'écoulement des produits alimentaires importés.

Le dépouillement a été lent et a duré près de deux semaines parce que le travail a été manuel et il fallait le faire avec beaucoup d'attention pour bien noter les détails et éviter les erreurs. Nous avons dressé des tableaux récapitulatifs où nous avons consigné tous les résultats.

Après le dépouillement, nous avons passé à la phase de rédaction. Le travail jusque là mené à deux a été divisé en deux parties afin de faciliter la rédaction. Ainsi, deux volumes ont été rédigés : le volume I s'appuyant surtout sur la stratégie générale de production et d'approvisionnement du Burkina Faso et le volume II, où les résultats de l'enquête ont été analysés.

ENQUETE 1989-90 SUR LA CONSOMMATION
ALIMENTAIRE A QUAGADOUGOU (BURKINA FASO).

Nom et Prénom(s) de l'enquêteur /

1. DUC / QUARTIER / Famille /
2. Le chef de ménage est : un homme une femme
3. Groupe ethnique du C.M. / de son conjoint /
4. Le C.M. est-il : célibataire marié divorcé veuf
5. Le ménage est-il : monogame polygame (nombre d'épouse
6. Nombre de personnes dans l'unité de consommation : SM SF
7. dont : moins de 5 ans 5 à 15 ans 16 à 60 ans
- plus de 60 ans
7. Le C.M. est-il allé à l'école : Non Oui Si oui, quelle
a été la dernière classe fréquentée ? /
8. Le C.M. a-t-il séjourné à l'étranger : Oui Non ; si oui :
où ? / Année / Durée du séjour /
où ? / Année / Durée du séjour /
9. Profession du C.M. /
10. Il exerce actuellement cette profession Il est au chômage
11. Il est fonctionnaire Salarié du privé Indépendant
12. Distance de sa maison à son lieu de travail /
13. Horaire quotidiens de travail /
14. Rentre-t-il à midi à son domicile ? Oui Non
- Si Oui : tous les jours pas tous les jours
- Si Non : jamais de temps en temps
15. Le C.M. a-t-il une autre activité lucrative : Oui Non
- Si Oui : Laquelle /
est-elle régulière ? irrégulière
16. Revenu mensuel de l'activité principale : moins de 12.000 F
- 12.000 - 25.000 F 25.000 - 50.000 F 50.000 - 75.000 F
- 75.000 - 100.000 F plus de 100.000 F .

17. D'autres membres de l'U.C. contribuent-ils au budget familial :
 Oui Non Si Oui, qui, et combien :

.....

18. A combien estimez-vous la somme nécessaire, par mois, pour les besoins suivants de votre famille :

Nourriture et boisson / Loyer (éventuel)
 Eau et éclairage / Transports
 Scolarité des enfants (par an)

19. Votre maison dispose-t-elle des équipements suivants :

Eau courante Electricité Réchaud à pétrole
 Réfrigérateur Mobylette Moto Auto

APPROVISIONNEMENT

20. A quelle fréquence allez-vous au marché ? Chaque jour
 2 ou 3 fois/semaine 1 fois/semaine 2 ou 3 fois/mois /

21. Où achetez-vous les principaux aliments que vous consommez ?

Grand marché Lequel ?
 Marché de quartier Lequel ?
 Autre marché Lequel ?
 Supermarchés Lesquels ?
 Ailleurs Où ?

22. Quels produits alimentaires achetez-vous plutôt dans les magasins

1 / 2
 3 / 4
 5 / 6

23. Recevez-vous des produits alimentaires de votre famille du village

Oui Non Si Oui : souvent de temps en temps
 Lesquels ?

24. Quels sont les produits traditionnels que vous consommez le plus souvent ? Indiquez la fréquence de la consommation (par exemple : pâte de maïs : 6 fois par semaine) :

PRODUIT	FREQUENCE DE CONSOMMATION

TYPES ET RYTHMES DES REPAS QUOTIDIENS

25. Tous les membres de la famille peuvent-ils prendre chaque jour :

un petit déjeuner Oui Non

un repas de midi Oui Non

un repas du soir Oui Non

26. Le C.M. prend-il chaque jour un petit déjeuner ? Oui Non

27. Si Non, pourquoi ?

28. Si Oui, où le prenez-vous ? A domicile Dans la rue (tabliers de trottoir Chez une femme du quartier Dans un snack-bar Ailleurs (précisez où :

29. Que consommez-vous pour votre petit déjeuner ?

30. Où les enfants prennent-ils leur petit déjeuner ? A domicile Dans la rue Ailleurs (précisez où :

31. Que mangent-ils le plus souvent pour leur petit déjeuner ?

32. Le C.M. prend-il un repas de midi chaque jour ? Oui Non

33. Les autres membres de la famille le prennent-ils chaque jour ?

Conjoint : Oui Non Enfants : Oui Non

Autres adultes : Oui Non

34. Le C.M. prend-il un repas du soir chaque jour ? Oui Non
35. Les autres membres de la famille le prennent-ils chaque jour ?
 Conjoint : Oui Non Enfants : Oui Non
 Autres adultes : Oui Non
36. Les enfants prennent-ils un goûter en fin d'après-midi ?
 Oui Non Si Oui, que mangent-ils en général ?
37. Le C.M. a-t-il l'habitude de "grignoter" entre les repas ?
 Oui Non Si Oui, que mange-t-il ?
38. De quoi se compose généralement le repas de midi à la maison ?
 Un seul plat Un seul plat + autre chose
 Deux plats ou plus Un simple "coupe-faim"
39. De quoi se compose généralement le repas du soir à la maison ?
 Un seul plat Un seul plat + autre chose
 Deux plats ou plus Un simple "coupe-faim"

EVOLUTION DES HABITUDES ALIMENTAIRES

41. Quels sont les produits alimentaires qui n'existaient pas autrefois au Burkina Faso, et que vous consommez aujourd'hui en ville (par exemple : pain, riz, pâtes alimentaires, conserves de viande ou de poisson, etc.) ?

1. 2.
 3. 4.
 5. 6.
 7. 8.

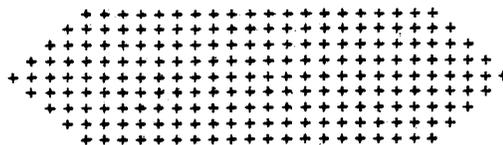
42. Dans votre famille, quand consomme-t-on les produits suivants ?

	Chaque jour	2-3 fois/ semaine	Rarement	Jamais
Pain				
Riz				
Pâtes alimentaires				
Conserves viande				
Pommes de terre				
Surgelés				
Bouillon cube				
Conserves poisson				
Yaourts				
Bière industrielle				

43. A votre avis, pourquoi consomme-t-on ces produits nouveaux ? Sont-ils
 Meilleurs Plus pratiques Plus nourrissants
 Moins chers Plus "propres" Faciles à transporter
 Mieux adaptés à la vie en ville Autre raison ?

44. Avez-vous des difficultés à nourrir votre famille ? Oui Non

45. Si Oui, pour quelle raison ?



MERCI DE VOTRE PATIENCE
 ET DE VOTRE COLLABORATION.

BIBLIOGRAPHIE

RAPPORTS ET DOCUMENTS OFFICIELS DU BURKINA FASO

- 1 - Direction de la statistique et de la mécanographie - juin 1986 "Enquête Budget-Consommation" Ouagadougou 1963-1964" 104 pages.
- 2 - Direction de la statistique et de la mécanographie : 1970 - Enquête démographique par sondage en République de Haute-Volta 1960-1961 - Tome I 216 pages.
- 3 - INSD - 1987 : Annuaire statistique du Burkina Faso (données socio-économiques) 251 pages.
- 4 - INSD - novembre 1988 : Recensement général de la population 1985. Structure par âge et par sexe des villages du Burkina Faso 330 pages.
- 5 - INSD - 1988 : Principales données définitives du deuxième recensement général de la population du 10 au 20 décembre 1985 - 32 pages.
- 6 - INSD - décembre 1989 : Recensement général de la population du Burkina Faso 1985 - Analyse des résultats définitifs - 318 pages.
- 7 - Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage : 1989 - Enquête permanente, situation de la campagne agricole 1984-1988.
- 8 - Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage 1986 : Contribution à la réflexion sur la politique agricole commune dans les Etats membres du CILSS et de la CEAO - Ouagadougou 114 pages.

- 9 - Ministère du Commerce et de l'Approvisionnement du Peuple - février 1990 : Commerce extérieur et balance commerciale 1985, 1986, 1987.
- 10 - Ministère de la Coopération 1980 : La commercialisation des céréales dans les trois pays du sahel : Haute-Volta, Mali, Niger. Etudes et documents n° 41 - 154 pages.
- 11 - Sidwaya 1990 : Campagne agricole 1989-1990 - "L'année n'est pas critique". Sidwaya n° 1438 du 15 janvier 1990 p. 2

OUVRAGES ET RAPPORTS D'ORGANISMES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

- 12 - CEDRES - Etudes juin 1988 : Les effets de substitution des céréales traditionnelles par les céréales importées - série des résultats du CEDRES n° 2.
- 13 - CEDRES - Etudes, 1989 : Systèmes alimentaires ou stratégies nouvelles de développement du sahel. Etudes, revue économique et sociale Burkinabè. CEDRES - Université de Ouagadougou n° 26 - 119 pages.
- 14 - CILSS février 1988 : Plan céréalier du Burkina Faso Phase I : Diagnostic - Bilan 170 pages.
- 15 - CLUB du sahel 1987 : Les politiques cérésières dans les pays du sahel. Actes du colloque de Mindela. 1er - 6 décembre 1986. CILSS-OCDE-CLUB du Sahel 527 pages.
- 16 - CLUB du sahel-CILSS-OCDE : septembre 1982 : Développement des cultures pluviales en Haute-Volta.
- 17 - FAO : 1989 : La situation mondiale de l'alimentation et de l'Agriculture. Rome 1989 - 171 pages.
- 18 - FAO : 1989 : L'aide alimentaire en chiffres - volume 7/2 - 147 pages.

- 19 - IEDES-SEDES : 1973 : L'approvisionnement des villes dans les Etats africains et malgaches. Horizon 1985 - Paris Oct. 1973 71 pages.
- 20 - OCDE 1982 : Satisfaction des besoins alimentaires : le cas du Mali en l'an 2000 - Paris 1982.

TRAVAUX ET ETUDES

- 21 - BADO J. 1983 : Contribution à l'étude des canaux de commercialisation des céréales en Haute-Volta : Structure, fonctionnement, efficacité du circuit traditionnel du mil et du sorgho - Rennes - Mémoire 196 p.
- 22 - BRICAS S. 1986 : Nourrir les villes en Afrique subsaharienne - Paris 1986 - L'harmattan 220 p.
- 23 - COULIBALY Issaka 1981 : La politique des prix des produits agricoles en Haute-Volta. Mémoire de maîtrise sc-éco - ESSEC - Université de Ouagadougou.
- 24 - DAO Oumarou : 1973 : Etude urbaine générale de Ouagadougou Th. de 3^e cycle Montpellier II Tome I - 222 p.
- 25 - DOAMBA Sibiri 1984 : Commercialisation, politique des prix et stockage des céréales en Haute-Volta - Mémoire fin d'Etudes 125 p.
- 26 - GANOU Seydou 1983 : L'impact de l'OFNACER sur le marché national céréalier à travers une politique de régulation des prix. Mémoire maîtrise 1983.
- 27 - ILBOUDO Saga juin 1981 : Etude des variations de cours et de l'approvisionnement en fruits et légumes de Ouagadougou et de Koudougou. Mémoire de maîtrise - Université de Ouagadougou 1981.

- 28 - KABORE Saïdou 1986 : Stratégie alimentaire dans le développement socio-économique d'un pays membre du CILSS : le Burkina Faso. Mémoire de fin d'études Ouagadougou 68 p.
- 29 - KABORE Tibila et BANDE Moussa : mars 1986 : Organisation du monde rural et développement de l'agriculture au Burkina Faso. Mémoire de maîtrise Ouagadougou 110 p.
- 30 - KABORE T.J.H. : 1977 : Les problèmes de développement de l'agriculture en Haute-Volta. Poitiers Fac. des sc-éco. Mémoire D.E.S. 97 p.
- 31 - KENNETH H. SHAPIORO T. 1980 : Etude sur la commercialisation du bétail dans les pays du Conseil de l'Entente 449 p.
- 32 - MUCHNIK J., GUERIN B., TREILLON R. :1986 : Alternatives techniques et alimentation (études et recherches) Altersial 1986.
- 33 - QUEDRAOGO M.M. : 1974 : L'approvisionnement de Ouagadougou en produits vivriers, en eau et en bois. Th. Doctorat 3è cycle Bordeaux 1974 - 359 p.
- 34 - QUEDRAOGO M.M. et VENNETIER P. : avril 1977 : Quelques aspects de l'approvisionnement d'une ville d'Afrique Noire: l'exemple de Ouagadougou. Extrait de Travaux et document de géographie tropicale n° 28 - p 205-228.
- 35 - QUEDRAOGO M.M. mai 1989 : Mutations, besoins et stratégies d'une ville du sahel : Ouagadougou, séminaire 5-9 juin 1989 à Abidjan.

- 36 - PALLIER G : 1972 : L'approvisionnement en viande des villes de la Haute-Volta (extraits travaux et documents de géographie tropicale) p. 193-205.
- 37 - PALLIER G : 1972 : Les dolotières de Ouagadougou (Haute-Volta). Extrait de travaux et documents de géographie tropicale (7) déc. 1972 - p. 121-139.
- 38 - SANTOS M : 1967 : L'alimentation des populations urbaines des Pays en Voie de Développement. Revue Tiers-Monde 8(31) juil-sept. 1967 - p. 605-629.
- 39 - SOUBEIGA Balkissou : 1985 : Les boulangeries et le commerce du pain à Ouagadougou. Mémoire de maîtrise Géographie - Université de Ouagadougou 1985 - 94 p.
- 40 - THIOMBIANO Taladia 1985 : Les systèmes alimentaires au Burkina Faso. Taladia THIOMBIANO, L. KOULIDIATI, C. SOME, CEDRES Ouagadougou (série rech. appliquées n° 1) 412 p.
- 41 - THIOMBIANO Taladia 1987 : Les systèmes alimentaires au Burkina Faso : Analyses théoriques et méthodologies - CEDRES n° 20 - 102 P.
- 42 - TIENDREBEOGO Pierre : Politique agricole et stratégies alimentaires au Burkina Faso (1980-1985) Mémoire sc-éco. ESSEC Ouagadougou 79 p.
- 43 - VENNETIER P. 1972 : L'approvisionnement des villes en Afrique Noire. Un problème à étudier. Paris, La Haye. Ed. Mouton 19 p.

TABLE DES FIGURES

FIGURE N° 1 : POURCENTAGE DES DÉPENSES DE CONSOMMATION PAR MOIS ET PAR PRODUIT	60
FIGURE N° 2 : EVOLUTION DES IMPORTATIONS DE CÉRÉALES . . .	76

TABLE DES PLANCHES

PLANCHE N° 1 : VENTE AU DÉTAIL DE PRINCIPALES CÉRÉALES (RIZ, HARICOT, MIL, MAÏS...)	24
PLANCHE N° 2 : RAVITAILLEMENT DE PAIN PAR UNE BOULANGERIE DE LA PLACE	45
PLANCHE N° 3 : RAYON DES PRODUITS INDUSTRIELS DANS UNE BOUTIQUE	48
PLANCHE N° 4 : GRILLADE DE VIANDE AU BORD D'UNE RUE.	50
PLANCHE N° 5 : MARCHÉ DE FRUITS DE BOBO-GARE	52
PLANCHE N° 6 : KIOSQUE DE FRUITS INSTALLÉ PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE + FRUITS VENDUS SUR DES CHARRETTES TIRÉES À TRAVERS LA VILLE.	55
PLANCHE N° 7 : PANNEAU PUBLICITAIRE EN FAVEUR DE LA VALORISATION DES PRODUITS LOCAUX.	87

TABLE DES TABLEAUX

TABLEAU N° I :	REVENUS ELEVES	10
TABLEAU N° II :	REVENUS MOYENS	10
TABLEAU N° III :	REVENUS FAIBLES	10
TABLEAU N° IV :	PRIX MOYENS DE VENTE AU DETAIL A OUAGADOUGOU	29
TABLEAU N° V :	POURCENTAGE DES ALIMENTS CUISINES A L'EXTERIEUR DANS LES DEPENSES ALIMENTAIRES	31
TABLEAU N° VI :	POURCENTAGE DES DIVERS DANS LES DEPENSES ALIMENTAIRES	32
TABLEAU N° VII :	FREQUENCE DE CONSOMMATION DES DIFFERENTS PRODUITS ALIMENTAIRES PAR LES MENAGES A REVENUS FAIBLES	39
TABLEAU N° VIII :	FREQUENCE DE CONSOMMATION DES DIFFERENTS PRODUITS ALIMENTAIRES PAR LES MENAGES A REVENUS MOYENS	41
TABLEAU N° IX :	FREQUENCE DE CONSOMMATION DES DIFFERENTS PRODUITS ALIMENTAIRES PAR LES MENAGES A REVENUS ELEVES	43
TABLEAU N° X :	TABLEAU DE SYNTHESE SUR LA CONSOMMATION DES PRODUITS : ENSEMBLE DE L'ECHANTILLON	54
TABLEAU N° XI :	DEPENSE TOTALE DE CONSOMMATION ALIMENTAIRE	57
TABLEAU N° XII :	POURCENTAGE DES DEPENSES PAR ALIMENT ET PAR STRATE PAR RAPPORT A LA DEPENSE ALIMENTAIRE TOTALE	59
TABLEAU N° XIII :	EVOLUTION DES IMPORTATIONS DES PRODUITS ALIMENTAIRES	73
TABLEAU N° XIV :	EVOLUTION DES IMPORTATIONS DU RIZ PAR LA CGP DE 1984 A 1988	74
TABLEAU N° XV :	EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE FARINE DE BLE PAR LES GMB	75
TABLEAU N° XVI :	EVOLUTION DE L'AIDE ALIMENTAIRE	83
TABLEAU N° XVII :	AIDE ALIMENTAIRE AU BURKINA EN 1988	84
TABLEAU N° XVIII :	AIDE ALIMENTAIRE NON CEREALIERE AU BURKINA FASO EN 1988	84

TABLE DES MATIERES

<u>RESUME</u>	1
<u>INTRODUCTION</u>	2
<u>TROISIEME PARTIE : LES MUTATIONS ALIMENTAIRES EN MILIEU</u>	
<u>URBAIN</u>	3
<u>CHAPITRE V : EVOLUTION DES HABITUDES ALIMENTAIRES</u> .	4
I/ <u>LES HABITUDES ALIMENTAIRES TRADITIONNELLES</u> .	4
II/ <u>LES NOUVEAUX TYPES DE REGIMES ALIMENTAIRES</u>	11
III/ <u>ANALYSE DES MUTATIONS ALIMENTAIRES</u>	13
1°) <u>Les influences extérieures</u>	13
a) <u>Le contact des civilisations</u>	13
b) <u>L'influence coloniale</u>	14
c) <u>L'influence des nouveaux groupes sociaux</u>	15
2°) <u>L'adaptation au nouveau mode de vie urbain</u>	16
a) <u>Le goût</u>	16
b) <u>Le facteur temps</u>	16
c) <u>Les raisons financières</u>	17
d) <u>Le rôle de la publicité</u>	18
<u>CHAPITRE VI : NIVEAUX DE VIE ET NIVEAUX ALIMENTAIRES</u>	20
I/ <u>LES GRANDS GROUPES SOCIO-ECONOMIQUES</u>	20
II/ <u>BUDGETS ET MODES D'APPROVISIONNEMENT DES MENAGES</u>	22
1°) <u>Les achats au jour le jour</u>	23
2°) <u>Les achats hebdomadaires</u>	26
3°) <u>La constitution mensuelle de stocks</u> .	26
4°) <u>Les provisions issues de parents restés au village</u>	30
5°) <u>Les aliments cuisinés à l'extérieur</u> .	31

III/ <u>LES NIVEAUX DE MUTATIONS ALIMENTAIRES</u> . . .	33
1°) <u>Les groupes sociaux aux revenus faibles</u>	33
2°) <u>Les groupes sociaux aux revenus moyens</u>	40
3°) <u>Les groupes sociaux aux revenus élevés</u>	42
4°) <u>Importance de chaque produit alimentaire dans les niveaux de mutation</u>	44
a) <u>La consommation du pain</u>	44
b) <u>La consommation des céréales</u>	46
c) <u>La consommation des autres produits</u>	46
d) <u>La consommation des fruits</u>	51
4°) <u>Le rôle de la femme dans les mutations alimentaires en zones urbaines</u>	62
a) <u>Les jardins de case</u>	62
b) <u>La conservation des légumes et des épices</u>	62
c) <u>La transformation des produits vivriers</u>	64
d) <u>La participation financière aux charges du ménage</u>	68
5°) <u>Les variations saisonnières de l'alimentation en milieu urbain</u>	69
<u>QUATRIEME PARTIE : IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES ET PERSPECTIVES D'AVENIR DES MUTATIONS ALIMENTAIRES</u>	70
<u>CHAPITRE VII : LES IMPORTATIONS DE PRODUITS ALIMENTAIRES CEREALIERES</u>	71
I/ <u>L'IMPORTATION DU RIZ</u>	71
II/ <u>L'IMPORTATION DU BLE</u>	75
<u>CHAPITRE VIII : L'AIDE ALIMENTAIRE ET SES CONSEQUENCES</u>	78
I/ <u>L'EVOLUTION DE L'AIDE</u>	78

II/ <u>LE NIVEAU DE DEPENDANCE ALIMENTAIRE</u>	85
CHAPITRE IX : <u>LES PERSPECTIVES D'AVENIR DES MUTATIONS</u>	
<u>ALIMENTAIRES EN MILIEU URBAIN</u>	88
I/ <u>PERSPECTIVES GENERALES</u>	88
II/ <u>LES PERSPECTIVES URBAINES</u>	89
<u>CONCLUSION GENERALE</u>	91
<u>ANNEXES</u>	92
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	104
<u>TABLE DES FIGURES</u>	109
<u>TABLE DES PLANCHES</u>	110
<u>TABLE DES TABLEAUX</u>	114
<u>TABLE DES MATIERES</u>	119